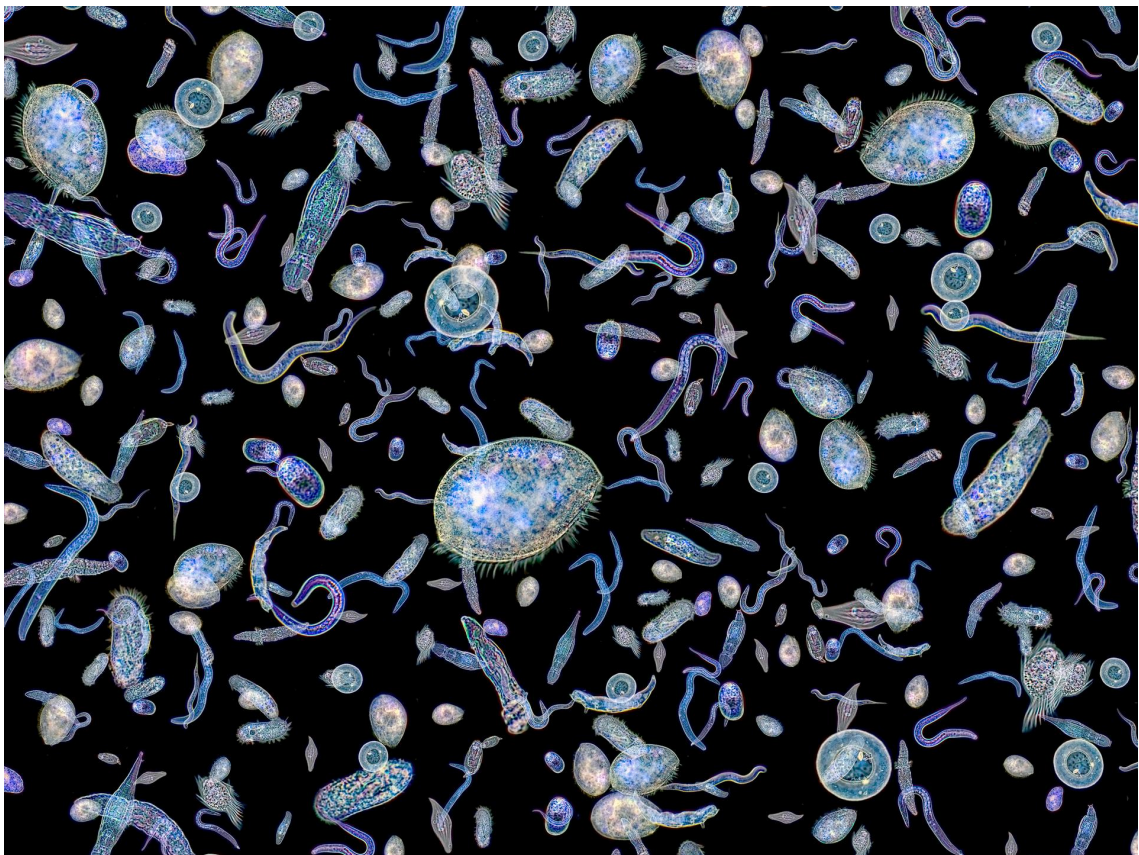


Université de Lausanne

Rapport de gestion 2019



Microbiomes - © Prillfoto | Dreamstime.com

- > enseignement
- > recherche
- > liens à la société
- > politique institutionnelle

Table des matières

Abréviations	9
Préambule	13
Le mot de la Présidente du Conseil.....	15
2019 : année de réalisations	17
1. Axe 1 : L'enseignement	23
1.1 Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite	23
1.1.1 Répondre à l'évolution démographique tout en veillant à l'encadrement des étudiant·e·s	23
1.1.2 Développer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e	25
1.1.3 Encourager l'acquisition des compétences transverses nécessaires à la transition numérique	26
1.1.4 Promouvoir la qualité des évaluations (examens et validations)	27
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.1	28
1.2 Faciliter l'accès aux études	30
1.2.1 Encourager l'accès aux études à des populations peu représentées	30
1.2.2 Poursuivre la mise en œuvre de la valorisation des acquis d'expérience (VAE).....	33
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.2	33
1.3 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail	35
1.3.1 Promouvoir les formations universitaires auprès des employeur·e·s	35
1.3.2 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire auprès des étudiant·e·s.....	36
1.3.3 Favoriser les contacts entre les étudiant·e·s et le réseau des anciens étudiant·e·s (ALUMNIL)	37
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.3	38
2. Axe 2 : La recherche	41
2.1. Valoriser une recherche de haute qualité.....	41
2.1.1 Garantir la transparence de la recherche ainsi que l'accès sécurisé aux données et aux résultats.....	41
2.1.2 Garantir une éthique de la recherche	42
2.1.3 Intensifier la valorisation et la communication des résultats de la recherche au sein et hors de la communauté scientifique ...	43

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1	47
2.2 Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines.....	49
2.2.1 Renforcer les mesures de soutien aux activités de recherche dans les facultés	49
2.2.2 Promouvoir la culture et la pratique de l'interdisciplinarité.	53
2.2.3 Encourager la recherche sur la transition numérique.	53
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.2	54
3. Axe 3 : Les liens à la société.....	57
3.1 Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité	57
3.1.1 Créer des dispositifs permettant au plus grand nombre d'acquérir une culture de base de la durabilité dans tous les cursus	57
3.1.2 Fixer des objectifs chiffrés de réduction des impacts directs et indirects de l'UNIL sur la biosphère.....	59
3.1.3 Renforcer la place de l'UNIL en tant qu'expert et acteur de la durabilité	63
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.1	67
3.2 Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active	68
3.2.1 Optimiser l'adéquation de l'offre en formation continue aux nouveaux besoins, notamment en matière de numérique, en coordination avec les autres Hautes écoles vaudoises	68
3.2.2 Favoriser l'innovation pédagogique en matière de formation d'adultes, notamment en vue de réorientations et de requalifications	69
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.2	70
3.3 Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société	71
3.3.1 Poursuivre le développement de la médiation scientifique.....	71
3.3.2 Encourager la recherche et l'innovation responsable en partenariat avec des groupes constitués de la société civile et des collectivités publiques	75
3.3.3 Positionner l'UNIL comme un partenaire de la vie culturelle et sportive, notamment en collaboration avec les institutions cantonales	77
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.3	79
3.4 Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et de recherche dans la santé.....	82

3.4.1	Contribuer à répondre aux besoins de formation en santé, en collaboration avec les autres acteur·trice·s de la formation	82
3.4.2	Renforcer les partenariats stratégiques au sein de la place académique vaudoise dans le domaine de la santé	83
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.4	84
4.	Axe 4 : La politique institutionnelle	87
4.1	Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre.....	87
4.1.1	Encourager la créativité et l'esprit d'entreprendre chez les étudiant·e·s et le personnel d'enseignement	87
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.1	89
4.2	Développer la politique de relève scientifique.....	89
4.2.1	Renforcer la qualité de l'encadrement scientifique des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s	90
4.2.2	Poursuivre l'accompagnement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s dans le choix et le développement de leur carrière	91
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.2	92
4.3	Consolider la politique d'égalité.....	92
4.3.1	Renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite	92
4.3.2	Développer des formations spécifiques pour toute personne ayant des fonctions de conduite	96
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.3	96
4.4	Gérer la croissance et la transformation des sites du Campus	98
4.4.1	Accompagner les développements immobiliers en préservant la qualité de vie sur les sites	98
4.4.2	Planifier et mettre en œuvre la transition du site de Dorigny vers un fonctionnement 24/7	100
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.4	101
4.5	Favoriser les collaborations interinstitutionnelles	102
4.5.1	Renforcer les liens avec les Hautes écoles suisses.....	102
4.5.2	Encourager les échanges internationaux pour les étudiants et doctorants	104
4.5.3	Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international ..	104
4.5.4	Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s	105
4.5.5	Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères	107
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.5	108

5. Rapport des facultés.....	111
5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR).....	111
5.2 Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)	113
5.3 Faculté des lettres.....	116
5.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	119
5.5 Faculté des hautes études commerciales (HEC).....	122
5.6 Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE).....	124
5.7 Faculté de biologie et médecine (FBM).....	127
6. Chiffres et statistiques	137
6.1 Etudiant·e·s	137
6.1.1 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2019 par cursus.....	137
6.1.2 Provenance des étudiant·e·s débutant au semestre d'automne 2019 en master	137
6.1.3 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2019 par faculté	134
6.1.4 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2019.....	134
6.1.5 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2019.....	135
6.1.6 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2019.....	137
6.1.7 Provenance des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2019 (domicile légal lors de la première inscription à une HEU)*	138
6.1.8 Grades décernés	139
6.2 Personnel	140
6.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL (en EPT) - sans la médecine clinique.....	140
6.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)*	141
6.2.3 Professeur·e·s entrés en fonction entre le 1er août 2018 et le 31 juillet 2019 (nombre de personnes)	142
6.2.4 Assistant·e·s – doctorant·e·s (EPT)	142
6.2.5 Effectif du personnel par faculté (en EPT)	143
6.2.6 Direction et ses services (en EPT).....	147

7. Gestion financière	149
7.1 Budget 2019	149
7.2 Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI).....	150
7.3 Exploitation du budget « Etat de Vaud » 2019	151
7.4 Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement	152
7.5 Gestion des biens universitaires vaudois	153
7.6 Financement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Université.....	155
8. Organes de l'UNIL	157
8.1 La Direction	157
8.2 Le Conseil de l'UNIL	158
8.3 Les Doyen·ne·s.....	159

Abréviations

Ba	Bachelor (Baccalauréat universitaire)
BAC	Bureau des affaires culturelles
BCUL	Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
BEC	Bureau de l'égalité des chances
CAS	Certificate of Advanced Studies (Certificat de formation continue)
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CRUS	Conférence des Recteurs des Universités suisse
CSE	Centre de soutien à l'enseignement
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
DAS	Diploma of Advanced Studies (Diplôme de formation continue)
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
ECTS	European Credit Transfer System
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein-temps
ERASMUS	European Region Action Scheme for the Mobility of University Students
ERC	European Research Council
ESC	Ecole des sciences criminelles
FBM	Faculté de biologie et de médecine
FCUE	Formation continue UNIL - EPFL
FDCA	Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
FGSE	Faculté des géosciences et de l'environnement
FIP	Fonds d'innovation pédagogique
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique

FORS	Fondation pour la recherche en sciences sociales
FP7	7e programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne
FTSR	Faculté de théologie et de sciences des religions
HEC	Faculté des hautes études commerciales
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisées de Suisse occidentale
HETSR	Haute Ecole de théâtre de Suisse romande
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IDYST	Institut des dynamiques de la surface terrestre
IGD	Institut de géographie et durabilité
ISSUL	Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne
IUKB	Institut universitaire Kurt Bösch
LAU	Loi fédérale du 8 octobre 1999 sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des Hautes écoles (Loi sur l'aide aux universités)
LUL	Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne
Ma	Master (Maîtrise universitaire)
MA	Maître assistant
MAS	Master of Advanced Studies (Maîtrise de formation continue)
MBA	Master of Business and Administration
MER	Maître d'enseignement et de recherche
MOOC	Massive Open Online Course
NQF	National Qualification Framework - Cadre national de qualifications pour le domaine des Hautes écoles suisses
PACTT	Powering Academia-industry Collaborations and Technology Transfer - Office de transfert de technologie UNIL-CHUV
PAS	Professeur associé
PAST/PTC	Professeur assistant en prétitularisation conditionnelle
PAT	Personnel administratif et technique

Abréviations

PO	Professeur ordinaire
RGE	Règlement général des études
RLUL	Règlement d'application de la loi sur l'Université de Lausanne
SSP	Faculté des sciences sociales et politiques
UNIBAT	Service des bâtiments et travaux de l'UNIL
UNIBE	Université de Berne
UNICA	Réseau des universités des capitales européennes
UNICOM	Service de communication et d'audiovisuel de l'UNIL
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNINE	Université de Neuchâtel
UZH	Université de Zürich
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Préambule

Objectif et cadre légal du Rapport de gestion

Parmi les attributions de la Direction, la LUL (art. 24, m) stipule celle d'« émettre périodiquement un Rapport sur le suivi du plan stratégique pluriannuel à l'intention du Conseil d'État ».

Parmi les attributions du Conseil de l'UNIL (art. 29, h) figure celle de « se prononcer sur la gestion de la Direction et les comptes et [d'] adopter le Rapport annuel de suivi du plan stratégique pluriannuel de l'Université ».

Le RLUL dans son art. 3 précise : « Afin de permettre le contrôle des missions de l'Université, la Direction adresse chaque année au Département en charge des affaires universitaires un Rapport de gestion portant sur l'exercice écoulé. Ce rapport contient notamment des informations sur le suivi du plan stratégique pluriannuel. »

Le présent rapport est rédigé par la Direction de l'UNIL et les Décanats de ses sept facultés pour répondre au plus près à ces exigences légales. Son objectif premier est de rapporter sur l'avancement du Plan stratégique de l'Université.

Pour ce faire, le rapport de la Direction (chapitres 1 à 4) se calque sur les objectifs et les mesures qui figurent dans le projet d'« EMPD sur le plan stratégique pluriannuel 2012-2022 de l'Université de Lausanne », approuvé par le Grand Conseil le 26 mars 2019.

Pour rappel, l'objectif 4.5 « Favoriser les collaborations » a été ajouté à l'EMPD sous forme d'un amendement du Grand Conseil, accompagné de la mesure 4.5.1 2 Renforcer les liens avec les hautes écoles suisses » et 4.5.2 « Encourager les échanges internationaux pour les étudiants et les doctorants ». Le présent rapport y ajoute encore trois mesures complémentaires, liées à la dimension internationale de l'UNIL, vitales pour celle-ci et nécessaires à la réalisation de l'objectif 4.5: 4.5.3 « Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international », 4.5.4 « Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s » et 4.5.5 « Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères ». Ces trois mesures figuraient déjà dans le rapport 2018, respectivement sous les n° 4.5.1, 2 et 3, avec pour objectif faitier : 4.5 « Affirmer le positionnement de l'UNIL à l'échelle internationale », repris du Plan d'intentions.

Le rapport de chaque faculté (chapitre 5) est rédigé en regard de son plan d'action élaboré dans la procédure interne d'auto-évaluation.

Lors de sa séance ordinaire du 14 mai 2020, le Conseil de l'Université a :

- Approuvé les comptes 2019 de l'Université.
- Adopté le présent Rapport de gestion 2019 (selon la LUL, art. 29, al. h)

Le mot de la Présidente du Conseil

L'année 2019 signe, tout d'abord, le renouvellement des membres du Conseil qui a remarquablement préfiguré la dynamique d'évolution qui s'est installée. L'expérience et les connaissances des membres bien établis ont permis une transition et entrée en fonction aisées pour les nouvelles et nouveaux représentant·e·s élu·e·s. De leur côté, celles·ceux-ci apportent une certaine fraîcheur, de nouvelles manières d'aborder ou de considérer les problématiques, défis et surtout opportunités qui s'offrent à notre institution mais aussi, parfois, de nouveaux questionnements sur des éléments bien établis. Lieu d'échanges et de débats, le Conseil est entré dans une phase de préparation aussi intense que passionnante pour toutes et tous ceux qui la vivent avec en point de mire l'émergence de candidatures de grande valeur pour la désignation rectorale de 2020.

Au-delà de l'ébullition déclenchée par cette prérogative exceptionnelle, la prise en compte des réalités sociales, économiques ou encore environnementales à travers les différents objets traités tout au long des séances a pu se faire grâce à un investissement de toutes et tous, orienté vers des solutions constructives, parfois abondamment débattues. Une belle dynamique s'est ainsi installée dans les rapports entre le Conseil et la Direction, placée sous le signe d'un futur co-construit par l'implication de tous les corps, une communication facilitée et un respect mutuel. Accessibilité et conditions d'études, valorisation du travail ou encore égalité sont autant d'exemples de domaines et thématiques actuels dans lesquels collaborent les autorités de l'UNIL. Ils ne peuvent que présager et démontrer une institution non seulement intégrée mais aussi moteur de notre société et qui ne craint pas de s'emparer de ces thèmes à bras le corps dans le respect de ses missions.

Anticiper, préparer et accompagner l'évolution de l'Université pour qu'elle conserve et continue à offrir un cadre d'enseignement, de recherche et de travail exceptionnel « Swiss made » ont été, sont et seront au cœur des préoccupations du Conseil. Je me réjouis de prendre part et vivre cette bouillonnante aventure comme membre du personnel, du Conseil et avant tout de l'Université de Lausanne.

Marine Antille



Présidente du Conseil de l'UNIL

2019 : année de réalisations

L'année 2019 apparaît clairement comme celle de l'entrée en production de nombreuses structures ou infrastructures créées en 2018, sur la base de besoins identifiés et analysés en 2017. Avec la satisfaction de pouvoir dès lors faire état de résultats concrets, souvent chiffrables, et dont l'impact se ressent de manière assez immédiate. La Direction est heureuse de constater ainsi que le Plan stratégique est en bonne voie de réalisation pour le terme de son mandat, le 31 juillet 2021, et surtout que la réalisation de celui-ci est porteuse d'un grand dynamisme pour l'institution. Le tableau ne serait pas complet sans la mention des initiatives non planifiées, prises par la Direction au gré d'occasions à saisir ou de risques à prévenir. Toutefois, pour parvenir à ce résultat en dépit d'une évolution budgétaire restée largement au-dessous des besoins estimés dans le Plan Stratégique, l'UNIL a dû puiser dans ses ressources propres, par définition non renouvelables. Une telle stratégie n'est évidemment pas viable plus de quelques années, et il pourrait s'ensuivre un ralentissement du développement, voire une régression de l'activité de l'UNIL, si une croissance budgétaire adaptée ne pouvait pas prendre la relève.

Les chapitres du présent rapport donnent une description détaillée ; cette introduction met en exergue les éléments les plus marquants au regard des enjeux institutionnels auxquels la Direction s'est engagée à répondre.

L'UNIL poursuit sa politique d'ouverture à l'égard des **étudiant·e·s en situation particulière**. Grâce aux travaux effectués en 2019 elle offrira dès l'automne 2020 la possibilité d'accomplir tous ses cursus de bachelor à temps partiel. Pour les étudiant·e·s issus de la migration, le dispositif en place semble répondre à leurs besoins, compte tenu des contacts réguliers avec les instances compétentes requises par les situations particulières et l'éventuelle évolution des demandes.

Pour répondre au défi démographique il est nécessaire de considérer le développement **d'approches pédagogiques innovantes complémentaires** à la présence en auditoires. En 2019 une Cellule d'Appui Multimédia Enseignement a été créée pour soutenir les enseignant·e·s dans l'hybridation de leur enseignement (cf.1.1.3). A noter que l'école de médecine a dû mettre sur pied la projection simultanée d'un cours dans un auditoire parallèle, pour faire face à des effectifs dépassant la capacité des plus grands auditoires.

Dans le **domaine de la médecine**, la croissance des volées confirme qu'en 2021 le nombre d'étudiants en master atteindra l'objectif de 220, fixé pour répondre aux besoins. A cet effort s'ajoutent les trois masters créés ces dernières années en pratiques et en sciences infirmières et en sciences de la santé (cf. 3.4.2). Fait marquant en 2019 : l'Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale (ISPSO) a succédé à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne, pour pérenniser à l'échelle lausannoise et régionale la réponse aux besoins en la matière.

2019 a été très active dans l'**accompagnement des étudiant·e·s vers le monde de l'emploi** (c.f.1.3) en réponse à une préoccupation exprimée par la Direction dans son Plan d'intentions, en écho à celle de plus en plus perceptible des enseignant·e·s et des étudiant·e·s. L'événement "Rencontres carrières" a réuni 70 professionnels RH d'une quarantaine d'organisations publiques, parapubliques et privées, démontrant la qualité de la connexion des services de l'UNIL avec le monde de l'emploi. 12

manifestations annuelles sont organisées sur ce thème par les services, facultés ou associations soutenues par l'UNIL. A cela s'ajoutent les initiatives du Bureau des alumni (cf.1.1.3) et celles du Graduate Campus au bénéfice de plusieurs centaines de post/doctorant·e·s (cf. 4.2). En 2019 est également entré en activité, de manière très dynamique, le **HUB Entrepreneuriat et Innovation**, dont l'une des missions est de donner aux étudiant·e·s des compétences et attitudes entrepreneuriales utiles dans leur future vie professionnelle (cf. 4.1.1).

Les exigences à la hausse du FNS et de l'UE en matière **d'Open Science** sont un enjeu pour toutes les universités suisses et européennes. 2019 a vu une adhésion croissante des chercheur·e·s de l'UNIL à ce concept, récompense d'efforts de plusieurs années. La visibilité et facilité de dépôt augmentées de l'outil de dépôt institutionnel SERVAL (cf. 2.1.1), ont abouti au nombre record de plus de 1.4 millions de téléchargements sur l'année ! A la clef, la posture des universités suisses qui ont mandaté swissuniversities pour négocier les contrats de licences avec les grands éditeurs scientifiques, dont la politique de prix éhontée menace la diffusion de la connaissance scientifique (cf. 2.1.3) en épuisant les ressources budgétaires des bibliothèques.

Dans son Plan d'intentions, la Direction fixait comme enjeu pour la science du XXI^{ème} siècle que les savoirs se croisent pour répondre aux besoins de l'humanité. Les **cinq centres interdisciplinaires**, mis sur pied ou renforcés à l'initiative et avec le soutien de la Direction sont maintenant en activité, bien visibles sur www.unil.ch aux côtés des sept facultés (cf. 2.2.2). Leur rôle phare s'ajoute à l'activité interdisciplinaire au sein des facultés et des instituts sur quantité d'objets de recherche et à la création d'entités interdisciplinaires interinstitutionnelles, telles le Centre en humanités digitales UNIL-EPFL inauguré en octobre ou le Centre suisse du cancer – Léman (SCCL).

Les travaux constitutifs en 2018 du Service de la **culture et de la médiation scientifique** et du ColLaboratoire / unité de **recherche-action** ont abouti : 2019 a vu se multiplier les activités destinées à divers publics ou organisées en collaboration avec des partenaires sociaux non académiques (cf. 3.3.1-3). L'année a été riche en manifestations telles que le Printemps de la poésie promu par la Faculté des lettres ou les Mystères de l'UNIL. S'y sont ajoutés les intenses travaux de préparation de la contribution logistique et académique de l'UNIL aux Jeux olympiques de la jeunesse, pour le tout début de l'année 2020. On relève de plus un nombre croissant de partenariats avec des institutions culturelles ou scientifiques, comme le festival Histoire et Cité en partenariat avec la BCU et le Musée Cantonal d'art et d'histoire, les projets en partenariat avec la Ville de Lausanne, la Fête des Vignerons ou la coproduction avec la HEIG-VD du Numerik Games Festival, à Yverdon.

Dès le démarrage officiel de son activité en avril, le **Centre interdisciplinaire de durabilité** (CID) a rencontré un succès qui dépassait les attentes, auprès des enseignant·e·s, des chercheur·e·s et des étudiant·e·s de l'UNIL, mais également de la part d'associations et d'administrations publiques. On recense aujourd'hui à l'UNIL près de 200 cours portant sur la thématique de la durabilité (cf. 3.1.1), ainsi que 400 chercheur·e·s impliqués dans des aspects scientifiques liés à la question. Il en résulte la soumission de nombreux projets de recherche, mais également une activité très dynamique de recherche-action ou de réalisation de mandats ou partenariats avec diverses communautés publiques, par exemple dans l'établissement de leur plan

climat, ainsi que le soutien à de nombreuses initiatives d'associations estudiantines (3.1.3). Par l'accueil inédit du sommet SMILE For Future qui réunissait du 5 au 9 août plus de 450 jeunes grévistes pour le climat de 37 pays d'Europe venus définir une stratégie d'action face à la crise climatique, l'UNIL a voulu soutenir la jeune génération dans son effort pour contribuer au façonnage de son futur.

Le positionnement de l'UNIL en pionnière de la durabilité implique également un fort engagement à réduire son propre **impact écologique** (3.1.2), qui lui a valu en 2019 une première place dans le ranking WWF des hautes écoles suisses en matière de durabilité et l'attribution du label « Site à 2000 watts en transformation » pour le campus de Dorigny par l'Office fédéral de l'énergie. Pour étendre encore la portée de cette action, l'UNIL a publié sa Charte d'**investissement responsable**, dont elle applique dorénavant les principes aux fonds dont elle a la responsabilité de gestion, pour s'inscrire dans le respect des engagements internationaux pris par la Suisse et notamment des Accords de Paris.

Cette introduction ne serait pas complète sans qu'il y soit fait état des défis et des occasions qui ont surgi au cours des deux dernières années. Ils constituent aujourd'hui des éléments freins (qu'il faut gérer) ou moteurs (qu'il faut exploiter) du développement de l'institution.

Un défi constant – dont l'Office fédéral de la statistique annonce la persistance avec des effectifs qui s'avèrent chaque année sous-évalués – relève de **la croissance continue des effectifs d'étudiant·e·s** : en 2019 leur nombre a encore crû de plus de 500 ! Ce signe de santé et d'attractivité de l'UNIL et du Canton demande de nouvelles infrastructures, dont beaucoup sont en cours de planification ou de réalisation : pour les plus immédiates, les travaux d'agrandissement de l'Unithèque vont débiter au printemps 2020 et le Vortex accueillera les étudiants, après les athlètes des JOJ, en août. Mais cette croissance exerce une forte pression sur l'enseignement. L'UNIL est heureuse que la situation budgétaire cantonale ait tout de même permis une augmentation de son budget 2020 pour couvrir l'augmentation statutaire et d'autres frais automatiques ; mais cela fait plusieurs années qu'elle ne permet plus de suivre la croissance des étudiant·e·s. La Direction a donc adopté en 2019 une stratégie d'ouverture de postes de professeur·e·s finançables pour quelques années sur ses fonds propres, en doublons de postes de professeur·e·s dont la retraite est annoncée à moins de cinq ans. Le pari qui sous-tend cette démarche est une anticipation d'un retour à la hausse du budget de l'UNIL qui permettra la pérennisation de ces nouveaux postes additionnels ; faute de quoi leur financement devra être assuré par celui des professeur·e·s tenants d'un poste pérenne, au moment de leur départ à la retraite. La Direction a également demandé à ses facultés souhaitant bénéficier de cette démarche de se focaliser sur des candidat·e·s ayant un profil "numérique" prononcé dans leur domaine scientifique, de manière à accélérer encore le virage de l'activité académique vers le domaine de la numérisation.

Quant aux **défis de la numérisation** en matière d'enseignement, ils sont très largement intégrés dans chacune des facultés de l'UNIL. La mesure y relative du plan stratégique est mise en œuvre dans un esprit d'actualisation et de généralisation à toutes les formations, de manière à tenir compte aussi bien des spécificités disciplinaires que des enjeux communs à toutes les disciplines. Ainsi le « Cadre pour le développement d'une culture numérique à l'UNIL » réalisé en 2019 permettra dès

2020 à chaque faculté de définir les compétences numériques pertinentes et adaptées à son contexte d'enseignement. A cela s'ajoute – en réponse aux sollicitations du DFJC – l'ouverture d'une première offre de quatre formations continues des enseignant·e·s du primaire ou du secondaire, acteur·trice·s essentiels dans la réalisation des objectifs cantonaux de formation au numérique (cf. 3.2.1).

L'UNIL ne croît pas seulement par le nombre de ses étudiant·e·s, mais aussi par le **dynamisme de sa recherche** ; le montant des fonds obtenus auprès du FNS a doublé en 10 ans, entre 2009 et 2018, tout comme celui des fonds obtenus de l'UE.

Les consultations internes menées en 2018 avaient fait ressortir la nécessité de doter l'UNIL, comme la plupart des autres universités suisses, d'un **Centre de calcul à haute performance**. Celui-ci est entré en activité le 1er janvier 2019, suivi en juin d'un Centre de compétence en bioinformatique (cf. 2.2.1). L'UNIL est ainsi parvenue en un peu plus d'une année à se doter de l'outil informatique requis pour répondre de manière autonome aux besoins croissants de ses chercheurs en matière de calcul à haute performance, de stockage de données, et d'accompagnement pour leur usage et pour la meilleure exploitation des avancées dans le traitement et le stockage de données de masse. 2020 visera à intensifier l'utilisation de l'informatique scientifique en sciences économiques, en sciences sociales et en humanités.

Les craintes relatives à l'incertitude autour des négociations sur l'accord cadre Suisse-UE restent vives. La menace qui en découle, déjà expérimentée de 2014 à 2016, est celle d'une exclusion des **chercheur·e·s des réseaux de l'UE**. L'enjeu est vital pour l'UNIL dans la mesure où sa recherche est intégrée dans les réseaux internationaux au sein desquels elle a acquis un statut scientifique reconnu, indispensable également pour la réalisation de sa mission première de formation qui requiert un enseignement dispensé par des chercheur·e·s de pointe.

Maintenir la capacité de l'UNIL à investir dans des partenariats dans des domaines stratégiques pour son développement et celui de la place scientifique lausanno-lémannique reste un enjeu constant pour la Direction. L'UNIL a des compétences de pointe qui la mettent en position de jouer un rôle moteur dans des partenariats interinstitutionnels, comme cela a été le cas pour donner à Lausanne un rôle de premier plan sur la carte mondiale de l'oncologie et de l'immunologie (cf. 3.4.1). C'est dans cette même perspective que s'inscrit l'ambition du centre E4S, lancé en 2019 par l'UNIL et sa Faculté des HEC, l'EPFL et l'IMD pour inspirer un système économique durable et inclusif et former les cadres de demain aux défis de la durabilité et de la responsabilité sociale, tout en tirant parti des opportunités de la numérisation (cf.4.5.1). Dans cette même dynamique, l'UNIL et l'EPFL se sont associées dans le sillage du prix Nobel du prof. Dubochet pour monter un centre en cryomicroscopie électronique qui développera cette méthode et les révolutions qu'elle peut amener en science des matériaux, géologie, biologie ou médecine, tout particulièrement dans des domaines tels que le cancer ou les maladies neurodégénératives.

L'UNIL a rejoint le *Swiss Polar Institute* qui étudie l'impact du climat sur l'évolution du paysage, sur la cryosphère et sur les écosystèmes du sol et de l'eau, pertinente dans les régions polaires, mais également alpines dans lesquelles la FGSE a développé une compétence de pointe. L'UNIL et l'EPFL ont lancé le projet de création du Centre CLIMACT qui suit les impacts environnementaux du changement climatique

(air, eau et terre,) et ses conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes). En décembre est tombée la nouvelle que le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche avait attribué à l'UNIL, sur proposition du FNS, la direction du Pôle de recherche national (PRN/NCCR) "microbiomes": l'UNIL coordonnera les travaux de chercheur·e·s de l'UNIL, de l'ETHZ du CHUV, de l'EPFL, de l'UNIBE et de l'UZH, sur le rôle des microbiomes dans le domaine de la santé, de l'élevage, de la nutrition, de l'agriculture et de l'environnement.

De tels projets sont ambitieux et ciblés sur des domaines de compétence propres à l'UNIL et nécessaires pour alimenter le dynamisme de la place lausannoise et lémanique, en confortant son positionnement croissant aux échelons national et international. Mais le succès de ces initiatives repose sur la capacité de l'UNIL et de ses partenaires à faire des investissements considérables et à obtenir les fonds de lancement, également auprès de bailleurs de fonds philanthropiques privés. C'est donc un réel défi pour l'UNIL de maintenir sa capacité à fournir les ressources requises pour jouer le rôle d'acteur de premier rang auquel l'appellent les compétences intellectuelles et scientifiques qu'elle a développées, et garantir simultanément l'encadrement d'un nombre d'étudiant·e·s toujours croissant. Il s'agit d'éviter que les partenaires n'aient à se tourner vers d'autres institutions et se posent alors en concurrents dans des domaines clefs investis de longue date par l'UNIL.

Pour répondre à ce défi dans l'immédiat, l'UNIL a pris l'option de mettre à contribution les fonds propres dont elle dispose et de réduire fortement le fonds de recherche et innovation (FRI) que la LUL a établi pour lui permettre de constituer une réserve opérationnelle. Mais il est évident que cette stratégie n'a de valeur que dans la perspective que la situation budgétaire cantonale, en mode de restriction ces dernières années, va permettre au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, de réagir sans trop attendre pour compenser le décalage grandissant vécu par l'UNIL entre augmentation du nombre de ses étudiant·e·s et augmentation de ses ressources.

Le présent rapport porte sur l'année 2019, mais il est impossible de le clore, en mars 2020, sans mentionner la pandémie Covid-19 qui a touché la Suisse de plein fouet et contraint les institutions, dont celles de formation et de recherche telles que l'UNIL, à fonctionner en mode de confinement strict. L'impact sur la société, sur la santé économique, et sur la disponibilité de ressources dans les années à venir est difficile à estimer mais pourrait être considérable, également pour l'Université. Celle-ci jouera le rôle qu'attend son environnement pour tirer les leçons de cette crise en termes d'enseignement, de relation au travail, d'infrastructure pour la recherche et la diffusion des connaissances. Elle espère en retour que son autorité saura et pourra mettre à sa disposition les ressources nécessaires pour les réalisations correspondantes.

Nouria Hernandez



Rectrice de l'Université de Lausanne

1. Axe 1 : L'enseignement

Au cœur des missions de l'UNIL se trouve l'excellence de l'enseignement universitaire qui se caractérise par son lien étroit à la recherche et aux savoirs les plus pointus, ainsi que par son ouverture au monde à travers les collaborations internationales et les échanges de personnel et d'étudiant·e·s.

1.1 Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite

Introduction

Cet objectif poursuit l'adaptation aux besoins des capacités de former en garantissant la qualité de l'enseignement, que ce soit par la disponibilité du personnel d'enseignement, la mise à disposition des infrastructures nécessaires et le recours pertinent au potentiel offert par les outils numériques.

Mesures

1.1.1 Répondre à l'évolution démographique tout en veillant à l'encadrement des étudiant·e·s

Définition : Cette mesure vise à augmenter les capacités de former en réponse à l'évolution des demandes tout en assurant aux étudiant·e·s de bonnes conditions d'études. L'accent est mis en particulier sur la poursuite de l'amélioration du taux d'encadrement commencée durant la période précédente et sur l'implication systématique d'enseignant·e·s de très haut niveau pour les cours de première année déjà.

Réalisations : La description quantitative de l'encadrement pédagogique des étudiant·e·s ne peut se limiter à la mesure d'un taux pour les deux raisons suivantes :

- diviser des nombres d'étudiant·e·s par des nombres d'enseignant·e·s n'a pas beaucoup de sens, puisque chaque étudiant·e ne bénéficie que de l'encadrement donné par quelques enseignant·e·s et ne croise pas la plupart des autres enseignant·e·s de l'Université ;
- les calculs de « taux d'encadrement » ne tiennent compte ni des échanges d'enseignements ni du fait que les cahiers des charges des enseignant·e·s intègrent également d'autres formes d'enseignement, et des activités de recherche, de service à la cité et d'administration.

Il semble donc préférable de comparer l'évolution relative du nombre d'étudiant·e·s et du nombre d'enseignant·e·s. Le tableau suivant présente cette évolution à l'UNIL depuis 2008; il distingue le cas de la médecine de toutes les autres voies d'études, parce que le nombre de porteur·euse·s d'un titre d'enseignant·e en médecine clinique est relativement important par rapport à l'ensemble de l'UNIL.

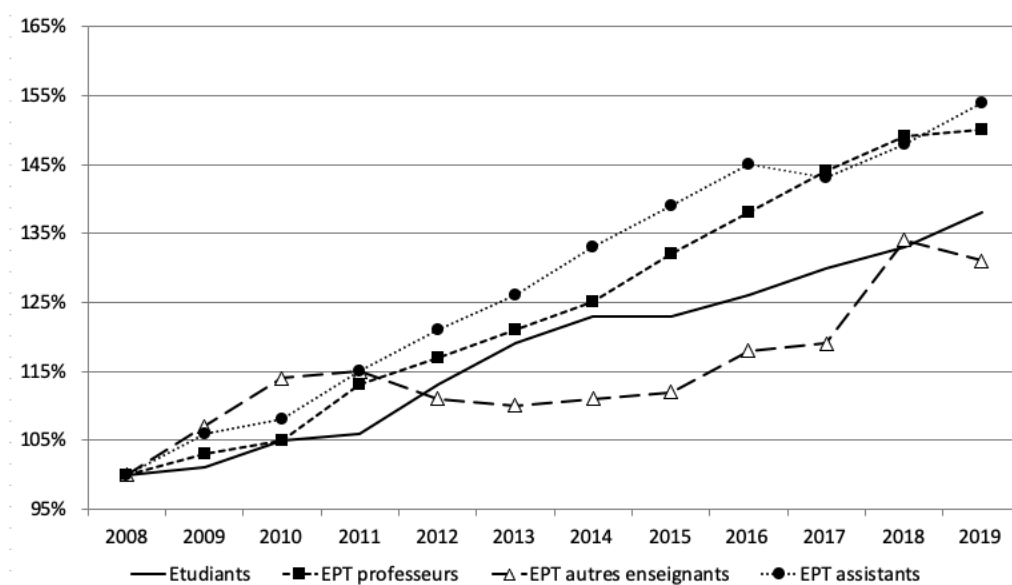
Axe 1 : L'enseignement

	2008	...	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'étudiant·e·s	11'500	...	13'646	14'165	14'189	14'475	14'976	15'334	15'868
Etudiant·e·s (sans médecine)	9'942	...	11'994	12'388	12'314	12'456	12'886	13'196	13'591
Etudiant·e·s en médecine	1'558	...	1'652	1'777	1'875	2'019	2'090	2'138	2'277
Nombre d'EPT de professeur·e·s	390.3	...	474.2	488.5	513.6	539.3	561.6	581.2	588.0
EPT professeur·e·s (sans clinique)	278.1	...	330.9	337.1	359.4	379.9	385.7	399.5	402.8
EPT professeur·e·s médecine clinique	112.2	...	143.3	151.4	154.2	163.4	176.0	181.7	185.2
Nombre d'EPT d'autres enseignant·e·s	398.5	...	439.7	440.9	447.2	470.3	473.7	533.6	521.2
EPT autres enseignant·e·s (sans clinique)	187.6	...	257.2	257.3	262.6	265.4	270.9	276.3	267.7
EPT autres enseignant·e·s médecine clinique	210.9	...	182.5	183.6	184.7	204.9	202.8	257.3	253.3
Nombre d'EPT d'assistant·e·s	853.1	...	1074.8	1132.0	1'187.3	1'235.1	1'221.7	1'258.5	1313.1

En calculant la croissance relative (année de référence 2008), on obtient le tableau et le graphique suivants :

	2008	...	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'étudiant·e·s	100%	...	119%	123%	123%	126%	130%	133%	138%
Etudiant·e·s (sans médecine)	100%	...	121%	125%	124%	125%	130%	133%	137%
Etudiant·e·s en médecine	100%	...	106%	114%	120%	130%	134%	137%	146%
Nombre d'EPT de professeur·e·s	100%	...	121%	125%	132%	138%	144%	149%	150%
EPT professeur·e·s (sans clinique)	100%	...	119%	121%	129%	137%	139%	144%	144%
EPT professeur·e·s médecine clinique	100%	...	128%	135%	137%	146%	157%	162%	165%
Nombre d'EPT d'autres enseignant·e·s	100%	...	110%	111%	112%	118%	119%	134%	131%
EPT autres enseignant·e·s (sans clinique)	100%	...	137%	137%	140%	141%	144%	147%	143%
EPT autres enseignant·e·s médecine clinique	100%	...	87%	87%	88%	97%	96%	122%	120%
Nombre d'EPT d'assistant·e·s	100%	...	126%	133%	139%	145%	143%	148%	154%

Évolution des effectifs :



On constate qu'alors que l'accroissement du nombre d'étudiant·e·s a été accompagné d'une évolution à la hausse du nombre d'assistants et, dans une moindre mesure, du nombre de professeur·e·s, l'effectif des autres enseignant·e·s a connu une légère baisse. Toutefois, l'analyse détaillée nous porte à conclure qu'il s'agit là d'une fluctuation conjoncturelle et non d'une tendance. En effet, cette catégorie regroupe plusieurs statuts différents (MER, MA, chargé·e·s de cours, etc.) dont le nombre de titulaires peut varier d'une année à l'autre ; d'autre part, la courbe représentant cette catégorie rejoint vraisemblablement la pente générale après la forte progression observée en 2018 : cette progression avait elle-même été décrite comme conjoncturelle dans le précédent rapport de gestion, car résultant d'un renforcement des chargé·e·s de cours engagés pour encadrer des formations pratiques en médecine de famille.

1.1.2 Développer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e

Définition : Cette mesure poursuit la dynamique d'innovation pédagogique lancée durant le dernier plan stratégique pour renforcer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e. Au travers de la participation, des interactions et des approches interdisciplinaires, la mesure vise à ce que les étudiant·e·s développent leur autonomie et une réflexivité sur leur apprentissage qui favorisent la curiosité, l'intégrité, l'acquisition d'un esprit critique et la capacité à appréhender des systèmes complexes.

Réalisations : Le Centre de soutien à l'enseignement (CSE) a poursuivi deux programmes d'ateliers de formation aux modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e, pour les enseignant·e·s, et pour les assistant·e·s. En 2019, 106 personnes ont suivi 18 ateliers, ce qui fait monter à 207 le nombre de personnes formées et à 37 le nombre d'ateliers organisés depuis la mise en œuvre du plan stratégique. En outre 65 enseignant·e·s ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique par le CSE pour développer des activités basées sur l'apprentissage actif des étudiant·e·s.

Un document présentant les bonnes pratiques en matière d'apprentissage actif a été produit dans le cadre d'un groupe de travail de l'European University Association (EUA) auquel participaient le CSE et un étudiant de la FAE. Ce document est disponible sur le site Internet de l'EUA¹.

Par ailleurs, les approches centrées sur l'étudiant·e se développent par le biais d'enseignements innovants rendus possibles par le Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP). En 2019, la thématique de ce dernier était « *La diversité au service de l'enseignement et de l'apprentissage* ». On entend par là l'implication des étudiant·e·s dans des activités dont les objectifs d'apprentissage tirent profit de l'hétérogénéité des participants ; l'élargissement des situations d'apprentissages à des contextes permettant la découverte, la compréhension ou la reconnaissance des apports que peut permettre la diversité ; la mise en place d'activités permettant aux étudiant·e·s de trouver les outils ou méthodes adaptés à leur manière d'apprendre. Dix projets ont été soutenus dans ce cadre. Les modalités du FIP sont en cours de révision afin d'inclure le soutien à de projets pédagogiques facultaires ou inter-facultaires de manière à faire bénéficier ces innovations au plus grand nombre.

1.1.3 Encourager l'acquisition des compétences transverses nécessaires à la transition numérique

Définition : La numérisation de la société et de l'économie motive cette mesure : tous les étudiant·e·s doivent développer une palette de compétences pour pouvoir pleinement jouer leur rôle dans cette transition. Il s'agit d'un côté d'acquérir une certaine maîtrise technique, mais aussi de pouvoir appréhender les impacts du numérique dans leurs diverses déclinaisons sociales, scientifiques, légales, économiques, médicales, environnementales, éthiques...

Réalizations : Plutôt que de s'appuyer sur un référentiel générique et de produire des ressources d'enseignement de manière globale, l'UNIL fait le pari ambitieux de proposer un modèle souple et dynamique, conceptualisé par un corps d'experts numériques et destiné à intégrer les réflexions en lien avec le numérique au cœur même de ses cursus. Ainsi le « Cadre pour le développement d'une culture numérique à l'UNIL » a été produit par un groupe de travail mis en place par le Vice-Recteur Enseignement & Affaires Étudiantes, avec l'appui du Centre de Soutien à l'Enseignement (CSE), pour réunir des enseignant·e·s experts du domaine. Ce cadre s'articule autour de quatre domaines (Architectures, Données, Pratiques et Société) qui contribuent à la création et au développement d'une culture numérique chez les étudiant·e·s, dans le cadre de leurs cursus de formation. Son caractère dynamique et ouvert va permettre aux équipes pédagogiques de chaque faculté de définir les compétences numériques pertinentes et adaptées à leur contexte d'enseignement. Une méthodologie a été mise en place en fin d'année 2019 pour soutenir les équipes facultaires dans la rédaction des *Learning Outcomes Numériques* de chaque cursus de bachelor. L'accompagnement des équipes facultaires pour les cursus de Bachelor est planifié pour 2020.

¹<https://eua.eu/downloads/publications/eua%20tpg%20report%205-%20promoting%20active%20learning%20in%20universities.pdf>

Afin de promouvoir le développement des compétences numériques au sein de l'institution, le CSE s'est réorganisé et a complété son offre. A titre d'exemple, une Cellule d'Appui Multimédia Enseignement (deux réalisateurs et un graphiste) a été créée en octobre 2019 afin de soutenir les enseignant·e·s dans l'hybridation de leur enseignement. 51 capsules vidéos ont déjà été produites au cours des trois derniers mois de l'année.

1.1.4 Promouvoir la qualité des évaluations (examens et validations)

Définition : Cette mesure promeut la qualité des examens et des validations des acquis en favorisant le recours pertinent à des formats et des questions qui mobilisent la réflexion plutôt que la mémorisation. Cette étape, essentielle dans tout enseignement de haute qualité, est particulièrement cruciale quand il s'agit d'évaluer de grands effectifs.

Réalisations : Le Centre de soutien à l'enseignement (CSE) a engagé un conseiller pédagogique spécialisé en docimologie. En 2019, 26 accompagnements pédagogiques ont été réalisés pour développer la qualité des évaluations (définition des modalités d'examen, définition des critères d'évaluation, élaboration de grilles critériées, etc.).

En 2018, la décision avait été prise d'anonymiser les épreuves écrites sur demande du Conseil de l'Université. En 2019, le CSE a accompagné les facultés dans les travaux nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, en élaborant un système d'anonymisation, mais aussi en identifiant les épreuves qui devront déroger à cette décision. Une solution d'anonymisation par étiquette autocollante a été identifiée et le processus pilote d'anonymisation a été élaboré. La phase pilote sera mise en œuvre durant le semestre de printemps 2020.

Le Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologie (RISET) a coordonné un projet pour le développement de l'*e-assessment*. La solution technique a été mise en place et une phase pilote aura lieu au printemps 2020.

A la demande de la Direction, le CSE a réalisé une étude pilote sur les facteurs de réussite et d'échec en 1^{ère} année de bachelor. Cette modélisation sera appliquée à l'ensemble des cursus de bachelor afin de fournir aux responsables de cursus des informations sur la qualité des examens.

Enfin le CSE a participé, avec un étudiant de la FAE, au groupe de travail de l'European University Association (EUA) sur l'évaluation des apprentissages des étudiant·e·s. Cette contribution a permis la production, conjointement avec dix établissements européens, d'un document présentant des recommandations sur la qualité des évaluations ; il sera disponible prochainement sur le site Internet de l'EUA², où une présentation de l'expertise de l'UNIL dans ce domaine est également disponible³

² <https://eua.eu/resources/news.html>

³ <https://eua.eu/resources/expert-voices/137-developing-the-quality-of-student-assessment-systems.html>

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.1

Les deux premières mesures décrites ci-dessus illustrent une attention et un effort continu consacrés à la qualité de l'enseignement, à la promotion des spécificités de la formation universitaire et à l'innovation pédagogique. L'UNIL a consacré d'importantes ressources pour que ces valeurs puissent être largement promues dans un grand nombre de cours. Une perspective d'avenir consiste à en accroître la promotion à l'échelle des cursus est en voie de mise en œuvre.

La volonté d'œuvrer à la qualité des examens – fondée sur le rôle crucial que jouent ceux-ci sur les processus d'apprentissage – existe de longue date au sein des facultés, mais elle est plus récente à l'échelle institutionnelle. Le développement d'un dispositif d'*e-learning* et le début d'une généralisation de l'anonymisation des épreuves écrites en sont les premières réalisations concrètes. Par ailleurs, l'analyse des descripteurs et déterminants de la réussite au début des cursus de bachelor a débuté.

Quant aux défis de la numérisation – qu'il s'agisse de numériser l'enseignement ou d'enseigner la numérisation – ils sont déjà très largement intégrés dans chacune des facultés de l'UNIL. Dans ce contexte, la mesure y relative du plan stratégique est mise en œuvre dans un esprit d'actualisation et de généralisation à toutes les formations, tenant compte aussi bien des spécificités disciplinaires que des enjeux communs à toutes les disciplines. Un cadre de référence innovant est en voie de déploiement dans ce but.

Critères de réalisation	
Bilan de l'évolution du nombre d'enseignants par rapport au nombre d'étudiant·e·s	Augmentation correspondante du nombre d'assistant·e·s et, dans une moindre mesure, du nombre de professeur·e·s. Ce dernier élément sera à surveiller, de même que le nombre des autres enseignant·e·s qui connaît une baisse considérée, en l'état, comme conjoncturelle.
Bilan des mesures contribuant au « <i>student centered learning</i> »	Poursuite des ateliers de formation des enseignant·e·s et assistant·e·s, augmentation du nombre de personnes formées. Poursuite des accompagnements pédagogiques individuels. Publication de matériel de sensibilisation et d'information. Mise en œuvre de 10 nouveaux projets d'innovation pédagogique.
Bilan des mesures encourageant les compétences transverses touchant au numérique	Publication d'un cadre innovant de compétences numériques, adaptable à tous les cursus. Sur cette base, lancement des démarches facultaires pour l'identification de nouveaux objectifs de formation numériques et la cartographie des compétences numériques dans les cursus de bachelor. Lancement d'une « cellule d'appui multimédia enseignement » pour soutenir l'hybridation des modalités d'apprentissage et d'enseignement.
Bilan de la qualité des examens des divers cursus et des mesures consécutives	26 accompagnements pédagogiques ciblés sur la réalisation d'examens. Conduite des premières études sur les descripteurs et déterminants de la réussite en première année de chaque cursus de bachelor. Réalisation d'une plateforme d' <i>e-assessment</i> et lancement d'une phase pilote d'utilisation. Lancement d'une phase pilote pour l'anonymisation des épreuves écrites.

1.2 Faciliter l'accès aux études

Introduction

Les Hautes écoles sont des acteurs-clés d'une société du savoir équitable et inclusive, miroir de sa diversité, et à ce titre des facteurs de cohésion sociale. Or, si la société suisse s'est profondément transformée au cours du dernier siècle, certaines classes sociales et minorités ont encore sensiblement moins de chances d'accéder à des études universitaires (source : J. Falcon, in *Social Change in Switzerland*, 2016). Avec les autres acteur·trice·s de la formation, l'Université partage la responsabilité de s'assurer que ces populations sont représentées dans la communauté de ses étudiant·e·s et de ses collaborateur·trice·s. L'objectif s'inscrit ainsi dans la volonté d'assurer à toute personne qui en a les compétences, la motivation et le droit, selon les règlements en vigueur, un accès à l'université, quels que soient son origine sociale et son parcours de vie. C'est à la fois un enjeu d'intégration, mais également d'excellence académique, qui se nourrit de la confrontation des perspectives et des idées.

Mesures

1.2.1 Encourager l'accès aux études à des populations peu représentées

Définition : Cette mesure met l'accent sur les catégories de la population qui sont encore peu représentées à l'université, telles que celles issues de familles non universitaires ou de la migration, ou comme les personnes en situation de handicap. En partenariat avec les autres acteur·trice·s de la formation et de l'orientation, il s'agit d'encourager les personnes qui en montrent l'intérêt et les capacités à entreprendre des études universitaires et de diversifier les publics touchés.

Réalisations :

– **Mystères de l'UNIL :**

Pour la 14^e année consécutive, l'Université a organisé les Mystères de l'UNIL. Elle a accueilli 117 classes des écoles vaudoise (2'252 élèves) les jeudi 23 et vendredi 24 mai, et environ 8'000 personnes lors du week-end grand public des 25 et 26 mai. L'engouement des classes a encore dépassé celui des éditions précédentes : les inscriptions des écoles, ouvertes au mois d'avril, ont été complètes en quatre jours.

Chaque édition de la manifestation mobilise quelque 300 membres de la communauté universitaire (étudiant·e·s, assistant·e·s et enseignant·e·s/chercheur·e·s) pour l'animation des activités scientifiques et l'accueil des visiteur·euse·s. S'y ajoute le travail des services impliqués dans la préparation de l'événement tout au long de l'année (communication, culture et médiation scientifique, bâtiments, sécurité...). La manifestation, gratuite, est destinée à familiariser les enfants et les familles de tous horizons avec le monde universitaire et la recherche en sciences humaines et sciences de la vie. Cette année, 33 ateliers et visites de laboratoires leur étaient proposés sur le thème des émotions avec, comme trame narrative, la suite des aventures de Gô et Kin, héros de manga créés pour l'édition 2018 et dont la saga trouvera son dénouement lors des Mystères 2020.

Deux innovations introduites en 2018 ont été reconduites avec succès. Les Rencontres de l'Anthropos Café, tout d'abord, qui proposent des interviews de chercheurs par des journalistes sur le thème de la manifestation. Six rendez-vous de ce type ont eu lieu. Le livre des Mystères, ensuite, qui permet de donner une deuxième vie, plus durable, au travail de vulgarisation fourni par les scientifiques pour la préparation des ateliers. Le deuxième volume des « Mystères de la connaissance » est paru début mai, à l'occasion du Salon du livre de Genève, aux éditions La joie de lire. Selon le concept de la collection, l'écrivain Bruno Pellegrino – Prix des Libraires de Payot 2018, Prix Alice Rivaz 2018 et Chercheur FNS junior au Centre des littératures en Suisse romande de l'UNIL – s'est inspiré de discussions avec des chercheurs pour créer une fiction entrecoupée d'encadrés didactiques sur le thème de la peur, émotion particulièrement présente dans la littérature enfantine. Ces ouvrages ont été écoulés en librairie (en Suisse et en France) et une centaine a été distribuée aux enseignant·e·s des classes lors de leur visite des Mystères.

Enfin, l'édition 2019 a permis de tester l'intérêt du public pour des conférences plus traditionnelles, données dans les auditoriums de l'Amphimax. L'expérience consistant à assister à un « vrai » cours universitaire a été appréciée du public. Ce format sera peut-être appelé à se pérenniser lors des prochaines éditions, le défi, pour les organisateurs, étant de se renouveler année après année tout en réutilisant les ingrédients qui ont permis aux Mystères de trouver leur place dans l'agenda des classes et des familles vaudoises. Le site web unil.ch/mysteres/ collecte toute la documentation produite dans le cadre de cette manifestation et permet le visionnement de certaines conférences qui ont été enregistrées.

- Étudiant·e·s réfugiés, requérant·e·s d'asile ou admis à titre provisoire :
En 2018, la Direction de l'UNIL avait estimé, après évaluation avec la responsable du Centre social pour l'intégration des réfugiés (CSIR) du Canton de Vaud, que l'offre d'études actuelle de l'UNIL — notamment grâce au statut d'auditeur·trice à l'École de français langue étrangère et dans les facultés — suffit à couvrir les besoins et qu'il n'est pas nécessaire pour l'instant de créer de nouveaux enseignements dédiés. La situation reste inchangée en 2019. Sur le campus, plusieurs activités et services sont proposés spécifiquement aux personnes provenant de l'immigration qui souhaitent commencer ou reprendre des études. L'association « UNIL sans frontières », qui s'est constituée en 2018, continue de proposer un soutien dans les démarches administratives académiques, du mentorat, ainsi que des événements de socialisation. L'Aumônerie des Hautes écoles reste également active pour trouver des étudiant·e·s qui s'engagent en faveur des migrant·e·s, pour faire du bénévolat et pour organiser des événements de rencontre entre réfugié·e·s, étudiant·e·s et chercheur·e·s.

A la rentrée académique 2019, 12 personnes issues de l'immigration ont été immatriculées (six réfugié·e·s avec permis B, deux avec permis F, quatre avec permis N). Trois de ces personnes ne disposaient pas de tous les documents requis et ont dès lors bénéficié de la procédure de déclaration sur l'honneur. Même si le nombre de personnes n'étant pas en possession de l'ensemble des documents requis a été plus élevé en 2019 qu'en 2018 (+2), le nombre total de demandes de réfugié·e·s ayant abouti à une immatriculation est en recul (17 en 2018) par rapport aux années précédentes.

Une page spécifique du site internet du Service des immatriculations et inscriptions⁴ fournit les informations pertinentes à destination des réfugié·e·s, requérant·e·s d'asile ou personnes admises à titre provisoire intéressés par des études à l'UNIL.

- Soutien aux personnes en situation de handicap :
Chaque faculté dispose d'une personne en charge de répondre aux demandes d'étudiant·e·s en situation de handicap, en particulier en matière de moyens auxiliaires et d'aménagements individuels des modalités d'apprentissage ou d'évaluation. La Direction assure une coordination de ce dispositif. Elle réunit périodiquement les répondant·e·s des facultés en charge des étudiant·e·s en situation de handicap pour des échanges sur les problèmes concrets auxquels ceux-ci sont confrontés. Une rencontre avec les étudiant·e·s concernés est organisée annuellement, en plus d'entretiens individuels. La Direction organise en outre des formations théoriques et des ateliers pratiques destinés aux répondant·e·s facultaires et aux enseignant·e·s : suite à la rencontre de 2018 avec le médecin cantonal, la Direction a émis des recommandations pour coordonner et favoriser la cohérence des pratiques des facultés et écoles en matière de certificats médicaux liés au handicap.

⁴ <https://www.unil.ch/immat/fr/home/menuguid/faq--infos-utiles/informations-utiles/information-for-refugees.html>

- Mise en œuvre d'une option de temps partiel pour les bachelors :
Afin de mieux répondre aux besoins des étudiant·e·s qui doivent travailler à côté de leurs études, qui assument des charges familiales, qui souffrent de problèmes de santé ou qui ont des projets personnels particuliers, la Direction a décidé d'ouvrir l'option de ses cursus de bachelors à temps partiel, qui existe déjà pour les masters. En 2019, les plans d'études, règlements et directives requis ont été modifiés en conséquence. Tous les bachelors de l'UNIL seront proposés à temps partiel dès la rentrée d'automne 2020.

1.2.2 Poursuivre la mise en œuvre de la valorisation des acquis d'expérience (VAE)

Définition : Cette mesure vise à renforcer, évaluer et élargir les procédures de valorisation des acquis de l'expérience (VAE). La prise en compte de l'expérience acquise par la pratique permet d'alléger le cursus académique et facilite l'intégration de personnes au parcours de formation atypique.

Réalizations : L'offre de VAE concerne les bachelors et masters ès Lettres, les bachelors et masters en Sciences sociales, Science politique et Sciences du sport, le Bachelor ès Science en biologie, le Master en Droit et le Bachelor en Sciences des religions.

La campagne d'information a été poursuivie avec la mise à jour du site www.unil.ch/vae, dont le nombre de consultations est passé de 500 en 2017 à 1'500 en 2019.

Les conseiller·ère·s VAE, chargés d'accompagner les candidat·e·s dans l'élaboration de leurs dossiers, ont poursuivi leurs rencontres au sein du Réseau Romand de la VAE (partenariat UNIL, Université de Genève et HES-SO), dans le but de développer une culture commune de la VAE entre les partenaires et à harmoniser les pratiques.

Les demandes pertinentes d'information concernant la VAE à l'UNIL se stabilisent à une vingtaine par année (25 en 2019, 29 en 2018, 24 en 2017) ; s'y sont ajoutées en 2019 deux demandes de préavis. On constate donc que la concrétisation de parcours universitaires au bénéfice de la VAE reste rare ; il sera toutefois intéressant d'observer si la possibilité de suivre les bachelors à temps partiel provoque un accroissement.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.2

L'UNIL poursuit sa politique d'ouverture à l'égard des étudiant·e·s en situation particulière. Ainsi, la décision d'offrir la possibilité d'accomplir les bachelors à temps partiel dès l'automne 2020 pourrait répondre à plusieurs types de besoins. Concernant les étudiant·e·s issus de la migration, le dispositif en place semble répondre aux besoins. Les contacts réguliers avec les personnes et les instances compétentes visent à la meilleure prise en charge des situations particulières, et à la capacité de s'adapter à l'évolution des demandes, le cas échéant. Quant à la VAE, si elle répond à des critères que peu de candidat·e·s réunissent, elle est désormais fondée sur un dispositif bien en place à l'UNIL.

Critères de réalisation	
<p>Bilan des mesures visant à encourager les populations peu représentées à suivre des études universitaires</p>	<p>Mystères de l'UNIL 2019 : 2'252 élèves de 117 classes vaudoises et environ 8'000 autres visiteur·e·s.</p> <p>Maintien d'un dispositif qui semble actuellement répondre aux besoins des étudiant·e·s issus de la migration, en coordination avec les instances cantonales compétentes, dans un contexte de léger recul des demandes.</p> <p>Maintien d'un réseau actif visant à répondre aux besoins des étudiant·e·s en situation de handicap, et coordination accrue des réponses aux demandes particulières d'aménagement des études ou des évaluations.</p> <p>Finalisation des travaux préparatoires pour la mise en œuvre, dès l'automne 2020, de la possibilité de suivre les cursus de bachelor à temps partiel.</p>
<p>Bilan des mesures visant à étendre les procédures de la VAE</p>	<p>Stabilisation du nombre de personnes envisageant une demande de VAE à une vingtaine par année. La concrétisation de parcours universitaires au bénéfice de VAE reste très rare.</p> <p>Poursuite de la coordination au niveau des Hautes écoles romandes.</p>

1.3 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail

Introduction

Cet objectif cherche à améliorer, auprès des employeur·e·s et des étudiant·e·s, la compréhension et la mise en valeur des spécificités et des acquis d'un parcours universitaire. En effet, au fil de leurs études, les étudiant·e·s sont appelés à acquérir des compétences très pointues mais aussi transversales telles que l'autonomie, l'adaptabilité, la curiosité, l'esprit d'analyse, la créativité et la capacité à gérer la complexité ou l'incertitude. Celles-ci constituent le socle sur lequel ils appuieront leur apprentissage et leur pratique professionnelle pour devenir des acteur·trice·s informés, responsables et capables de s'adapter.

Mesures

1.3.1 Promouvoir les formations universitaires auprès des employeur·e·s

Définition : Cette mesure vise à développer un dialogue avec les employeur·e·s, d'un côté pour affiner la perception par la Haute école de leurs besoins et, d'un autre, pour expliciter et valoriser les atouts des diplômé·e·s universitaires. Il s'agit de rendre visible les compétences que les étudiant·e·s ont acquises, qu'elles soient spécifiques à leur champ d'études ou transversales.

Réalisations : En 2019 les étudiant·e·s ou diplômé·e·s des diverses facultés ont eu l'occasion de participer à 12 événements sur la thématique du passage à l'emploi, organisés par les facultés ou des associations d'étudiant·e·s ou d'alumni.

Pour sa part, le Service d'orientation et carrières (SOC) a organisé, ou participé à, plusieurs projets visant à mettre en évidence les compétences développées par les étudiant·e·s durant leur cursus, et promouvoir les formations universitaires auprès des employeur·e·s.

Le SOC a organisé en mars 2019 les *Rencontres Carrières*, qui était une tentative de réunir dans le cadre d'une manifestation transverse toutes les Facultés. 70 professionnel·le·s invités de 41 organisations des secteurs public, parapublic et privés ont répondu présent (Banque cantonale vaudoise, Le Temps, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Fondation du Montreux Jazz Festival, Vaudoise assurance, Médecins sans Frontières Suisse, Richemont Suisse - par exemple). Un tiers seulement des 300 étudiant·e·s inscrits se sont effectivement présentés à la manifestation. L'événement avait pour but de favoriser les rencontres et la prise d'informations auprès de professionnel·le·s pour les étudiant·e·s et les diplômé·e·s de toutes les facultés. Un espace de réseautage a permis ces échanges ; les participant·e·s pouvaient également s'inscrire à trois prestations : - des entretiens d'embauche pour des places de stage ou d'emploi au concours (Speed meeting) - un CV check - une photo professionnelle pour le CV. L'UNIL a également profité de la présence des professionnels pour leur proposer préalablement différentes conférences à propos des nouvelles technologies dans le recrutement, des compétences transférables acquises durant un cursus universitaire et des formations délivrées à l'UNIL. Le SOC planifie donc de développer à l'avenir de nouvelles formes

d'activités événementielles, probablement plus sectorielles dans l'objectif de favoriser le passage à l'emploi des diplômé·e·s, en capitalisant sur les acquis et le bilan de cette expérience.

A cette occasion a été présentée la nouvelle vidéo réalisée à l'attention de acteurs du marché de l'emploi et des étudiants : *Le transfert de compétences acquises à l'UNIL* (https://www.youtube.com/watch?v=nFynP-eZv_U).

La prestation « Horizon carrière » offre aux étudiant·e·s ou diplômé·e·s l'occasion de rencontres privilégiées avec un potentiel employeur, en collaboration avec le bureau des alumni. L'organisation invitée se présente puis échange avec les participants. En 2019, le SOC a invité l'Hospice Général ainsi que des représentants de l'Administration fédérale (SECO, DFAE, DDPS, OFAG).

Toujours dans l'optique de renforcer les liens avec le marché de l'emploi, le SOC a collaboré aux recrutements d'invités et a participé à l'« Employer Forum », à Berne le 22 août 2019. Cette journée est organisée par le réseau des centres de carrière suisses des hautes écoles.

Les collaboratrices du SOC se rendent à divers forums professionnels ou économiques – des occasions de parler des profils issus de l'UNIL et récolter des informations de première main dans les secteurs d'insertion pertinents.

1.3.2 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire auprès des étudiant·e·s

Définition : Cette mesure met l'accent sur les étudiant·e·s, pour renforcer leur compréhension des compétences qu'ils développent au cours de leurs études, afin qu'ils puissent mieux les mettre en évidence dans leur vie professionnelle. Le recours aux objectifs d'apprentissage (learning outcomes) dans la structuration et la communication des cours en est un des moyens.

Réalisations : Le SOC a développé plusieurs prestations et activités pour favoriser la sensibilisation du personnel d'enseignement et des étudiant·e·s aux acquis d'un parcours universitaire, en vue de se préparer à l'insertion professionnelle :

- Ateliers emploi : plusieurs ateliers sont proposés pendant l'année sur les outils de recherche d'emploi (réseaux sociaux professionnels, dossier de candidature, test de personnalité, simulation d'entretien d'embauche, « réseauter : mode d'emploi »). Ces ateliers ont été évalués de manière très positive par les 140 étudiant·e·s qui y ont pris part en 2019. Il est prévu de réfléchir au positionnement de ces prestations afin qu'elles répondent toujours mieux aux besoins des étudiant·e·s et puissent évoluer.
- En 2019, 157 personnes ont bénéficié d'un *coaching-emploi*, soit plusieurs entretiens individuels avec un·e psychologue du travail ou conseiller·ère en orientation. Outre le coaching sur rendez-vous, les permanences sont régulièrement sollicitées pour les questions liées à l'emploi : 398 passages pour cette année (ce qui représente presque la moitié du total des permanences).

- Accompagnement à la recherche de stages « Unistage » : plus de 360 offres ont été publiées en 2019, dont une partie par 120 nouveaux partenaires. Pour y répondre, les étudiant·e·s candidat·e·s peuvent recevoir sur demande un accompagnement individuel dans la constitution de leurs dossiers de postulation.
- En amont de la journée *Rencontres carrières* (cf. supra 1.1.1) une dizaine de dates ont été proposées aux étudiant·e·s intéressés à participer, pour qu'ils préparent leurs rencontres de manière à en tirer le plus grand profit (ateliers « Réseauter : mode d'emploi »). Une centaine d'entre eux ont pris part à cette mesure.
- Le site unil.ch/rencontres-carrieres a été mis en place suite à la manifestation de mars 2019 afin de favoriser la communication sur les événements emploi organisés à l'UNIL par les facultés ou les services centraux. La vidéo mentionnée plus haut (Le transfert de compétences acquises à l'UNIL) est disponible sur ce site.
- Le SOC investit du temps pour effectuer une veille qui permet d'alimenter la page Facebook facebook.com/unil.etapres avec deux posts par semaine au moins. Le but étant d'informer des événements ayant lieu hors UNIL qui sont des occasions de s'informer et réseauter, et de relayer des articles relatifs au thème de l'emploi. La page est suivie par 558 personnes à ce jour.
- Un « café-emploi » a réuni les conseiller·ère·s aux études des différentes facultés ainsi que les associations d'étudiants représentatives pour échanger sur les prestations délivrées par le SOC et pour favoriser la coordination des différentes offres sur la thématique des compétences transférables et de l'insertion professionnelle.
- Le parcours de plusieurs diplômé·e·s a été publié sur unil.ch/perspectives/portraits

1.3.3 Favoriser les contacts entre les étudiant·e·s et le réseau des anciens étudiant·e·s (ALUMNIL)

Définition : Cette mesure encourage les étudiant·e·s à construire leur réseau, notamment en profitant des contacts avec les anciens étudiant·e·s, réunis au sein de la Communauté ALUMNIL. C'est aussi une occasion pour l'Université de développer une communauté intergénérationnelle et d'entretenir à travers elle une relation dynamique avec son environnement social et économique.

Réalisations : Le Bureau des alumni propose aux étudiant·e·s en mobilité de les mettre en contact avec des membres du réseau domiciliés dans la ville de leur futur séjour d'études. En décembre 2019, le Réseau ALUMNIL disposait de 175 personnes-relais réparties dans 127 villes de 46 pays. En 2019, il a été en mesure de répondre à 88 demandes de mise en contact, sur 90 demandes reçues.

En septembre 2019, le Bureau des alumni a lancé TandemPRO, nouveau service de partage d'expériences entre alumni. Basé sur le même principe que le tandem linguistique offert par l'UNIL, c'est-à-dire gratuit et sans engagement à long terme, TandemPRO propose à de jeunes diplômé·e·s ou à des alumni en transition de carrière une rencontre avec un membre du Réseau ALUMNIL au bénéfice de quelques

années d'expérience dans un domaine qui les intéresse. En décembre 2019, une centaine de personnes étaient inscrites en qualité de coaches. Elles ont rencontré une vingtaine de personnes.

Au cours de l'année 2019, le Bureau des alumni a publié sept portraits d'alumni qui ont concrétisé une idée en activité culturelle, en projet à but non lucratif ou en projet professionnel novateur. C'est une manière d'inspirer les membres du réseau qui cherchent eux aussi à se lancer dans un projet, et d'échanger avec eux à propos d'une telle expérience.

Pour la prestation « Horizon carrière » organisée conjointement avec le SOC, cf. supra 1.1.1.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.3

Les initiatives mises en place en 2019 en matière d'accompagnement des étudiant·e·s vers le monde de l'emploi s'inscrivent dans la continuité des actions entreprises ces dernières années. Elles capitalisent sur l'expertise développée en ce domaine par le Bureau des alumni et le SOC.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures de promotion des formations universitaires auprès de divers acteur·trice·s du marché de l'emploi	<p>Réalisation du premier événement emploi pour toutes les Facultés en mars 2019 « Rencontres-carrières »</p> <p>Participation à l'organisation du 2^{ème} « Employer Forum » du réseau CSNCH, à Berne</p>
Bilan des mesures de sensibilisation du personnel d'enseignement et des étudiant·e·s au <i>learning outcomes</i>	<p>Prestation de « coaching emploi » offerte à 157 étudiant·e·s en 2019.</p> <p>Ateliers emplois suivis par 140 étudiant·e·s.</p> <p>Promotion et réalisation de la prestation « coaching-emploi »</p> <p>Coordination des conseiller·ère·s aux études des différentes facultés avec le SOC dans le cadre d'un « café-emploi ».</p> <p>Réalisation de unil.ch/rencontres-carrieres pour réunir toutes les informations sur les événements emploi de l'UNIL.</p> <p>Organisation à l'échelle de l'UNIL de 12 manifestations sur le thème de l'emploi et carrière après études, au sein des facultés ou par des associations soutenues par l'UNIL.</p>
Bilan des occasions de rencontre entre <i>alumni</i> et étudiant·e·s	<p>Organisation de quatre rencontres employeur·e·s, étudiant·e·s, alumni.</p> <p>Création du service TandemPRO, de partage d'expériences entre alumni (100 coaches inscrits).</p> <p>Animation d'un réseau de 175 personnes-relais (alumni) dans 127 villes/ 46 pays à disposition des étudiant·e·s en mobilité.</p>

2. Axe 2 : La recherche

Le numérique impacte les fondements de la recherche telle qu'elle était pratiquée jusqu'à aujourd'hui. Dans tous les domaines, les nouveaux outils ont non seulement modifié les méthodes de recherche, mais ont également ouvert des champs d'investigation jusque-là inaccessibles. Le mouvement de la science ouverte (Open Science) touche tous les volets de la recherche. Avec le développement de méthodes qui permettent l'implication des représentant·e·s de la société (citizen science ou science citoyenne), avec la possible mise en commun et le partage des données (Open Data) et l'engagement à la publication libre (Open Access), l'Open Science bouscule les modes de conception, de production, d'évaluation et de diffusion de la recherche. Dans le même temps, les chercheur·e·s sont soumis à des logiques grandissantes de productivité.

2.1. Valoriser une recherche de haute qualité

Introduction

Cet objectif vise le développement d'une recherche qui réponde aux plus hautes exigences de qualité et qui soit accessible à la communauté scientifique tout comme au grand public.

Mesures

2.1.1 Garantir la transparence de la recherche ainsi que l'accès sécurisé aux données et aux résultats

Définition : Cette mesure encourage les chercheur·e·s à porter une attention particulière à la production, à la gestion et à la diffusion de leurs résultats, que ce soit au travers de la mise à disposition de leurs données (Open Data) dans le respect des standards en matière de protection de l'individu, ou par la publication scientifique libre (Open Access).

Réalisations : 2019 est l'année de la concrétisation de nombreuses réflexions et intentions initiées au cours des années précédentes dans la perspective d'assurer une bonne gestion des données et des résultats de la recherche. Ainsi la Direction a validé en juin la directive 4.5 « Traitement et gestion des données de recherche » qui définit les règles de gestion des données de recherche (notamment l'établissement d'un Data Management Plan (DMP) pour toute demande d'espace de stockage sur les serveurs de l'UNIL), fixe les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes et définit les principes de tarification pour l'utilisation des ressources de la nouvelle Division calcul et soutien à la recherche du Centre informatique (cf. infra 2.2.1).

Près de 60 doctorant·e·s et post-doctorant·e·s ont pu suivre une formation sur le cycle de vie des données de recherche. Un accompagnement sur mesure a également été proposé à une vingtaine de chercheur·e·s pour les conseiller sur l'établissement d'un DMP dans le cadre d'une soumission de projet au Fonds National Suisse de la Recherche (FNS).

La Direction de l'UNIL a mis en consultation auprès des facultés et services sa future stratégie Open Science et son plan d'actions en cinq axes (gouvernance,

organisation, infrastructures et outils, formation et conseils, nouvelle culture et communication) avant de l'adopter formellement en décembre. Un flyer présentant l'Open Science et ses composantes principales à l'UNIL, Open Access et Open research Data, a été rédigé à cette occasion.

Le site unil.ch/openscience/ a intégré les aspects liés à la gestion des données de recherche, en français et en anglais.

En matière d'infrastructure et d'outils liés à la gestion des données de recherche, l'UNIL a poursuivi sa collaboration avec l'Université de Zürich et la Fondation FORS, débutée en 2018, visant à la création d'un dépôt de données national (SWISSUBase).

En ce qui concerne l'accès aux publications scientifiques, le projet de refonte de SERVAL, le serveur institutionnel de l'UNIL, a été achevé en décembre 2019. Ce projet de grande ampleur visait à simplifier l'usage de l'outil existant et à l'optimiser pour que les chercheur·e·s se l'approprient et en fassent un usage systématique. Un chantier d'une ampleur encore plus grande est planifié pour les années à venir, celui du changement de système d'exploitation du serveur, qui permettra de garantir la maintenance de l'outil sur le long terme et son adaptation à l'évolution des standards en matière de politique Open Access.

Concrètement, le projet 2019 avait pour but d'améliorer deux facteurs clés : la visibilité des travaux déposés (1'423'325 téléchargements en 2019) et la facilité de dépôt pour rendre le processus de saisie plus intuitif pour les chercheur·e·s. D'autres fonctionnalités ont été introduites, telle la génération de listes de publications au format .docx répondant aux exigences du FNS, la notification automatique aux auteur·e·s d'une publication lorsqu'une nouvelle notice est créée, l'importation automatique des nouvelles publications, etc.

Un système de monitoring sera mis en place en 2020 pour suivre l'évolution de la proportion de publications mises en libre accès à l'UNIL en utilisant les données tirées de SERVAL.

En outre, grâce à un accord de licences nationales établi entre le Consortium des bibliothèques universitaires suisses et quatre éditeurs scientifiques, plus de 2000 textes intégraux d'articles (versions publiées) ont pu être déposés dans SERVAL et sont désormais partagés librement.

2.1.2 Garantir une éthique de la recherche

Définition : Cette mesure vise à sensibiliser les étudiant·e·s et les collaborateur·trice·s à une production scientifique intègre qui recourt à des méthodes robustes, transparentes, indépendantes et dans le respect des principes éthiques.

Réalisations : La nouvelle commission d'éthique de la recherche de l'UNIL (CER-UNIL) créée par la Direction est entrée en fonction au printemps, avec le recrutement de son futur coordinateur. La CER-UNIL est composée de 22 membres internes et externes à l'UNIL nommés pour quatre ans. La première séance plénière a eu lieu le 21 juin. Suivant le souhait des différentes facultés, sept commissions facultaires interdisciplinaires ont été mises en place. La CER-UNIL délègue notamment à ces commissions l'évaluation éthique des travaux effectués sous supervision de type bachelor, master ou doctorat.

Les demandes d'attestations de conformité éthique sont gérées via une plateforme électronique créée à cet effet et traitées en priorité par les responsables de plateforme nommés dans chacune des sept facultés. Ces responsables ont bénéficié d'une formation en éthique de la recherche organisée conjointement par le Centre Interdisciplinaire de Recherche en Ethique (CIRE) et la Formation continue UNIL-EPFL (FCUE). Outre la gestion des évaluations, les responsables de plateforme ont également un rôle de soutien et de conseil auprès des chercheur·e·s et travaillent en collaboration avec le coordinateur de la CER-UNIL et la directrice du CIRE.

La page unil.ch/cerunil/ regroupe les informations, contacts et documents utiles aux chercheur·e·s et sert de point d'entrée à la plateforme informatique de dépôt en ligne.

Un atelier d'introduction à l'éthique de la recherche à destination des doctorants et post-doctorants a été mis en place par le Graduate Campus. Il est dispensé par le coordinateur de la CER-UNIL. Des ateliers sur la thématique ont également été dispensés à l'UNIL dans le cadre de différentes écoles doctorales et programmes de recherche.

2.1.3 Intensifier la valorisation et la communication des résultats de la recherche au sein et hors de la communauté scientifique

Définition : Cette mesure appuie les chercheur·e·s dans la diffusion de leurs résultats de recherche et renforce la communication du travail des jeunes chercheur·e·s en particulier. Une des réalisations pourrait consister en la mise à disposition d'une base de données consultable par le grand public et les médias.

Réalisations :

Incitation à l'Open Access au sein de la communauté UNIL

D'importants efforts ont été faits en 2019 pour mettre en place et consolider le soutien aux chercheur·e·s. Ce soutien a pris la forme de :

- Formations présentiels sur le sujet de l'Open Access et l'utilisation de SERVAL en français et en anglais ;
- Auto-formation :
 - Cours à distance (Cours Moodle disponible en tout temps en français) ;
 - Tutoriels vidéo courts montrant le fonctionnement de SERVAL ;
 - Guide juridique (et webinaire) expliquant les enjeux de l'Open Access dans l'optique du droit d'auteur ;
- Création d'un Assistant personnel Open Access en ligne, Papago, capable de donner automatiquement des informations précises sur les droits et obligations des chercheur·e·s en ce qui concerne la publication en Open Access, en fonction de leur situation spécifique. Ce projet a été primé lors de la journée de lancement du plan d'actions « Open Science » de swissuniversities, organisée à l'EPFL, le 17 octobre 2019.
- Création d'EdiPub UNIL, plateforme institutionnelle d'édition et de publication en Open Access, afin de donner aux revues éditées par les instituts un appui technique et administratif, ainsi qu'une visibilité accrue ;

La sensibilisation aux enjeux de l'Open Access qui a été menée ces deux dernières années et qui a culminé à fin 2019, a permis de commencer le processus de création d'une directive sur le dépôt et le partage des publications de l'UNIL. Cette directive visant à garantir la pérennité des publications de l'UNIL a été élaborée en concertation avec les facultés et devrait entrer en vigueur au cours de l'hiver 2020.

Dans le cadre de la stratégie nationale suisse Open Access et de la transformation internationale de la communication scientifique vers l'Open Access, ses universités membres ont donné à swissuniversities le mandat de négocier avec les maisons d'édition Elsevier, Springer Nature et Wiley, les contrats de licences conventionnels qui arrivent à terme à la fin de l'année 2019, avec l'annonce d'augmentations de prix significatives par rapport aux coûts pratiqués jusqu'alors. Le mandat incluait la négociation de contrats « *Read & Publish* » pour continuer de garantir aux chercheur·e·s suisses le droit de lecture de l'ensemble de l'offre de la maison d'édition, avec un élargissement leur permettant de publier en Open Access sans coûts additionnels. Le tour de négociations arrivé à terme le 13 décembre a abouti à une déclaration d'intention avec la maison d'édition Wiley qui maintiendra inchangé l'accès aux contenus publiés, dans la perspective de la conclusion d'un contrat « *Read & Publish* » en 2021, ainsi qu'à l'annonce d'une potentielle signature de contrat « *Read & Publish* » avec la maison Elsevier en mars 2020. En revanche les parties ont quitté sans résultat la table des négociations avec Springer Nature, qui a accordé une période de grâce pour garantir l'accès aux contenus de cette maison d'édition même en absence de contrat. La Direction de l'UNIL a tenu ses chercheur·e·s informés qu'un tel scénario signifierait une limitation d'accès à la littérature, mais pas une entrave fondamentale à leur activité de recherche et d'enseignement. En effet swissuniversities a élaboré, en collaboration avec le consortium des bibliothèques universitaires suisses, la liste des options permettant d'accéder aux sources scientifiques, tandis que la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne (BCUL) et la Bibliothèque Universitaire de Médecine (BiUM) ont étudié la mise en place de services d'appoint et les possibilités de substitution pour l'obtention d'articles. La Direction a recommandé de privilégier la recherche d'articles dans leur version Open Access légale, ce que permet l'installation de *plugins* de recherche spécifiques sur les navigateurs Firefox ou Chrome. Les communications de la Direction à tous ses chercheur·e·s a révélé une forte solidarité de ces derniers pour la démarche et leur lassitude face à la croissance exponentielle des prix imposés au fil des années par les maisons d'édition qui exploitent leur position dominante.

Valorisation des résultats de la recherche par le transfert de technologie

L'Office de transfert de technologies UNIL – CHUV (PACTT) a été sollicité pour un nombre record de contrats en matière de recherche (176 contrats), de collaboration avec l'industrie, et de propriété intellectuelle, reflet d'exigences légales toujours croissantes.

Cinq projets innovants ont été transférés à des partenaires industriels en octroyant une licence sur la propriété intellectuelle, et deux nouvelles entreprises spin-off ont été créées.

En 2019 trois bourses InnoTREK de CHF 100'000.- ont été attribuées à de jeunes chercheur·e·s, ainsi qu'une bourse de CHF 20'000.- pour un projet dans le domaine

digital. Ceci porte à 21 le nombre de projets soutenus par le fonds de soutien UNIL-CHUV à des projets innovants, depuis sa constitution par le PACTT en 2013. Il a également encouragé la création de sept start-ups.

Formation des chercheur·e·s à la communication

La communication de la recherche est indispensable aux chercheur·e·s pour asseoir leur notoriété dans leurs domaines scientifiques respectifs, mais également au sein de la société et face aux bailleurs de fonds. C'est pourquoi le Dicastère Recherche propose un soutien en communication à tous les chercheur·e·s dans la préparation de la défense de leurs projets soumis à la Commission européenne ou au FNS. En 2020, le Dicastère mettra également en place une stratégie de valorisation de la recherche, qui comprendra un soutien aux chercheur·e·s pour la communication de leurs résultats.

L'UNIL participe depuis 2016 au concours "Ma thèse en 180 secondes" (MT180) <http://wp.unil.ch/mt180/>. En 2019, 14 doctorant·e·s ont présenté les résultats de leurs recherches au grand public, après avoir bénéficié d'une formation spécifique par le Service UNICOM. Cet événement a été suivi par plus de 350 personnes, dont la moitié était externe à l'UNIL.

Visibilité de la recherche auprès du grand public

Depuis la création de son service de communication en 2005, l'UNIL s'est engagée de manière très déterminée dans la communication de son activité auprès du grand public, ne serait-ce que pour tenir les contribuables informés du bienfondé de son activité et défendre au quotidien la légitimité et la raison d'être de la recherche scientifique.

En 2019, l'UNIL compte dans les médias traditionnels en Suisse (journaux, TV radio et leurs sites web) 8'000 occurrences de ses chercheur·e·s, dans des articles ou reportages qui présentent leurs recherches ou recourent à leur expertise pour explication d'un phénomène, soit 1000 occurrences de plus que l'année précédente.

Dans les titres papiers traditionnels, sur 4'700 occurrences en Suisse (+400), c'est sans surprise le titre 24H qui compte le plus de sujets relatifs à l'UNIL (410, +61), suivi par le Temps (370, +64). Le Courrier, la Liberté et l'ATS comptent chacun plus d'une centaine d'occurrences, pour 104 (+24) dans le Matin Dimanche (qui est un hebdomadaire). On compte également 766 (+86) occurrences dans des journaux d'outre-Sarine.

Les statistiques des apparitions de chercheur·e·s UNIL à la RTS en 2019 indiquent 780 occurrences (TV+Radio) (+180) dont 80 au TJ 19 :30. L'ensemble des occurrences de chercheur·e·s des universités du Triangle Azur sur les supports RTS sont inventoriées et consultables en audio et vidéo sur le site avidexperts.ch, élaboré dans le cadre d'une collaboration avec la RTS.

La part des informations publiées sur les sites web appartenant à un titre suisse (journal, tv ou radio) comptait en 2019 plus de 2460 (+460) occurrences liées à l'UNIL et à ses chercheur·e·s, d'autant plus précieuses que relayables sur les réseaux sociaux.

Le développement des réseaux sociaux a ajouté à l'activité médiatique de l'UNIL la possibilité d'un ciblage sectoriel et d'une circulation de la communication au sein de réseaux constitués autour d'un intérêt partagé sur une thématique, dont les membres sont des chercheur·e·s, des journalistes, des politiques, mais aussi des instances publiques ou privées. A titre d'exemple, au 31 janvier 2019, l'UNIL était suivie par 18 646 (+ 2'650) abonnés·e·s sur le réseau Twitter (jugé le plus adéquat en matière de valorisation scientifique), avec une segmentation en groupes tels que : chercheur·e·s et étudiant·e·s UNIL (484 membres), Hautes écoles en Suisse et à l'étranger (587), médias (517), chercheur·e·s hors UNIL (517 membres), mondes politique et économique (602, + 310), magazines scientifiques (73), etc.

A titre d'exemple, au 31 janvier 2018, l'UNIL était suivie par 16'000 abonnés·e·s sur le réseau Twitter (jugé le plus adéquat en matière de valorisation scientifique), avec une segmentation en groupes tels que : chercheur·e·s et étudiant·e·s (763 membres), Hautes écoles en Suisse et à l'étranger (550), médias (490), chercheur·e·s hors UNIL (480 membres), monde politique (290), magazines scientifiques (69), etc.

Finalement l'UNIL est elle-même éditrice de quatre médias qui lui sont propres :

- L'Uniscope, magazine du campus de l'UNIL : 10 parutions annuelles à 8'000 exemplaires dont 2'000 envoyés à des abonné·e·s externes, accessibles également par le biais d'une application tablettes et smartphone. Ce journal s'adresse à l'ensemble de la communauté universitaire ; son rôle est de mettre en lumière les acteur·trice·s et événements du Campus.
- Le magazine Allez-savoir : 3 parutions annuelles à 17'000 exemplaires dont 12'870 abonnements, accessible également sur wp.unil.ch/allezsavoir et par le biais d'une application tablette / smartphone Apple et Android. Le cœur du magazine réside dans des articles de fond sur des thèmes d'actualité alimentés par des chercheur·e·s, complétés par des chroniques relatives à l'activité de recherche à l'UNIL.
- Le site unil.ch/actu qui permet de diffuser de manière immédiate une information élargie sur les actualités de la communauté universitaire, également en matière de recherche. En 2018 le site a reçu 37'000 visites.
- La chaîne UNILTV hébergée sur Youtube qui permet de diffuser les productions filmées produites au sein de l'institution, destinées à promouvoir les cursus, mais aussi à diffuser la captation des colloques et principales conférences scientifiques tenues sur le Campus, ou la présentation de résultats de recherches soumis par ce biais aux médias et publiés sur la page actu de l'UNIL. Aujourd'hui la chaîne compte 9200 abonné·e·s, soit 3200 de plus que l'année précédente.

La publication d'informations sur les médias de l'UNIL est suivie par de nombreux journalistes au titre de source d'information, ce qui aboutit régulièrement à la production d'articles dans leurs propres médias. La conjonction de publications d'articles sur unil.ch/actu et leur diffusion sur les réseaux sociaux - tout particulièrement par le biais de Twitter - est un outil puissant pour assurer une couverture médiatique.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1

2019 a vu une adhésion croissante de la communauté des chercheur·e·s de l'UNIL au concept d'Open Science, qui résulte notamment des politiques incitatives conjuguées du FNS et de swissuniversities. La Direction de l'UNIL relaie cette politique à l'interne et veille à assurer un soutien adéquat aux chercheur·e·s. Les enjeux à venir liés à l'Open Science tiennent au financement de la part des publications éditées en libre accès (Gold road), mais non éligibles auprès du FNS, ainsi qu'à la mise sur pied et à la pérennisation d'infrastructures adéquates pour le stockage et l'accès aux données de recherche dont la nature peut être très variable.

Critères de réalisation	
Proportion d'articles scientifiques de l'UNIL publiés en Open Access (OA)	<p>Un état des lieux effectué en mai 2019 montrait que 36% des articles publiés dans SERVAL (62'000 articles avec identifiant analysés avec Unpaywall) ont été mis en libre accès. Toutes les déclinaisons d'Open Access ont été utilisées à cette fin: 20% des articles étaient disponibles gratuitement dans la page de l'éditeur (Bronze OA), 13% en Gold OA et 3% en Green OA. Le nombre de Green OA est susceptible d'être supérieur puisque la méthode utilisée sous-estime le nombre de manuscrits déposés dans SERVAL.</p> <p>Plus de 1.4 millions de documents ont été téléchargés depuis SERVAL en 2019, ce qui correspond à une augmentation de 65% par rapport à l'année 2018. Les trois principaux pays en termes de téléchargements sont les États Unis, la Suisse et la France, bien que de nombreux pays francophones au-delà de notre voisinage visitent SERVAL régulièrement.</p>
Bilan des mesures visant la gestion, la protection et la mise à disposition des données de recherche	En 2019, près de 60 doctorant·e·s et post-doctorant·e·s ont été formés à la gestion des données de recherche et une vingtaine de chercheurs ont été conseillés sur leur Data management plan par UNIRIS.
Bilan des mesures de promotion de l'éthique et de l'intégrité de la recherche	La CER-UNIL et cinq commissions facultaires sont opérationnelles. 11 projets de recherche ont été traités depuis l'entrée en fonction de la plateforme en octobre 2019. Un premier cours de quatre modules a été organisé pour les responsables de plateforme. Un cours est agendé pour le

	<p>printemps 2020, à destination membres de la CER-UNIL et des Commissions interfacultaires.</p> <p>Les différents ateliers d'introduction à l'éthique de la recherche ont permis de sensibiliser plus de 50 doctorant·e·s et/ou post-doctorant·e·s à la question.</p> <p>Une dizaine de chercheur·e·s ont été soutenus et/ou conseillés par le coordinateur de la CER-UNIL dans le cadre de leurs questionnements éthiques.</p> <p>Un groupe de travail a été créé avec la CER-VD afin de clarifier le champ de compétence de chaque commission et permettre une collaboration étroite.</p>
<p>Bilan de la couverture médiatique et de la visibilité de la recherche à l'UNIL</p>	<p><i>Cf. supra 2.1.3</i></p>
<p>Bilan des activités du PACTT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 29 annonces d'inventions évaluées • 4 demandes de brevets déposées • 173 contrats de recherche traités • 4 nouvelles bourses InnoTREK attribuées (CHF 100'000.- chacune, 1 à CHF 20'000.-), • 2 nouvelles spin-off créées

2.2 Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines

Introduction

Cet objectif permet de poursuivre le développement d'une recherche de pointe dans tous les domaines et de renforcer le soutien aux chercheur·e·s dans leurs démarches pour faire face à une concurrence nationale et internationale qui s'intensifie, en particulier en ce qui concerne l'acquisition de fonds de recherche compétitifs.

Mesures

2.2.1 Renforcer les mesures de soutien aux activités de recherche dans les facultés

Définition : La première mesure, pour une part, consolide l'organisation du réseau des collaborateur·trice·s qui appuient et conseillent les chercheur·e·s et les gestionnaires de recherche. D'autre part, elle prévoit, à l'attention des chercheur·e·s et en particulier des postes de relève, un appui stratégique et opérationnel, ainsi qu'un soutien administratif dans la recherche de fonds. Il s'agit en outre de renforcer les capacités des chercheur·e·s dans la gestion de leurs équipes et de leurs ressources financières.

Réalisations :

a) *Création d'une Division de calcul et de soutien à la recherche*

Cette unité, officiellement créée au 1er janvier 2019 au Centre informatique, a pour mission d'offrir aux chercheur·e·s non seulement une infrastructure de calcul à haute performance, mais également une infrastructure de stockage de données (sensibles et non-sensibles) nécessaire à la réalisation des objectifs du point 2.1.1 ci-dessus. Elle a également comme mission d'aider les chercheur·e·s à mieux utiliser les possibilités offertes par le calcul à haute performance et par d'autres avancées dans le traitement et le stockage de données de masse.

Initiée avec la reprise du savoir-faire et des équipements de Vital-IT et de CADMOS, la Division a investi en 2019 dans les équipements nécessaires à la diversification des services offerts et dans le recrutement des spécialistes devant apporter aide et conseil aux chercheur·e·s. Elle a pleinement réussi à assurer en 2019 la continuité des prestations préalablement offertes et à préparer pour 2020 le déploiement des nouveaux services devant permettre d'intensifier l'utilisation de l'informatique scientifique en sciences économiques, en sciences sociales et en humanités. A cette fin des cours de calcul scientifique ont été mis en place dès juin afin que les chercheur·e·s se familiarisent avec les bonnes pratiques dans ce domaine très spécialisé.

b) *Création d'un Centre de compétence en bioinformatique*

La bioinformatique constitue à l'heure actuelle un outil incontournable de la recherche. Dans les domaines plus spécifiques des sciences de la vie et du monde médical, elle permet de transformer une avalanche de données brutes en des données exploitables par les chercheur·e·s.

Le Centre a vu le jour le 1^{er} juin avec pour mission principale d'offrir aux chercheur·e·s de l'UNIL et du CHUV un soutien pour tous les aspects liés au traitement et à l'analyse des données. Le Centre a rencontré un succès immédiat : sur la durée de ses sept premiers mois d'activité, près de 40 chercheur·e·s de l'UNIL, du CHUV, de l'EPFL, et de l'Université de Berne ont fait appel à son service d'analyse. Ces analyses très variées vont de l'identification de néoantigènes dans la recherche contre le cancer à l'assemblage du génome de la chouette, en passant par l'identification de variations génétiques chez la mouche du vinaigre pour comprendre les bases moléculaires de la régulation des gènes.

En 2020, le Centre deviendra un centre interinstitutionnel UNIL/EPFL, ce qui permettra d'avoir une masse critique de compétences actuellement nécessaire pour répondre aux besoins en analyses de données des sciences de la vie et biomédicales. Un accord-cadre définissant les principes et la procédure de collaboration est en cours d'élaboration.

c) *Création d'un pôle de recherche national (PRN/NCCR) sur les Microbiomes*

Dans le cadre de la mise au concours en octobre 2017 d'une 5^{ème} série de Pôles de recherche nationaux (PRN ou NCCR) par le FNS, la Direction de l'UNIL a activement encouragé ses équipes de recherche à déposer des projets, qui ont fait l'objet d'une présélection interne à l'UNIL, puis d'un appui institutionnel fort. Durant la 2^{ème} phase de sélection en hiver 2019, les deux équipes de recherche UNIL encore en lice ont bénéficié de soutiens administratifs et scientifiques soutenus, notamment sous la forme de relecture critique des projets, de conseils en matière d'interdisciplinarité, d'organisation structurelle, de plan de recrutement du personnel et d'élaboration des budgets, ainsi que d'un coaching serré en préparation de la présentation orale des projets à Berne en mars 2019.

Au cours de l'été, la Direction de l'UNIL a confirmé au FNS sa détermination à allouer d'importants moyens au projet *Microbiomes* du prof. Jan Van der Meer, retenu avec 10 autres projets des hautes écoles suisses pour un choix final par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Au terme d'une procédure extrêmement compétitive, l'UNIL est fière de pouvoir compter en son sein le nouveau pôle de recherche national *Microbiomes*, financé avec cinq autres projets pour une durée initiale de quatre ans, potentiellement extensible à douze ans.

Parmi les atouts de *Microbiomes* on mentionnera une direction partagée avec la Prof. Julia Vorholt de l'ETHZ, une complémentarité entre recherche fondamentale et ingénierie impliquant une douzaine de groupes de recherche côté lausannois entre l'UNIL, le CHUV et l'EPFL, une thématique d'actualité très transversale intéressant tant le domaine de la santé, que le monde végétal, animal et l'environnement, ainsi qu'un fort potentiel en matière de bioinformatique.

d) *Consolidation du réseau de soutien et conseil aux chercheur·e·s et gestionnaires de recherche*

L'accent a été mis sur l'identification de personnes de contact, au sein du Dicastère Recherche et des facultés, qui se sont vu attribuer un rôle déterminant au sein du dispositif général de soutien à la recherche. Pour cela la plupart des facultés ont

désigné leurs « consultant·e·s de recherche » comme personnes-relais entre leurs chercheur·e·s et le Dicastère Recherche.

Pour appuyer l'activité des personnes de contact, le site www.unil.ch/researcher conçu pour offrir des réponses rapides aux chercheur·e·s durant les différentes étapes du cycle de vie de leurs projets de recherche, largement remanié en 2018 a encore été retouché en 2019 pour le rendre Web Mobile Compatible. 27'307 visites ont été recensées en 2019.

Une newsletter recherche a été créée à l'attention des chercheur·e·s de l'UNIL et du CHUV. Elle devrait paraître tous les trois à quatre mois.

Les réunions entre les services centraux, les adjoint·e·s de la Direction, les consultant·e·s de recherche ou adjoint·e·s de facultés ont été renforcées et optimisées. Deux ou trois séances par an sont organisées sur des thématiques transversales. Les vice-doyen·ne·s à la recherche des facultés y sont également conviés. Des réunions entre adjoint·e·s permettent également de mieux coordonner les actions.

Au vu des contraintes grandissantes autour de l'activité de recherche, notamment en matière de déontologie scientifique, d'éthique, de protection des données et d'intégrité scientifique, un groupe de travail de la Commission consultative de la recherche de la Direction a entrepris la rédaction d'un projet de charte de la recherche. Cette charte devrait être assortie d'un vadémécum à l'usage des chercheur·e·s, qui leur permettra de s'orienter dans la complexité des codes et réglementations en vigueur.

e) *Appui stratégique et opérationnel et soutien administratif dans la recherche de fonds*

L'outil <https://www.open4research.eu/lausanne> (cf. RG 2018 p.45) constitue un outil essentiel sur les opportunités internationales de financement de la recherche.

Quatre adjoints du Dicastère Recherche ont notamment pour mission de conseiller les chercheur·e·s UNIL et CHUV, ainsi que la relève académique sur les différentes opportunités de financement auprès du FNS, de la Commission européenne et d'autres instances de financement telles que des fondations. Ils offrent information, conseil et soutien pour la préparation, la soumission, la négociation et la mise en œuvre des projets. Ils travaillent de concert – en particulier pour les propositions soumises au FNS - avec les consultant·e·s de recherche facultaires, dont les missions couvrent notamment la gestion des données primaires de la recherche (Data management Plan - DMP), la sensibilisation aux questions d'éthique, l'établissement de budgets ou encore la relecture de projets.

En 2019, Euresearch UNIL-CHUV a poursuivi son soutien à la participation à la recherche EU par une activité d'information, de motivation et de conseil aux chercheur·e·s (699 prestations). Divers événements ont été organisés ou co-organisés, tels que : «Horizon 2020 Funding Opportunities for Innovative Health Solutions» (16.05), «Information event on ERC Advanced and Synergy Grants» (11.06), «Applicants Training for Marie Skłodowska-Curie Individual Fellowships» (27.6), «ERC Consolidator Grant Applicants Training» (20.11).

Parmi les contrats/projets H2020 signés/lancés en 2019 ceux de type « recherche collaborative » permettent aux chercheur·e·s de l'UNIL d'intégrer de larges réseaux européens, par exemple :

SSP: TIGRE (*Trust in Governance and Regulation in Europe*) - 10 institutions/ 9 pays, ≈ 3 M€, coordination UNIL

FGSE: NARCISO (*NATuRal instability of semiConductors thIn SOLid films for sensing and photonic applications,*) - 6 institutions/5 pays, ≈ 2.6 M€

Ecole des Sciences Criminelles : INSPECTr (*Intelligence Network and Secure Platform for Evidence Correlation and Transfer,*), 19 institutions / 12 pays, ≈ 7 M€

Trois jeunes chercheur·e·s de l'UNIL (FBM) ont obtenus un subside individuel d'excellence du European Research Council (ERC starting grant) :

Prof. S. Soyk : EPICROP (*Dissecting epistasis for enhanced crop productivity*) ≈ 1.5 M€,

Prof. P.-C. Ho : MitoGuide (Integration and adaptation of impaired mitochondrial fitness in orchestrating T cell dysfunction in the tumor microenvironment) 1.5 M€,

Prof. R. Paolicelli : REMIND (*Targeting pathological synaptic pruning by microglia in neurodegeneration*) ≈ 1.5 M€

Vu l'importance stratégique de l'obtention de fonds UE et FNS pour l'UNIL et la réputation de sa recherche, un élément dédié a été ajouté dans le tableau des critères de réalisation ci-dessous, pour faire état des fonds obtenus auprès de ces organes de financement.

f) *Renforcer les capacités des chercheur·e·s dans la gestion de leurs équipes et de leurs ressources financières*

Un poste de gestionnaire administratif et financier, a été créé en 2018 au Dicastère Recherche pour répondre à la complexité croissante de la gestion des financements de recherche FNS et européens, notamment en matière d'éligibilité des coûts analytiques. La titulaire assure notamment la coordination entre le Dicastère Recherche, les plateformes analytiques, les secrétariats/ services facultaires et les chercheur·e·s.

Un vadémécum a été distribué à toutes les plateformes analytiques pour décrire les bonnes pratiques en matière de facturation de leurs prestations. Ce document, associé à la future charte de la recherche (cf. supra b), vise à guider les chercheur·e·s dans les différentes phases administratives du cycle de vie de leurs projets de recherche.

2.2.2 Promouvoir la culture et la pratique de l'interdisciplinarité.

Définition : Cette mesure vise le déploiement de projets interdisciplinaires, essentiels pour appréhender les systèmes dans leur complexité et répondre aux grands défis qui bouleversent nos sociétés. Forte de son pôle en sciences humaines et sociales et de son expérience des approches transversales, l'UNIL peut contribuer à une meilleure compréhension de l'évolution de nos modes de vie et à esquisser des réponses adaptées.

Réalisations : En 2019 la Direction a poursuivi ses efforts de mise en place de cinq « Centres interdisciplinaires de recherche » à vocation interfacultaire, clairement identifiés sur son site web aux côtés des sept facultés. Ils font l'objet d'un soutien financier spécifique de la part de la Direction, qui inclut généralement un poste de coordinateur·trice, un budget de fonctionnement administratif, ainsi qu'un budget pour lancer des appels à projets de recherche, permettant le recrutement de jeunes chercheur·e·s doctorant·e·s ou post-doctorant·e·s. Il s'agit des *Centre interdisciplinaire de recherche sur le sport*, *Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne*, *Centre interdisciplinaire de recherche en éthique*, ainsi que du *Centre interdisciplinaire de recherche LIVES* (issu du NCCR national *LIVES*), auquel s'ajoute le *Centre interdisciplinaire de durabilité* (cf. infra 3.1.3). Certains de ces centres se sont développés sur des structures préexistantes, telle que la Plateforme Sports ou la Plateforme Ethos.

Le *Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE)*, par exemple, a pour mission de fédérer les compétences présentes au sein des facultés en matière d'éthique, de développer des projets et des partenariats avec d'autres institutions, ainsi que de sensibiliser les chercheur·e·s de l'UNIL aux enjeux éthiques dans leurs domaines, notamment en organisant des séminaires, des ateliers ou des formations continues.

Par ailleurs, l'UNIL continue de soutenir le programme « CROSS » d'encouragement aux projets interdisciplinaires interinstitutionnels UNIL-EPFL, avec six projets retenus sur 20 requêtes, à réaliser en 2020.

2.2.3 Encourager la recherche sur la transition numérique.

Définition : Devant les interrogations que soulève la transition numérique de la société et de l'économie, cette mesure encourage les projets de recherche qui se penchent sur le numérique, son fonctionnement, ses risques, ses opportunités et ses multiples répercussions.

Réalisations : L'UNIL et l'EPFL ont inauguré le 31 octobre le dhCenter, nouveau Centre des humanités digitales, administré par un Conseil scientifique interinstitutionnel et une Directrice opérationnelle, qui partage son temps entre les deux institutions. Le dhCenter a pour buts et missions de favoriser la recherche interdisciplinaire et interinstitutionnelle dans le domaine des humanités digitales, en mettant l'accent sur des supports audio-visuels et media, sans négliger pour autant les archives textuelles.

Par ailleurs, le recrutement récent de plusieurs professeur·e·s spécialisés dans différents domaines du numérique (aspects sociétaux, linguistiques, liés à la cybersécurité, au droit, à l'économie) va fortement renforcer la sensibilisation et la

formation des étudiant·e·s de l'UNIL en matière de transition numérique. Sur un autre plan, de nombreux enseignant·e·s de l'UNIL sont engagés dans la mise sur pied de formations continues dans le domaine de la transition numérique (*cf. infra 3.2.1*).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.2

La Direction a poursuivi en 2019 sa politique active d'incitation à la soumission de requêtes auprès des bailleurs de fonds externes, en particulier l'UE, et renforcé son soutien au suivi de l'exploitation des subsides ainsi obtenus. A cet égard, la nouvelle politique du FNS en matière d'éligibilité des coûts de la recherche a une incidence majeure sur la communauté des chercheur·e·s de l'UNIL, qui se voient facturer à l'interne un nombre croissant de prestations, tel le stockage de leurs données informatiques. Dans ce contexte d'exigences croissantes, la Direction a renforcé le rôle des consultant·e·s de recherche des facultés, véritables pivots de communication et relais de compétences entre la Direction et les facultés, en assurant leur formation continue et leur mise en réseau au sein de l'institution.

Critères de réalisation	
Développement d'un outil de gestion centralisé des projets de recherche	Ce développement a été mis en seconde priorité, les développements indispensables au déploiement des services de la DCSR (supra 2.2.1 a) étant prioritaires, également en 2020.
Bilan des mesures de soutien	Site internet de soutien dans le domaine de l'Open Access, ainsi que des formations et des séances de sensibilisation à ce sujet.
Bilan des mesures de promotion de l'interdisciplinarité	Les cinq centres de recherche interdisciplinaires sont opérationnels, la Direction élabore des critères d'évaluation d'activité, tant communs que spécifiques à ces centres, à des fins de suivi stratégique.
Nombre de projets interdisciplinaires	<p>Les Centres interdisciplinaires sur le sport, sur la montagne et de durabilité financent chacun des projets de recherche sur la base d'appels réalisés en 2018 et 2019. Idem pour le dhCenter.</p> <p>Pour sa troisième phase de financement, allant de 2019 à 2022, le PRN LIVES poursuit ses recherches selon 7 projets thématiques (IP* – <i>Individual projects</i> s'adressant aux questions de politique sociale, santé, vieillissement, emploi, famille, genre et mobilité) et 4 questions transversales (CCI – <i>Cross-cutting issues</i>).</p> <p>Le nouveau PRN MICROBIOMES bénéficie d'une première phase de financement de 16.1 mios de</p>

	la part du FNS pour la période 2020 à 2023. L'UNIL et l'ETHZ engagent ensemble un total de 15.1 mios en cash et en nature de leur côté.
Bilan des mesures de promotion de la recherche sur le numérique	Nomination de 19 professeur·e·s spécialisés dans les aspects numériques de leur discipline : un en FDCA, quatre en HEC et 14 en FBM (six en sciences clinique et huit en sciences fondamentales).
Nombre et nature des subsides externes obtenus et de la Commission européenne (CE)	<p>Nombre de nouveaux projets ayant commencé en 2019 et montants <u>attribués</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> FNS : 68 projets de recherche libre (CHF 40'092'875), 14 développement de carrières (CHF 10'435'065), 10 projets collaboratifs (hors NCCR, CHF 10'036'541), 2 infrastructures de recherche (CHF 503'074), communication et échanges scientifiques (CHF 842'292) <p>Total attribué par le FNS : CHF 61'909'847</p> <ul style="list-style-type: none"> CE : 4 ERC (€ 6'758'735), 9 bourses individuelles (€ 2'225'319), 4 projets collaboratifs (€ 2'184'516) <p>Total attribué par la Commission Européenne : € 11'168'570</p> <ul style="list-style-type: none"> Autres : 75 projets ont débuté en 2019 sur des financements de fondations, associations, industries ou autres programmes de recherche internationaux. 4 sont financés par Innosuisse. Ces projets sont attribués majoritairement en FBM, FGSE et SSP. Les dons attribués à titre individuel aux jeunes chercheurs et chercheuses ne peuvent être recensés, tout comme ceux soumis par les chercheur·e·s clinicien·ne·s du CHUV et hôpitaux associés. <p>Montants <u>encaissés</u> en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> FNS : 49'779'388 CHF CE : 12'183'962 CHF Autres : 15'475'054 CHF

3. Axe 3 : Les liens à la société

Nos sociétés sont confrontées à une série de défis globaux - climatiques, environnementaux, énergétiques ou migratoires - qui touchent le quotidien de chacun et mettent en lumière la fragilité des ressources naturelles de notre planète. Sur ce constat, l'UNIL a lancé une politique ambitieuse en matière de durabilité qui la démarque aux niveaux national et international.

3.1 Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité

Introduction

Cet objectif ancre la durabilité, à la fois dans la gestion du campus et de l'institution, mais également dans la recherche, l'enseignement et les relations avec la société vaudoise.

Mesures

3.1.1 Créer des dispositifs permettant au plus grand nombre d'acquérir une culture de base de la durabilité dans tous les cursus

Définition : Cette mesure vise la sensibilisation de l'ensemble des étudiant·e·s de l'UNIL aux notions liées à la durabilité et permet de soutenir les enseignant·e·s dans l'intégration de ces notions dans leurs cours.

Réalisations : La réalisation spécifique de cette mesure est prise en charge par le Centre interdisciplinaire de durabilité (CID) dont la création en 2019 est relatée infra 3.1.3. Le 11 février, le CID a réalisé, en partenariat avec le Centre de soutien à l'enseignement, un atelier qui avait notamment pour but de déterminer les attentes en matière d'enseignements traitant de la durabilité. Sur cette base a été réalisée une typologie des enseignements fondatrice d'un inventaire des enseignements sur la durabilité. 191 cours et enseignements traitant de durabilité dispensés à l'UNIL ont été recensés, dont 89 portent principalement sur cette thématique. En parallèle, le CID a lancé une consultation qualitative auprès des étudiant·e·s, afin de comprendre leur niveau de préoccupation quant aux enjeux liés à la durabilité et leurs attentes en matière d'enseignement. Une quarantaine d'entretiens ont été réalisés avec des étudiant·e·s de bachelor et master de toutes les facultés. Cette initiative sera complétée en 2020 par un questionnaire à tous les étudiant·e·s de l'UNIL. Une consultation des enseignant·e·s et des facultés est également en cours de réalisation.

Les premiers résultats de cette démarche ont permis le démarrage d'une réflexion globale sur les enseignements à propos de la durabilité et sur les outils à mettre en œuvre pour les développer dans tous les cursus.

Le CID a aussi soutenu ponctuellement des événements étudiants interdisciplinaires, la mise en place de partenariat entre acteur·trice·s de la société et étudiant·e·s dans le cadre de la rédaction de mémoires et la participation d'étudiant·e·s à des manifestations dans lesquelles intervenaient des personnalités engagées sur la thématique de la durabilité, notamment Aurélien Barrau et Arthur Keller (cf. *infra*

3.1.3 - événements). Il a également mis en place des petites formations à l'animation de manifestation pour les étudiant·e·s désireux d'organiser des événements relatifs à la durabilité.

Outre ses propres initiatives, le CID a apporté son soutien à certains enseignements interdisciplinaires sur la durabilité, tels (Sciences)² et le Séminaire interfacultaire en environnement, en identifiant de potentiels intervenant·e·s ou enseignant·e·s, et en modérant certaines sessions.

Cours de base pour tous les étudiant·e·s

Le module « Durabilité : enjeux scientifiques et sociaux », lancé en 2013, reste le cours le mieux fréquenté au sein du programme (Sciences)². Le séminaire interfacultaire en environnement, ouvert à tous les étudiant·e·s en master et hébergé par la Faculté des géosciences et de l'environnement, aborde chaque année une thématique liée à la durabilité, à partir des regards disciplinaires croisés d'enseignant·e·s-chercheur·euse·s des sept facultés. En 2019, la thématique abordée était « L'alimentation : mais encore ? » et a été suivie par plus d'une centaine de personnes.

Le cours interfacultaire (FGSE, HEC, Lettres) et inter-universitaire (Université de Lancaster) intitulé « Environmental Crisis and Societal Change: Effects, Discourse, Solutions », mis en place en 2017, a poursuivi son activité. Il a pour ambition d'examiner les effets du changement climatique et sociétal, d'en analyser les discours et régimes de connaissances, et de chercher à trouver des solutions.

La participation à ces trois cours est intégrée dans l'inventaire général réalisé par le CID pour donner une image de la fréquentation des cours et enseignements en matière de durabilité dispensés à l'UNIL et d'en suivre l'évolution. En 2020 ces données seront ajoutées au tableau de bord de la durabilité et publiées sur le site unil.ch/durable.

Soutien aux initiatives estudiantines

La deuxième édition de la *Swiss Sustainability Week* a eu lieu à l'UNIL et l'EPFL au début du mois de mars avec la participation de plusieurs associations d'étudiant·e·s coordonnées par l'association UNIL-EPFL UNIPOLY. Cette année, le lancement de la semaine de la durabilité au niveau suisse a également eu lieu sur le Campus de l'UNIL avec la participation de représentant·e·s de plusieurs universités suisses.

Avec le soutien du Dicastère Durabilité et Campus, l'association LAMOVIDA a relancé le marché de l'UNIL dont le nouveau concept rencontre un vif succès. Le marché a maintenant lieu en fin de journée, de 15h à 18h les mardis, devant le foyer de la Grange de Dorigny. Les trois producteur·trice·s présents, un maraîcher, un boulanger et une fromagère proposent uniquement des produits BIO de la région.

Le Dicastère Durabilité et Campus a reconduit durant toute l'année 2019 sa permanence des lundis midis dans le foyer de la Grange de Dorigny. Ce rendez-vous hebdomadaire est l'occasion de rencontrer de nombreux étudiant·e·s souhaitant discuter de divers sujets en lien avec la durabilité sur le Campus, souvent dans le cadre de la réalisation d'un travail de semestre. Cette possibilité de discussion semble appréciée des étudiant·e·s et sera prolongée en 2020.

3.1.2 Fixer des objectifs chiffrés de réduction des impacts directs et indirects de l'UNIL sur la biosphère

Définition : Cette mesure prévoit de fixer et d'atteindre des objectifs réalistes et ambitieux de réduction des impacts de l'institution sur l'environnement.

Réalisations :

Énergie des bâtiments

Au printemps 2019, l'UNIL a reçu la certification « Site à 2000 watts en transformation » pour le Campus de Dorigny. Ce label, qui a été octroyé à six autres sites en Suisse, atteste du sérieux du plan de descente énergétique de l'UNIL, qui est le premier site de Hautes écoles en Suisse ainsi que le plus grand (en surface) à se lancer dans une telle démarche.

Dans le cadre de cette démarche, auditée périodiquement par l'Office fédéral de l'énergie, l'UNIL structure et officialise son engagement à :

- Rénover ou construire ses bâtiments en suivant les normes dictées par la société à 2000W.
- Installer un chauffage centralisé requérant un minimum d'énergie non-renouvelable. Le remplacement total est planifié pour 2026.
- Faire des économies d'énergies significatives dans les huit prochaines années, soit 31% de réduction de la consommation d'ici 2039, qui correspondent à une réduction de 50% des émissions de gaz à effet de serre liées aux bâtiments.

Des critères quantitatifs et qualitatifs doivent également être remplis en matière de mobilité et de gouvernance.

En 2019 les mesures suivantes ont été mises en place :

- Remplacement des installations de ventilation des auditoriums de l'Internef ;
- Remplacement des installations de ventilation, de chauffage et de l'éclairage du bâtiment hébergeant la salle omnisports 2 et des vestiaires extérieurs des infrastructures sportives ;
- Remplacement des pompes de chauffage et d'une partie de l'éclairage du Batochime ;
- Optimisation générale des installations techniques (chauffage, ventilation) des différents bâtiments ;

Les économies d'électricité et d'énergie réalisées ainsi sont estimées à 16% par rapport à la consommation de 2015.

Cette démarche a engendré un travail d'uniformisation des calculs des émissions de gaz à effet de serre jusqu'alors produits sur la base de méthodologies et de

coefficients de conversion divers. Les données consolidées et cohérentes ainsi produites seront publiées en 2020 sur le site unil.ch/durable.

Usage écoresponsable du papier et des imprimantes

Le projet ONEprint pour un usage écoresponsable du papier et des imprimantes de bureau a été déployé au courant de l'année 2019, avec deux ans d'avance sur la planification (cf. RG 2018). La transition des anciens modèles ou contrats d'imprimantes vers ce nouveau système a été généralement réalisée de manière aisée, grâce au temps consacré par le personnel du Ci à s'entretenir avec les usager·ère·s sur les changements attendus. La totalité du campus est dorénavant équipée du système « PrintUNIL », à l'exception de la faculté de HEC qui est en phase de repenser l'entier de son système informatique et du Service financier dont les locaux vont être réaménagés sous peu.

Les imprimantes sont alimentées par un papier recyclé dont la fabrication est neutre en carbone, ce qui fait passer de 25% à plus de 80% la proportion du papier recyclé consommé à l'UNIL. Ce papier étant inclus dans le prix de l'abonnement d'impression, les unités sont naturellement incitées à l'utiliser, mais restent libres de choisir un papier d'une autre qualité pour des impressions spécifiques. La modification de la qualité environnementale du papier et l'économie de papier consommées par l'adoption de ce système seront vérifiées par la récolte de données pour les tableaux de bord de la durabilité.

La problématique des imprimantes individuelles est également contrôlée. Celles que l'introduction d'une imprimante multifonction a rendues obsolètes sont utilisées dans d'autres unités afin de prolonger leur durée de vie. Elles feront l'objet d'un inventaire en fin d'année 2020, qui permettront de compléter celui effectué en avril 2019 pour avoir une image de leur quantité. Cette démarche permet de valoriser des objets encore utiles et de prolonger leur durée de vie permettant une économie de ressources importante.

Déchets

Des points de tri centralisés ont été installés dans le bâtiment Unicentre en septembre, tandis que les poubelles de bureau ont été retirées, dans le but de réduire la part de déchets recyclables présente dans les ordures incinérables. Cette mesure semble également avoir facilité le travail du personnel de nettoyage qui a manifesté sa satisfaction. Une comparaison sommaire de la production entre les mois de janvier 2019 et celui de janvier 2020 a permis de noter une légère diminution de la production de déchets non recyclés. Les statistiques de 2020 permettront de confirmer ou infirmer cette tendance et, cas échéant de justifier le remplacement définitif des poubelles de bureau par des tri-points. Le succès de cette phase pilote permettra d'étendre le dispositif aux autres bâtiments de l'UNIL dans les années à venir.

Le plastique à usage unique a été banni des cafétérias de l'UNIL, du fait qu'il ne disposait pas de filières de recyclage adéquates et qu'un nombre très marginal d'usager·ère·s faisaient l'effort de les apporter dans les déchetteries. Depuis le mois d'août, un système de vaisselle réutilisable pour les plats à l'emporter a été introduit dans toutes les cafétérias, à l'exception de celle du Centre des sports (CSS). Dans l'élan, les restaurateurs ont également arrêté d'offrir du café à l'emporter dans des

gobelets en carton plastifié. En termes de diminution de vaisselle jetable, cette initiative a été un grand succès.

Mobilité

Les actions visant à encourager les alternatives à la mobilité individuelle motorisée pour se rendre sur le Campus continuent de porter leurs fruits.

Selon l'enquête de mobilité 2019, la part modale de la voiture a continué sa régression pour ne représenter plus que 11% alors que le vélo continue sa progression passant de 7.9% en 2018 à 9.5% en 2019. Les autres modes de transports se maintiennent au niveau de 2018.

L'enquête annuelle sur la mobilité vers le lieu de travail ou d'étude, réalisée en collaboration avec l'institut FORS, a évolué pour intégrer une analyse plus approfondie des distances réalisées par les répondant·e·s. Cette nouvelle donnée permettra de rendre plus précis le calcul du bilan carbone des déplacements pendulaires.

Une consultation des facultés et des diverses unités de l'UNIL vise à esquisser les contours d'une politique institutionnelle en matière de déplacements professionnels, dont la Direction a validé à la fin de 2019 les 4 axes suivants :

- Réduire les vols en avions,
- Développer les alternatives aux déplacements,
- Assurer un monitoring précis de l'ensemble des déplacements professionnels,
- Mettre en place un système de compensation CO₂.

En parallèle, l'analyse d'un échantillon représentant environ la moitié des notes de frais émises en 2018 a visé à qualifier plus finement les déplacements professionnels et à évaluer l'impact CO₂ de ceux effectués en avion. Les résultats obtenus permettront d'orienter les mesures prises en 2020.

Restauration

– Enquête de restauration

Au début de l'année 2019 les résultats de l'enquête de restauration effectuée en 2018, à laquelle 30.7% des membres de la communauté ont répondu, ont été produits. Les répondant·e·s semblent plutôt satisfaits de la qualité et la diversité de l'offre, ainsi que de l'amabilité du personnel. Les points négatifs les plus fréquemment cités sont le prix et le manque de places et d'espace disponibles pour manger. 65% de répondant·e·s estiment que la situation est meilleure sur le Campus de Dorigny qu'ailleurs, alors que seulement 19% ont répondu qu'elle était moins bonne.

40 à 50% des répondant·e·s se sont déclarés disposés à payer au moins CHF 2.00 de plus pour un repas plus écologique, concocté avec des ingrédients issus de l'agriculture biologique, de la viande suisse, du poisson venant d'Europe, des légumes de saison, sans produits manufacturés ou transformés. En revanche, entre 20% et 30% de la clientèle n'est pas prête à déboursier plus qu'actuellement pour un repas. D'autres questions ont porté sur les spécificités alimentaires.

Ces conclusions aideront la Direction dans ses réflexions sur l'évolution de l'offre alimentaire sur un Campus qui va sous peu fonctionner 24h sur 24h, avec une communauté qui porte une attention croissante à la qualité de son alimentation.

– Établissement du cadre de référence

Avec la collaboration des commissions consultatives sur l'alimentation et sur la durabilité, la Direction a élaboré un « cadre de référence pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL ». Ce document fixe des objectifs relatifs à l'équilibre nutritionnel des plats offerts et la durabilité des aliments servis, qui tiennent notamment compte du gaspillage alimentaire ainsi que de la transformation et de l'emballages des produits.

Ce nouveau cadre a été mis en œuvre pour la première fois en 2019 à l'occasion de l'appel à candidatures pour l'exploitation du restaurant qui sera hébergé au sein du bâtiment Vortex. Les conditions cadres ainsi fixées ont permis la sélection de plusieurs candidatures cohérentes et au final d'un exploitant indépendant, qui proposera un concept allant au-delà des attentes du cadre de référence en matière d'offre végétarienne.

Le cadre de référence deviendra par la suite contraignant pour tout nouveau contrat de restauration du Campus, avec pour perspective qu'en 2023, la totalité des restaurants du Campus y seront astreints de manière contractuelle.

L'étude Beelong a été reconduite en 2019, mais les résultats n'ont pas pu être transmis avant la survenue de la crise du coronavirus.

Ces indicateurs seront intégrés en tant que 12ème indicateur dans les tableaux de bord de la durabilité et publiés sur le site web de la durabilité à l'UNIL dès qu'ils seront disponibles.

Avoirs financiers

– La charte des investissements responsables

A fin octobre 2019, l'UNIL a publié sa « Charte d'investissement responsable » dont elle applique dorénavant les principes aux fonds dont elle a la responsabilité de gestion. La Charte prévoit l'application d'une politique d'exclusion des activités non compatibles avec les valeurs de l'UNIL, la réduction de l'exposition du portefeuille aux énergies fossiles et aux activités génératrices de gaz à effet de serre et l'investissement dans les entreprises qui usent des meilleures pratiques d'application des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et qui ont adopté une gestion proactive des enjeux de durabilité. Cette stratégie de l'UNIL s'inscrit dans le respect des engagements internationaux pris par la Suisse et notamment des Accords de Paris. Disponible en ligne (www.unil.ch/durable), cette Charte peut être utilisée comme modèle par des institutions financières désirant intégrer des critères de durabilité dans la gestion de leurs placements.

En outre l'UNIL et la BCV ont signé un partenariat pour allier leurs compétences au profit de la recherche sur la gestion des investissements responsables, en cofinçant une recherche dédiée à l'intégration des critères de durabilité à la gestion des placements financiers et en particulier des placements immobiliers.

Cet accord fait suite à une première étude publiée en 2019 traitant de l'impact de l'inclusion de critères ESG sur la performance et le degré de risque de portefeuilles d'actions. Ces travaux ont notamment permis le développement d'un outil destiné aux professionnel·le·s de l'investissement permettant d'analyser la sensibilité de portefeuilles à l'intégration de critères ESG (www.crml.ch/index.php/esg_equities/).

3.1.3 Renforcer la place de l'UNIL en tant qu'expert et acteur de la durabilité

Définition : Cette mesure renforce l'UNIL dans son rôle d'expert et d'acteur de la durabilité, afin de poursuivre son implication dans des projets novateurs, notamment en faisant de son Campus un laboratoire ouvert à des initiatives pilotes.

Réalisations :

Centre interdisciplinaire de durabilité (CID)

Le CID a été lancé le 30 avril avec pour objectifs de valoriser, fédérer, soutenir et stimuler l'enseignement, la recherche et les relations que l'UNIL entretient avec la société sur les questions de durabilité (voir aussi points 3.1.1 et 3.3). Il reçoit son mandat directement de la Direction et rapporte aux trois Vice-recteurs Enseignement et Affaires étudiantes, Recherche et Relations internationales et Durabilité et Campus. Il travaille sous la direction d'un Conseil composé de représentant·e·s de toutes les Facultés, à l'exception de la FTSR.

Un workshop de lancement, organisé le 11 février, a permis d'identifier - de manière participative avec les membres de la communauté de l'UNIL concernés - des problématiques ou besoins spécifiques en termes de recherche ainsi que des axes de travail: récits et imaginaires, santé, économie, gouvernance, changements de comportements, biodiversité et agriculture.

Sur cette base, le CID a réalisé les travaux suivants :

- Identification de 400 chercheur·e·s impliqués dans des aspects liés à la question de la durabilité
- Sur l'axe *Récits et imaginaires* :
 - État des lieux sur la relation entre imaginaires et durabilité (projet d'exploration sur six mois),
 - Co-réalisation et co-production du cycle « imaginaires des futurs possibles » (travaux entre sept chercheur·e·s et sept artistes) avec le Théâtre de Vidy et la Fondation Zoein (octobre 2019- juin 2020) ainsi que le Service Culture et médiation scientifique (SCMS) et UNICOM (*cf. infra 3.3.1*)
- Sur l'axe *Biodiversité* :
 - Coordination et développement d'un projet sur l'évaluation transdisciplinaire des biens et services écosystémiques de l'infrastructure écologique dans les parcs naturels. Il s'agit d'un projet financé à hauteur de CHF 3 millions pour lequel l'OFEV a sollicité le CID qui a constitué une équipe interdisciplinaire en s'associant avec le Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne

- (CIRM) de l'UNIL, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW) ainsi que l'administration de différents parcs naturels,
- Mise en place et coordination de l'Observatoire de la Biodiversité sur le Campus de l'UNIL qui vise à réaliser un inventaire systématique de la biodiversité sur le Campus, mettre en place des activités de médiations qui seront portées par le SCMS, et améliorer la gestion de la biodiversité en collaboration avec UNIBAT,
 - Signature d'une convention de partenariat entre les Directions de l'UNIL et de l'UICN qui permettra de faciliter la collaboration en termes de recherche et d'enseignement.
- Sur l'axe *Santé* :
 - Soutien au développement d'un Symposium international santé-durabilité en novembre, en collaboration avec Unisanté et une équipe de pilotage interdisciplinaire de différentes facultés de l'UNIL.
 - Soutien à l'organisation en novembre d'un événement santé-durabilité aux Assises de la santé sur les thématiques santé et environnement.
 - Soutien au dépôt d'un projet Sinergia auprès du FNS sur la thématique santé-durabilité, avec une équipe interdisciplinaire en vue de son dépôt en mai 2020.
 - Sur l'axe *Agriculture* :
 - Co-organisation à l'UNIL d'un Forum Agroécologie de trois jours en décembre 2019, événement international réunissant les meilleurs expert·e·s de l'agroécologie.

Plus généralement, le CID a contribué à valoriser l'expertise des chercheur·e·s de l'UNIL sur les questions de durabilité en favorisant les contacts avec les médias. Il a notamment assuré la coordination de la rédaction d'articles scientifiques par des chercheur·e·s de l'UNIL dans le numéro spécial du journal *Le Temps* dédié au Forum des 100 et a animé, lors de cette journée, les premiers ateliers qui ont amené à la rédaction de la « Charte de la transition écologique ». *Le Temps* a ensuite soumis cette Charte aux candidat·e·s aux élections fédérales du mois d'octobre 2019.

Événements

- Lancement public du Centre Interdisciplinaire de Durabilité : Cet événement a permis de mettre en avant la diversité des savoirs des chercheur·e·s de l'UNIL sur cette question et de présenter le rôle du CID aux 400 personnes présentes.
- UNICA Green : début mars, l'UNIL a accueilli et organisé le 9ème UNICA Green Workshop autour de la thématique « Sustainable lifestyles - What role can universities play? » qui a réuni 60 participant·e·s de 25 universités européennes. A l'issue de cette rencontre, l'UNIL a réaffirmé son rôle de leader en assurant avec l'Université Libre de Bruxelles la co-présidence de cette initiative au sein du Réseau des universités des capitales de l'Europe (UNICA).
- Climathon : Le 25 et 26 octobre, une centaine de participant·e·s ont été accueillis à l'UNIL pour un Hackaton co-organisé par le CID sur les enjeux climatiques.

- Smile for future – Summer Meeting In Lausanne, Europe : début août, environ 450 jeunes activistes climatiques du mouvement Friday For Future (Grève du climat), venus de toute l'Europe, se sont réunis pendant une semaine sur le Campus de l'UNIL afin d'échanger sur les suites à donner à leur mobilisation. Le soutien méthodologique du CID a contribué fortement à faire que ces échanges soient fructueux et aboutissent à l'adoption d'une Déclaration de Lausanne, largement relayée dans la presse nationale (plusieurs dizaines d'articles) et internationale (notamment 38 articles en France, 33 en Allemagne, 31 au Royaume Uni, 14 en Italie, ...).
- Cadeau honorifique de l'UNIL à son lauréat du Prix Nobel, Envies d'agir est un cycle de conférences sur les grands enjeux scientifiques et sociétaux de notre temps, programmées chacune par Jacques Dubochet. La première de ces conférences a été donnée, par l'astrophysicien Aurélien Barrau, auteur du livre « Le Plus Grand Défi de l'histoire de l'Humanité » le jeudi 3 octobre 2019 sur la thématique de la sauvegarde de la planète. Plus de 600 personnes étaient présentes. Cet événement a été organisé par UNICOM avec le soutien du CID.
- Forum agroécologie : En marge du séminaire destiné aux expert·e·s, le CID a organisé un événement public qui a accueilli une 100 de personnes le 5 décembre.

Terrains agricoles du campus

En mars 2019, l'UNIL et l'EPFL ont lancé un appel à candidatures conjoint pour trouver les nouveaux exploitant·e·s qui s'occuperont des 7 hectares de terres agricoles situées au cœur du Campus, ainsi que sur la Ferme de Bassenges, tout à l'ouest de l'EPFL, qui comprend plusieurs bâtiments et des terres agricoles.

Les conditions principales du cahier des charges étaient les suivantes :

- a. Produire des denrées agricoles en respectant au minimum le Cahier des charges de Bio Suisse.
- b. Mettre en place dans son activité des mesures accrues de promotion de la biodiversité.
- c. Proposer une solution permettant une distribution locale de la production par le biais d'un marché à la ferme et, sur le Campus, des commerces ou des prestataires de restauration.
- d. Faire des liens entre la communauté universitaire en proposant des activités aux étudiant·e·s et au personnel.

22 candidatures ont été reçues et analysées par un jury composé de trois agriculteurs, de représentants des communes d'Ecublens et de Lausanne, des chefs des services UNIL et EPFL ainsi que les vice-président et vice-recteur des deux Hautes écoles en charge du Campus.

Cinq projets ont été auditionnés, le 26 septembre 2019, pour aboutir à la sélection du lauréat en novembre 2019 : les directions de l'UNIL et de l'EPFL ont confié la gestion du domaine de Bassenges à un collectif qui s'est constitué dans ce but, réunissant des agriculteur·trice·s, ingénieur·e·s agronomes ou en environnement et gestionnaire, et dont l'un des membres est actuellement doctorant en FGSE.

Plus que le choix final des futurs fermier·ère·s des terrains agricoles des HEL, c'est la démarche qui a été saluée par les expert·e·s du jury et qui pourrait être valorisée auprès d'entités publiques qui désiraient se lancer dans une démarche similaire. Cette dernière a déjà fait l'objet d'une présentation dans le cadre du Forum agroécologie cité précédemment.

La durabilité dans les hautes écoles suisses - Rapport d'évaluation du WWF 2019

Le WWF a lancé durant le premier semestre 2019 une analyse de la situation actuelle en matière de prise en compte de la durabilité dans les Hautes écoles suisses. En leur qualité d'institutions assurant la formation des cadres et des académicien·ne·s de demain, les Hautes écoles jouent un rôle central dans la transformation vers une économie et une société plus durable.

20 institutions suisses accréditées (universités, EPF et hautes écoles spécialisées) ont été examinées sur la base de dix critères, que le WWF considère comme obligatoires pour mener une politique de durabilité efficace et inclusive.

L'étude place l'UNIL première du classement ex æquo avec l'Université de Berne. Ses résultats ont été relayés dans les médias régionaux, mais aussi en Suisse de manière générale.

Haute école	Nombre de points
Université de Lausanne	31.25
Universität Bern	31.25
Université de Neuchâtel	30.25
Eidgenössische Technische Hochschule Zürich ETHZ	30.00
Universität Basel	28.25
Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne EPFL	27.25

La durabilité dans les Hautes école suisses – Rapport d'évaluation 2019. WWF

Une réévaluation de ces 20 institutions aura lieu à l'horizon 2021.

La durabilité dans les Hautes écoles suisses – lancement d'un réseau au sein de swissuniversities

Le comité de swissuniversities a décidé en 2019 de lancer un réseau réunissant les personnes en charge de la durabilité dans les Hautes écoles suisses. La tâche de rédiger un cahier des charges et de lancer le réseau a été confiée au Vice-recteur Durabilité et Campus de l'UNIL, avec le soutien du Secrétariat général de swissuniversities, preuve que l'UNIL a acquis une stature nationale en matière de durabilité.

Le réseau devrait être mis en fonction au printemps 2020.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.1

Même si dans ce domaine, une évolution constante est nécessaire, on peut désormais considérer que l'objectif est pratiquement entièrement réalisé.

Les efforts du CID en matière d'enseignement vont encore permettre d'améliorer la réalisation de la mesure 3.1.1 dans les mois à venir, même si on peut d'ores et déjà estimer que sa réalisation est très avancée.

La mesure 3.1.2 a dépassé la phase de développement, il s'agit désormais de maintenir la tendance et de consolider les acquis. Les services en charge de la gestion du Campus ont en grande partie intégré les principes de durabilité et proposent régulièrement des optimisations de leurs pratiques afin d'atteindre les objectifs fixés. Un suivi régulier est en place.

Le même constat est valable pour la mesure 3.1.3 : le nombre d'enseignant·e·s chercheur·e·s inscrit·e·s aux activités du CID est en constante augmentation, les propositions affluent, preuve que la durabilité est désormais ancrée dans l'ADN de la plupart des unités académiques de l'UNIL. Cela se sait à l'extérieur, puisque l'UNIL est sollicitée par de multiples acteurs externes pour son expertise en matière de durabilité.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures de transmission d'une culture de base en matière de durabilité au sein de la communauté de l'UNIL	<p>Le Centre interdisciplinaire de durabilité, qui a pour objectifs de stimuler la recherche interdisciplinaire, l'enseignement et les relations à la société sur les questions de durabilité, est en fonction.</p> <p>L'inventaire des enseignements traitant de la durabilité est réalisé.</p> <p>Des cours de base sur la durabilité sont disponibles pour tous les étudiants au niveau bachelor et au niveau master.</p>
Détermination d'objectifs chiffrés	<p>Les objectifs en matière d'énergie sont fixés en lien avec le label « site à 2'000 watts ».</p> <p>Un cadre de référence « pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL » a été rédigé et sera complètement implémenté en 2023.</p> <p>Le projet ONE Print qui unifie les pratiques d'impression papier est implémenté avec deux ans d'avance sur le planning initial.</p>
Évolution de la consommation des ressources naturelles et énergétiques de l'UNIL	<p>Les indicateurs de durabilité sont tous en place et mis à disposition du public via une page du site web de la durabilité à l'UNIL (https://www.unil.ch/durable/home/menuinst/campus-</p>

	vert/statistique.html). Cette page inclut des tableaux dynamiques qui sont actualisés sur la base des dernières données à disposition.
Bilan des mesures pour renforcer le positionnement national et international de l'UNIL en matière de durabilité	<p>Le label Site à 2000 watts en transformation a été obtenu.</p> <p>L'UNIL est placée à la première place des universités durables de Suisse par le WWF.</p> <p>L'UNIL est mandatée par swissuniversities pour lancer un réseau national de durabilité des hautes-écoles.</p> <p>Le CID est sollicité par de nombreuses institutions pour réaliser des mandats ou créer des collaborations.</p>
Bilan des projets de recherche et de recherche-action et des événements en lien avec la durabilité	Des événements sur la durabilité de retentissement national ou international ont lieu à l'UNIL.

3.2 Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active

Introduction

Si, à l'heure actuelle, l'enseignement tertiaire classique se concentre sur quelques années sanctionnées par un diplôme, la formation tend de plus en plus à se décliner tout au long de la vie en fonction des projets personnels et professionnels de chacun, mais aussi en réponse à l'évolution rapide des besoins de l'économie et de la numérisation des modes de vie. Le présent objectif aborde la formation continue en vue de proposer une offre qui contribue à (re)qualifier et (re)orienter des professionnel·le·s d'horizons variés. Ce sont bien entendu les contenus qui sont concernés, mais également les méthodes pédagogiques, qui peuvent tirer parti du potentiel des outils numériques, ainsi que les formats qui tendent vers plus de souplesse et d'adaptabilité pour permettre des trajectoires de formation non linéaires.

Mesures

3.2.1 Optimiser l'adéquation de l'offre en formation continue aux nouveaux besoins, notamment en matière de numérique, en coordination avec les autres Hautes écoles vaudoises

Définition : Cette mesure vise à développer le portefeuille de formations continues en adéquation avec les attentes du marché du travail et des nouveaux besoins. Il s'agit notamment d'intégrer une offre permettant l'acquisition des qualifications

nécessaires à la transition numérique. L'UNIL veillera dans ce contexte à coordonner son offre en cohérence avec celle des autres Hautes écoles vaudoises.

Réalisations : La Formation Continue UNIL-EPFL a fêté ses 10 ans en 2019, période au cours de laquelle l'activité de formation continue de l'UNIL s'est fortement développée, passant de 61 formations en 2010 à plus de 170 formations proposées dans toutes les thématiques.

En 2019, l'UNIL a engagé des ressources spécifiques afin de contribuer au développement de formations continues dans le domaine du numérique. Elle a en premier lieu recruté un chef de projet spécialisé en la matière. Puis sur la base des propositions issues de l'appel à contribution réalisé en 2018 elle a développé un portefeuille de formations innovantes dans le domaine du numérique. Quatre formations seront proposées au printemps 2020 ; il est planifié d'en offrir quatre supplémentaires à l'automne 2020. Deux de ces formations sont prévues en collaboration avec la HEP Vaud.

Un rapprochement avec le Centre for learning science (LEARN) de l'EPFL a été entrepris afin de contribuer à la phase pilote du Canton de Vaud relative au développement du numérique dans les écoles pour les cycles 2 et 3. Par ailleurs, l'UNIL est associée aux différents groupes de travail mis en place par le DFJC, avec la HEP et l'EPFL.

L'UNIL a également augmenté son portefeuille de formations dans diverses thématiques répondant au besoin des enseignant·e·s. Au travers de sa faculté HEC, l'UNIL a créé le China Economics and Finance Center, qui a organisé plusieurs formations à destination de professionnel·le·s chinois.

La FCUE a présenté son offre lors de l'événement FORWARD (Forum de l'innovation pour les PME organisé au SwissTech Convention Center par l'EPFL), où elle a montré à quel point la formation continue peut aider les entreprises à réussir leur transformation numérique.

3.2.2 Favoriser l'innovation pédagogique en matière de formation d'adultes, notamment en vue de réorientations et de requalifications

Définition : Cette seconde mesure s'attache à l'adaptation des outils et des méthodes pédagogiques pour répondre à l'évolution des besoins d'un public adulte, aux parcours non linéaires et à la recherche de formats souples.

Réalisations : L'ensemble des responsables de formation qui avaient exprimé un intérêt pour l'innovation pédagogique dans le cadre de leurs programmes au cours de l'enquête menée en 2018 ont été conseillés en fonction de leurs besoins. Ceci a notamment débouché sur une utilisation accrue d'outils en ligne tels que le *Learning Management System* (LMS) qui aide à l'administration, la documentation, le suivi, la production de rapports et la prestation de cours, de programmes de formation ou de programmes d'apprentissage et de développement. L'incitation des enseignant·e·s à utiliser ces outils de façon accrue est un défi à relever sur le long terme. Un accent particulier y est apporté lors de la création de nouvelles formations plus propices à l'intégration d'outils liés à l'innovation pédagogique. Cette attention a permis en

particulier le développement de deux CAS hybrides (CAS en Jeu excessif et autres addictions comportementales et CAS en Life Science Product Management), qui s'appuient sur plusieurs modalités d'apprentissage en combinant des contenus et des activités en présentiel et des activités à distance.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.2

2019 permis d'établir un portefeuille de formations continues liées à la thématique du numérique, en particulier à destination des enseignant·e·s scolaires. Ces formations seront proposées pour la première fois en 2020.

L'UNIL entend créer une synergie entre la nouvelle offre de formations continues dans le domaine du numérique et l'innovation pédagogique, ceci par étapes successives et sur un horizon de plusieurs années.

L'environnement est globalement favorable à la formation continue qui est reconnue par les milieux politiques et professionnels comme un facteur de la compétitivité des entreprises et comme un élément favorisant l'inclusion, la diversité et la cohésion sociale.

Le développement de la formation continue dans un cadre universitaire reste un défi au vu des contraintes inhérentes au monde académique, comme par exemple la place dédiée à la formation continue dans le cahier des charges des enseignant·e·s ou la difficulté à assurer un autofinancement dans certains domaines.

Critères de réalisation	
Bilan de l'adaptation de l'offre en formation continue	<p>L'offre est adaptée de façon continue avec de nouvelles formations et/ou la transformation de formations existantes. Pour 2019, le nombre de formations offertes atteint le chiffre de 176 (+20).</p> <p>Les principaux nouveaux programmes offerts en 2019 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L.LM in International Business Law - CAS Psychologie positive - CAS Santé, médecine et spiritualité - CAS Technique psychanalytique - CAS Life Science Product Management
Bilan des mesures visant l'adaptation des formats à un public en évolution	Lors de la phase de conception de chaque formation, un soin particulier est apporté à l'intégration de modèles pédagogiques innovants répondant aux attentes des professionnel·le·s.

3.3 Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société

Introduction

Les transformations sociales, les nouvelles technologies et la conscience grandissante des grands défis globaux ont des effets sur les modes de fabrication et de partage du savoir dans les Hautes écoles. Grâce à l'ouverture des problématiques de recherche, à la participation de partenaires non académiques, tels que groupes socio-culturels divers, collectivités publiques, organismes, associations, et grâce à l'élargissement des programmes et des publics de la médiation scientifique, l'UNIL peut consolider la haute qualité des pratiques qu'elle a déjà en la matière pour renforcer la pertinence sociale de sa recherche et contribuer à étendre l'intelligence collective vaudoise. Le présent objectif développe l'ancrage de l'UNIL dans le territoire et la société vaudoise, dans un dialogue réciproque qui mobilise les savoirs, les expériences et les compétences de chacun.

Mesures

3.3.1 Poursuivre le développement de la médiation scientifique

Définition : Cette mesure se rapporte au renforcement de la médiation scientifique en vue d'élargir les thématiques et les publics touchés. Les modalités pourront être étendues, de même que le décloisonnement des logiques et des pratiques disciplinaires.

Réalisations :

Réorganisation du dispositif de médiation scientifique à l'UNIL

Afin de renforcer les prestations qu'elle met à disposition de la société et ouvrir de nouveaux champs de recherche et de médiation scientifique, l'UNIL a mis en place au 1er janvier 2019 deux nouvelles unités, issues des anciens "Interface Société" et "Bureau des affaires culturelles".

Le Collaboratoire a pour mission de promouvoir et développer la recherche-action, collaborative et participative (cf. infra 3.3.2).

Le Service Culture et Médiation scientifique (SCMS) développe des activités de médiation en sciences humaines et sociales et en sciences de la vie et de l'environnement et assure le programme culturel du campus ; il intègre notamment L'éprouvette - laboratoire public de l'UNIL - et le théâtre La Grange de Dorigny. Il assure les deux missions suivantes :

- Stimuler la réflexion de la population vaudoise en favorisant l'appropriation et le questionnement des savoirs élaborés et dispensés par l'UNIL, mettant en lumière les grands enjeux de société contemporains.
- Développer un programme culturel ambitieux contribuant au dynamisme de la vie du campus prochainement ouvert 24/7, notamment en favorisant les collaborations entre la communauté universitaire et les institutions culturelles vaudoises et en valorisant les propositions culturelles des associations étudiantes.

Une cheffe de service et cinq nouveaux collaborateur·trice·s ont été engagés en 2019 afin de renforcer le pôle des médiateur·trice·s dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS), de créer un pôle Communication pour l'ensemble des activités du Service et de mieux assurer l'administration de celles-ci.

Sciences de la vie et de l'environnement

Le laboratoire public « L'éprouvette » a organisé un total de 430 activités (allant de deux heures à plusieurs jours) dans les domaines de la génétique, de la microbiologie, de la physiologie, du comportement tant animal qu'humain, des neurosciences, de l'environnement et de la police scientifique. Il a touché plus de 6'700 personnes dont environ 3'100 enfants, 1'900 adolescent·e·s (scolaires et centres de loisirs, anniversaires, activités vacances, associations liées à l'enfance), 670 adultes (membres d'associations, entreprises, réseaux ALUMNIL, Connaissance 3 et Université populaire) et près de 1'000 adultes et enfants issus du grand public (manifestations culturelles et scientifiques et ateliers familles). Ces activités se sont déroulées sur le campus (79 %), dans les établissements scolaires (5 %) et dans le cadre de manifestations culturelles (16 %). A titre d'exemple, quelques activités significatives du mode d'action du SCMS :

- Le projet Sauvageons en ville (sauvageons-en-ville.ch) en collaboration avec le Musée et Jardins botaniques cantonaux et la Ville de Lausanne,
- Six ateliers sur la santé personnalisée « La santé de demain, du sur-mesure ? » dans le cadre de la collaboration avec Connaissance 3,
- "Parlez-vous robot ?" – une collaboration avec le Théâtre de Vidy qui proposait deux rendez-vous citoyen·ne·s - chercheur·e·s pour une réflexion autour de l'Intelligence Artificielle (IA) et des robots, en marge du spectacle de Stefan Kaegi "La Vallée de l'étrange",
- Une collaboration au projet Opération fourmis (fourmisvaud.ch) à l'occasion du bicentenaire de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles (SVSN), qui donnait à la population les moyens de contribuer au recensement des espèces de fourmis dans le canton de Vaud,
- La coordination du programme de médiation scientifique InAlpe (wp.unil.ch/inalpe) qui partage depuis 2016 les résultats des recherches réalisées dans les Alpes vaudoises avec les habitants et les visiteurs du Pays-d'Enhaut,
- Le projet « Collart-Palmyre » de numérisation des archives de l'archéologue Paul Collart relatives au sanctuaire de Baalshamîn sur le site saccagé de Palmyre en Syrie, mené par l'Institut d'archéologie et des Sciences de l'Antiquité a gagné une visibilité accrue en 2019. Le SCMS a amené son soutien pour sa valorisation en Suisse et à l'étranger. Des événements ont notamment été organisés en collaboration avec Swissnex Boston à Boston et New-York en novembre 2019. Une exposition intégrant de nouveaux formats de médiation est planifiée pour le mois de novembre 2020 en collaboration avec l'ArtLab EPFL.

- D'autres participations ont été développées avec Lausanne Jardins (lausannejardins.ch/fr/), avec la 3e édition de Festi'Jorat (en collaboration avec la Maison de la Rivière) ou dans le cadre du centenaire de la Fondation Jeunesse et Familles.

Sciences humaines et sociales (SHS)

- 87 séances d'ateliers de cinéma réalisés en classe à 1'700 gymnasiens·ne·s vaudois.
- 69 sessions d'atelier de rhétorique suivies par environ 1200 élèves des collèges et gymnases, ainsi que reprises à trois occasions du jeu d'argumentation *L'Arène des Gladiateurs*, réalisé initialement pour les Mystères de l'UNIL 2019.
- Réalisation du jeu de rôle *QVOTIDIE* qui fait entrer les participant·e·s dans la peau d'habitant·e·s de la Rome impériale dans 18 classes et à trois reprises au Musée romain de Nyon, avec lequel une convention de collaboration pérenne a été signée.
- Réalisation de deux ateliers "De la fuite au refuge" dans deux collèges, en collaboration avec l'Organisme Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR).
- Des animations, ateliers et participation à des manifestations portant sur le jeu vidéo comme objet culturel : Jeux vidéo, poésie et imaginaires des Alpes dans le cadre du Printemps de la poésie, des collaborations avec l'association Ars Ludendi et les Bibliothèques de la Ville de Lausanne et la Bibliothèque jeunesse de Lausanne, participation au système de jeu de rôle Donjons et Dahus, qui a pour objet les mythologies traditionnelles vaudoises, aux châteaux de Morges et de La Sarraz, ainsi qu'à la Maison d'Ailleurs à Yverdon.
- Dans le cadre du cycle du Théâtre de Vidy « Imaginaires des futurs possibles », un blog participatif (futurspossibles.ch) invite le public à dialoguer avec des artistes, des scientifiques, des citoyens et citoyennes sur la question d'un renouveau des imaginaires de notre devenir collectif. Ce projet inauguré en octobre 2019 se poursuit jusqu'en juin 2020.
- Quatre étudiants de l'École d'études sociales et pédagogiques (EESP) ont développé un projet en partenariat avec le SCMS dans le cadre du module d'approfondissement en travail social « Action culturelle et développement de projets ». Ils ont proposé une ouverture du Théâtre de la Grange sur son environnement proche, en établissant un lien avec le quartier de la Bourdonnette dans le cadre des « Activités Femmes » proposées par le centre socioculturel de celle-ci, pour aborder le sujet de la place des femmes dans la société et les inégalités, en travaillant autour du théâtre.

- Partenariat avec le Numerik Games Festival à Yverdon : ce festival est programmé par la Maison d'Ailleurs depuis 2016 pour faire découvrir au grand public de nombreux projets suisses et internationaux ayant tous pour point commun le « numérique ». Ceci par le biais de spectacles, performances artistiques, jeux vidéo suisses, projets en réalité virtuelle, artistes de rue numériques, expositions, ateliers pour le jeune public, conférences et soirées musicales. L'UNIL et la HEIG-VD ont signé une convention tripartite sur trois ans, qui fait de ces deux institutions les coproductrices officielles de la manifestation. Aux nombreuses contributions individuelles de chercheur·e·s de l'UNIL dès le début du festival en 2016 s'est ajoutée en 2019 une journée d'un nouveau format, intitulée "États généraux du numérique", dans laquelle des spécialistes de l'UNIL et de la HEIG-VD ont fait des présentations sur la thématique de l'intelligence artificielle à un public de responsables et représentant·e·s de PME du Canton (230 participants).

Contribution de l'UNIL au Programme PLUS

Les Hautes écoles (UNIL, EPFL, HEIG-VD) ont élaboré sur mandat du Canton un nouveau programme d'activités culturelles et scientifiques - intitulé PLUS (vd.ch/plus) - proposé aux écoliers vaudois de huit à quinze ans hors du temps scolaire. Il est offert à tous les élèves vaudois et vise à être attractif notamment pour les élèves doué·e·s ou à haut potentiel intellectuel (HPI). Le SCMS et le Centre de langues de l'UNIL ont proposé dans ce cadre huit activités spécifiques, qui ont rencontré un succès immédiat et ont affiché complet dès l'ouverture des inscriptions : plus de 200 élèves participeront à ces activités durant le programme 2019-2020.

Musée de la Main UNIL-CHUV

Le 14 février 2019, le Musée a inauguré l'exposition « Quel flair ! Odeurs et sentiments », réalisée en collaboration avec le Centre interfacultaire en sciences affectives – UNIGE. Cette présentation interactive invite à explorer les incroyables capacités de l'olfaction humaine, longtemps sous-estimée par notre espèce. Une collaboration avec le mudac (qui a présenté « Nez à nez. Parfumeurs contemporains » du 15 février au 16 juin 2019) a abouti à la publication d'un numéro spécial de la revue française Nez : « Sentir Ressentir. Parfumeurs, odeurs et émotions » sous la direction de Nez, du mudac et du Musée de la main. Au 31 décembre 2019, près de 20'000 visiteur·e·s avaient découvert les spécificités de leur olfaction, dont un tiers ont participé à l'une des 241 actions de médiation culturelle et scientifique ou à l'un des cinq événements spéciaux proposés dans le prolongement de l'exposition. Parmi ces actions de médiation culturelle et scientifique, quatre cours organisés au musée en collaboration avec Connaissance 3, les ateliers « Nez pour (res)entir » proposés dans le cadre des Mystères de l'UNIL, et l'Apéro(Neuro)Sciences, organisé au musée dans le cadre de la Semaine du cerveau. 3'500 élèves ont visité l'exposition, d'accès gratuit pour les écoles publiques vaudoises, dont 1'500 ont suivi un atelier ou une visite guidée.

Du 4 septembre au 17 novembre 2019 a eu lieu l'exposition itinérante « A notre santé ! Explorer la médecine de demain » conçue par le Musée avec le Bioscope de l'UNIGE et les HUG, et soutenue par la Fondation Leenaards. Cette exposition, à l'élaboration de laquelle quatre chercheur·e·s de l'UNIL en sciences du sport,

médecine sociale et préventive, HEC, bioinformatique, et systèmes d'information ont contribué, invitait à une exploration des enjeux de la médecine personnalisée, de ses potentiels et de ses limites. Pendant trois mois un bus médicalisé aménagé en exposition itinérante, a proposé des expériences et ateliers sur les techniques et les enjeux de la médecine personnalisée : partage de ses données médicales, séquençage génétique et impact sur la famille, etc. Le bus a fait étape dans 11 villes romandes, Genève, Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Bulle, Vevey, Payerne, Renens, achevant son voyage à Martigny où se déroulait le Salon Planète Santé 2019. L'exposition a accueilli 1'900 visiteurs dont 265 élèves.

3.3.2 Encourager la recherche et l'innovation responsable en partenariat avec des groupes constitués de la société civile et des collectivités publiques

Définition : Cette mesure met l'accent sur la recherche et l'innovation responsable, notamment en étendant les projets de recherche action, de recherche citoyenne ou de recherche participative, et en permettant le renforcement des collaborations avec des représentant·e-s de la société civile ou des collectivités publiques. Il s'agit d'une part, de renforcer la contribution de l'UNIL à la capacité d'innovation de la société et, d'autre part, d'accroître la pertinence sociale de certaines recherches.

Réalisations : Le ColLaboratoire de l'UNIL, Unité de de recherche-action, collaborative et participative (RACP), a été mis en place au 1^{er} janvier 2019 (unil.ch/collaboratoire). Il a pour mission de conseiller la Direction en matière de RACP et de fournir aux facultés et services un soutien méthodologique ainsi que de faciliter l'introduction de ce type de démarches au sein de l'institution, en lien avec les initiatives en Suisse et à l'étranger.

Le ColLaboratoire a intégré le Comité de pilotage du réseau suisse Recherche-Action.ch (recherche-action.ch) né en 2019 pour promouvoir auprès des Hautes écoles, des acteurs sociaux et des autorités les recherches définies et réalisées en partenariat avec les acteurs non-académiques dans notre pays.

Sur plan international, le ColLaboratoire a joué un rôle moteur dans le cadre de l'Alliance Sciences-Sociétés (ALLISS, alliss.org) coordonnée à Paris et constituée d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et d'organisations de la société civile. ALLISS entend soutenir ses membres pour conduire des actions visant à développer massivement les recherches réalisées en collaboration avec les organisations de la société civile par le biais de nouveaux financements, de formations et de critères d'évaluation adaptés. En Suisse, le ColLaboratoire a mené des discussions dans ce cadre avec des responsables du FNS dans le contexte de sa prochaine planification pluriannuelle, qui déboucheront en 2020 sur des actions communes.

Une convention de collaboration de trois ans entre le ColLaboratoire et la Direction Générale de la Santé du Canton de Vaud (DGS), vise à mettre en œuvre des dispositifs participatifs, d'expertise et de recherche permettant une meilleure collaboration entre chercheur·e-s, clinicien·ne-s, citoyen·ne-s, patient·e-s, autorités politiques et groupes concernés par les grands enjeux de santé émergents. Les mandats assortis à cette convention ont concerné en 2019 : la médecine et la santé

personnalisée, la prise en charge et le vécu de la mort dans le canton (postulat Porchet), les directives anticipées, l'empowerment des patient·e·s, la qualité des soins, une prospective sur le futur des formations dans la santé pilotée par la DGS, la DGES et la DGEP. Plusieurs collaborations ont été engagées dans le cadre de certains de ces mandats avec Unisanté et le CHUV.

Le Collaboratoire a achevé en 2019 une recherche collaborative et participative de 18 mois intitulée Espace de Convergence des Savoirs sur la Santé Personnalisée (ECOS). Elle a été financée par la Fondation Leenaards dans le cadre de son appel à projets *Santé Personnalisée et Société* (santeperso.ch). Des collaborations pérennes ont aussi été développées dans ce cadre avec l'association CARA, en charge du déploiement du Dossier électronique du patient en Suisse romande, et avec la Fédération romande des consommateurs.

Le Collaboratoire a participé au groupe d'experts *Communicating Sciences and Arts in Times of Digital Media*. Il s'agit d'une mission confiée aux quatre Académies suisses (A+) pour élaborer un état de la situation et des propositions pour une stratégie nationale pour la communication scientifique à l'ère de la démocratisation des savoirs, notamment via les réseaux sociaux et le développement des sciences participatives. Ce groupe d'experts doit rendre son rapport fin 2020.

En 2019, la plateforme Interact, qui encourage et soutient les collaborations entre chercheur·e·s de l'UNIL et collaborateur·trice·s de la Ville de Lausanne, a promu puis suivi la réalisation de cinq projets conjoints Ville-UNIL, sélectionnés suite à un second appel à projets faisant suite à celui de 2018. Les thématiques couvertes par ces recherches, menées par des chercheur·e·s et des étudiant·e·s du côté UNIL, sont les suivantes :

- *Parents d'adolescents à Lausanne : quels besoins de soutien à la parentalité ?*
- *(A Suivre) La bande dessinée à la croisée des chemins (1978-1997)*
- *Diagnostic de la capacité d'innovation de l'administration lausannoise et pistes d'action*
- *Obscurité en zone urbaine : le cimetière comme ultime refuge pour les chauves-souris ?*
- *Riponne-Tunnel 2026 - Acte 2 Expérimenter l'urbanisme participatif*

Pour être éligibles les projets devaient satisfaire aux critères suivants : a) être conçus et dirigés par un binôme UNIL-Ville de Lausanne, b) avoir un ancrage lausannois, c) ouvrir une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique et d) se dérouler durant l'année civile 2019.

On trouve sur la page unil.ch/connect qui valorise les grands projets de collaboration entre l'UNIL et ses divers partenaires publics et culturels, dont la Ville de Lausanne, le rapport sur la réalisation des sept projets Interact réalisés en 2018, avec un accent sur les modalités de valorisation des résultats de ceux-ci auprès de la société.

Au lieu de procéder par appel à projets pour l'année 2020, la gouvernance Interact a proposé de concentrer ses ressources sur un seul projet, dédié au domaine de la

culture. Ceci pour maintenir un mode exploratoire sur les meilleures manières de favoriser la bonne réalisation de projets conjoints entre la Ville de Lausanne et l'UNIL.

3.3.3 Positionner l'UNIL comme un partenaire de la vie culturelle et sportive, notamment en collaboration avec les institutions cantonales

Définition : Cette mesure mobilise les expertises variées de l'UNIL au bénéfice de l'essor des pôles stratégiques cantonaux. C'est le cas par exemple dans le sport, avec le développement de Thinksport ou avec la tenue des Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2020 à Lausanne et son village des athlètes dans le futur Vortex. C'est aussi le cas de la culture où les collaborations avec les musées cantonaux et plusieurs institutions municipales sont déjà nombreuses et peuvent se renforcer.

Réalisations :

Conventions avec les musées du Canton et les musées municipaux

Grâce à la signature en 2017 de deux conventions-cadre, avec le Canton de Vaud et avec la Ville de Lausanne, puis en 2018 avec la Ville de Pully, l'UNIL a pu en 2019 valoriser, renforcer et lancer de nouveaux partenariats afin de développer une relation forte et durable avec les institutions patrimoniales de la région. Les échanges existants avec les institutions muséales de la Ville de Vevey et de celles de Nyon seront formalisés en 2020.

Plusieurs collaborations impliquant des chercheurs de l'UNIL et des artistes se sont également développées avec les théâtres de la région lausannoise, notamment le Théâtre Vidy-Lausanne.

La création du Service Culture et Médiation scientifique le 1^{er} janvier 2019 et l'engagement d'une nouvelle cheffe de Service (cf. supra 3.2.1), a en effet stimulé les partenariats et a donné lieu à de nouvelles initiatives, qu'il s'agisse de projets scientifiques et culturels, ou de médiation, destinés à différents publics (débat, spectacles, expositions, ateliers, parcours en ville...).

Partenariat avec les associations d'étudiants

Le 20 novembre 2019, dans le cadre de la semaine de l'entrepreneuriat (gew-hee-lausanne.ch/programme/) le SCMS a organisé sur le campus la soirée « Paléo Festival : 40 ans d'entrepreneuriat culturel » en collaboration avec les associations d'étudiants UNILIVE et Fédérod. Daniel Rossellat - fondateur du festival et docteur honoris causa 2019 de l'UNIL - et des collaborateurs professionnels du Paléo ont animé cinq masterclass et ont partagé leur expertise et leurs expériences de terrain avec une centaine d'étudiant·e·s dans cinq masterclasses (programmation artistique, sponsoring, communication, management, durabilité).

La Grange de Dorigny – Théâtre universitaire de Lausanne

- En 2019, la Grange de Dorigny, a accueilli plus de 9'000 spectateurs, dont 770 au bénéfice d'un billet "abonnés" et 173 d'un abonnement Grande Faim. 520 spectateurs étaient des écoliers du primaire, dont 342 en représentation scolaire, et 124 des gymnasiens.

- La Grange a produit 21 propositions artistiques et plus de 100 représentations, avec un taux de fréquentation moyen de 76%, proposé des spectacles, des lectures, des labos 6x15, des perfos, un concert et des festivals, invité cinq artistes en résidence artistique et organisé sept stages artistiques pratiques. Deux de ses représentations ont été proposées en mode RELAX, c'est à dire qu'elles ont proposé un accueil adapté aux personnes en situation de handicap.
- Elle a organisé cinq événements « autour des spectacles », avec un éclairage supplémentaire sur le sujet traité par un·e enseignant·e-chercheur·e de l'UNIL dont ont profité environ 150 personnes, ainsi que des rencontres entre public sénior (membres de Connaissance 3 et du groupe 55+ d'Ecublens) et metteurs en scène.
- Le Festival Fécule a permis à plus de 300 étudiant·e·s d'universités suisses, belges et françaises de produire 36 projets dans un contexte et avec des outils professionnels.

Collaboration à des événements culturels

- Festival Histoire et Cité : cette manifestation organisée par l'UNIGE a lieu depuis plusieurs années dans le canton de Genève. Le SCMS en collaboration avec le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et la BCUL, a réalisé du 29 au 31 mars 2019 au Palais de Rumine sa première édition en terre vaudoise. Cette première tentative a eu un succès encore limité, qui sera à confirmer lors de la deuxième édition prévue au printemps 2020, dans laquelle l'UNIL doit jouer un rôle essentiel pour la construction d'un programme attractif et innovant.
- Fête des Vignerons : Plusieurs chercheur·e·s ont développé des projets et collaborations autour de cet événement majeur dans la vie cantonale de l'année 2019. Des chercheur·e·s de la Faculté des lettres ont publié l'ouvrage « Acteurs de la vigne » en collaboration avec la conservatrice du Musée de la Confrérie des Vignerons, qui propose des pistes de recherche, entre histoire, économie et représentations sur l'activité vigneronne, passée et présente en réunissant des articles de chercheur·e·s de l'UNIL, de vignerons, d'économistes, d'ingénieurs agronomes ou encore d'œnologues ; en outre un ouvrage est en cours de publication suite à un séminaire dédié à la Fête de 1905. La FTSR a produit un cours public intitulé « Esprit divin esprit du vin », traitant des liens entre le vin et le divin, donné à l'église Sainte-Claire de Vevey entre avril et juin. La SSP s'est intéressée à valoriser le personnel et les étudiant·e·s impliqués dans la Fête comme acteur·trice·s-figurant·e·s, bénévoles ou chercheur·e·s tandis qu'une doctorante développe son travail sur le numérique et la Fête des Vignerons. Finalement, depuis 2017, La Grange de Dornoy invité les deux librettistes de la Fête, Stéphane Blok et Blaise Hofmann, en tant qu'artistes associés. Durant trois ans, ils ont participé à diverses rencontres universitaires et publiques autour de la Fête et présenté leurs travaux artistiques personnels. En 2019, La Grange a ainsi terminé son cycle des « rendez-vous vigneron » avec ces deux artistes. Stéphane Blok a donné deux concerts sur le campus.

- Jeux olympiques de la jeunesse, Lausanne 2020 : 2019 a été activement consacré à la préparation de la participation de l'UNIL aux JOJ2020. Le SCMS a coordonné la participation de chercheurs de l'UNIL au projet "eSpace Arlaud", exposition consacrée jeux vidéo et à la pratique émergente du e-sport, ainsi qu'un riche programme d'ateliers, de conférences et de spectacles autour des pratiques ludiques, des cultures numériques et de la performance sportive dédiés à la population vaudoise et lausannoise. L'UNIL, l'EPFL, HESAV et le CHUV ont aussi collaboré à la mise en œuvre d'un programme éducatif pour les athlètes eux-mêmes, en collaboration étroite avec le comité d'organisation et le CIO. Ils ont notamment mis sur pied le module « Health for Performance », déjà testé en 2018 aux JOJ de Buenos Aires, proposé aux athlètes dans les villages olympiques de Lausanne et de Saint-Moritz, qui combine des tests et des recommandations pour améliorer l'entraînement avec la prévention des risques pour la santé lorsque l'on fait de la compétition. Ce même programme a également été développé à destination du grand public dans un Pavillon « Health for Performance » installé sur le parvis de la Vaudoise Aréna (Malley). La préparation de ces activités, conjuguées à la mise à disposition des locaux de l'UNIL pour les athlètes des JOJ ont significativement mobilisé les équipes académiques et les services de l'UNIL impliqués.
- Printemps de la poésie : Lancé en 2016 à l'initiative du Prof. Antonio Rodriguez de la Faculté des lettres, le Printemps de la poésie a trouvé sa place dans l'agenda culturel romand. D'une trentaine d'événements en 2016, il est passé à plus de 130 en 2019 et mobilise plus de 100 partenaires. L'UNIL se place ainsi au cœur d'un festival qui réunit Hautes écoles, institutions culturelles, hôpitaux universitaires, musées, théâtres, bibliothèques dans toute la Suisse romande. Le Printemps de la poésie a par ailleurs favorisé l'éclosion de projets connexes. En mars 2018, l'UNIL a accueilli, en collaboration avec la HEP Vaud, les Assises internationales de la poésie, sur le thème de l'enseignement et de la transmission de la poésie. Dans la foulée, l'UNIL et la HEP ont conçu le site poesie-en-classe.ch qui propose des articles, comptes-rendus d'expériences et ressources pour les enseignants. La prise de conscience d'un territoire poétique romand a contribué à l'idée du livre « Le Poème et le territoire » paru en mai 2019 aux éditions Noir sur blanc, qui a encore renforcé la visibilité de l'UNIL dans ce domaine. Sur la base d'une première expérience à la Maison d'Ailleurs lors du Printemps de la poésie 2018, le Prof. Rodriguez a conçu l'exposition Digital Lyric, qui proposera prochainement une exploration interactive de la poésie à travers les technologiques. Ce projet a obtenu un financement Agora du FNS et reçu le prix Optimus de sa catégorie. La Direction a décidé d'assurer la pérennité du Festival en reconduisant son financement, complémentaire à celui de la Faculté des Lettres, tandis que dès 2021 l'organisation sera assurée par le SCMS de manière professionnalisée, en étroite collaboration avec le Prof. Rodriguez, qui assurera la direction scientifique.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.3

La création du Collaboratoire et du Service de la culture et de la médiation scientifique, ainsi que l'engagement d'une nouvelle cheffe de ce service a permis à l'UNIL de clarifier ses grands axes de développement en matière de recherche participative, de politique culturelle et de médiation scientifique pour les années à

venir. Des missions et des orientations stratégiques claires déclinées en objectifs spécifiques destinés à différents publics, orientent désormais les actions qui sont menées.

L'année 2019 s'est révélée riche en initiatives propres et collaborations avec des partenaires externes, affirmant toujours plus la position de l'UNIL comme institution de référence en matière de recherche participative, notamment dans le domaine de la santé, de la médiation scientifique et de collaboration à de grands projets régionaux.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures et projets de médiation scientifique	<p>Organisation d'environ 600 activités de médiation scientifique (Science de la Vie et de l'environnement, Sciences humaines et sociales).</p> <p>Élargissement de la variété des publics : scolaire, jeune public et famille, entreprises, citoyens.</p>
Bilan des mesures de soutien aux projets impliquant la société civile et les collectivités publiques	<p>Sept projets de recherche-action et d'expertise collaborative développés par le CoLaboratoire dans le domaine de la santé et de l'empowerment des parties-prenantes et des citoyen·ne·s.</p> <p>Trois projets de coordination au niveau national et international développés par le CoLaboratoire visant à renforcer les ressources et les compétences des acteurs de la recherche-action et participative.</p> <p>Aboutissement de sept projets et lancement de cinq nouveaux projets Interact avec la Ville de Lausanne.</p>
Bilan des collaborations avec des institutions cantonales	<p>Initiation de nouveaux partenariats avec les musées et théâtres de la région.</p> <p>Organisation du festival Histoire et Cité à Lausanne en partenariat avec BCU et MCAH.</p>
Bilan des contributions à des grands projets régionaux	<p>Développement de projets autour de la Fête des Vignerons.</p> <p>Participation à la mise sur pied des projets eSpace et Health for performance dans le cadre des JOJ2020, en collaboration avec la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud.</p>

3.4 Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et de recherche dans la santé

Introduction

Cet objectif s'attache à la contribution de l'UNIL à un pôle vaudois de la santé fort et de référence, à la fois en renforçant son propre positionnement stratégique et en contribuant à faire émerger un pôle de formation efficient et novateur dans les métiers de la santé.

Mesures

3.4.1 Contribuer à répondre aux besoins de formation en santé, en collaboration avec les autres acteur·trice·s de la formation

Définition : Cette mesure se concentre sur le rôle de l'UNIL dans la formation d'un personnel qualifié qui répond à l'évolution socio-démographique vaudoise, mais aussi dans l'anticipation des nouveaux métiers de la santé (notamment en contribuant à la mise sur pied d'un master en pratique infirmière avancée) et des nouvelles modalités de pratiquer (interprofessionnalité) en partenariat avec le CHUV, HESAV, HEdS-La Source et l'EESP. Par ailleurs, l'UNIL va élaborer de nouvelles modalités pour diminuer le taux ou les conséquences des échecs définitifs liés à l'accès en deuxième année de médecine.

Réalisations : L'École de médecine de l'UNIL, grâce aux efforts entrepris pour augmenter sa capacité de formation afin de répondre à la pénurie de médecins formés en Suisse, poursuit l'augmentation des effectifs dans ses différentes volées d'étudiant·e·s. En 2019, elle a délivré 189 grades de master et 223 grades de bachelor en médecine. Cela représente une augmentation marquée, puisque ces nombres étaient respectivement de 148 et 153 en 2013, et inférieurs à 130 avant 2010. La taille des différentes volées permet de prévoir que le nombre de masters délivrés annuellement dépassera 220 dès 2021.

Depuis l'automne 2018, l'École de médecine offre de plus une nouvelle passerelle aux étudiant·e·s détenteurs d'un grade en biologie d'une université, ou en ingénierie des sciences du vivant d'une école polytechnique fédérale, afin de leur permettre de rejoindre le Master de médecine. Après avoir accru le nombre de médecins en formation de façon générale, le but est ici de diversifier la formation de base et d'augmenter le nombre de médecins capables d'assumer les enjeux croissants de la biologie fondamentale et de l'ingénierie biomédicale. La première volée comptait dix étudiant·e·s qui ont tous réussi à satisfaire aux exigences de la passerelle et ont donc pu rejoindre le Master de médecine à la rentrée d'automne 2019. Quant à la deuxième volée, qui a débuté le programme de la passerelle à la rentrée d'automne 2019, elle compte 13 étudiant·e·s sur les 26 candidat·e·s qui s'étaient présentés à l'examen d'admission au printemps précédent.

L'UNIL poursuit par ailleurs ses efforts pour la formation d'autres professionnel·le·s de la santé. Conjointement avec la HES-SO, elle offre non seulement depuis dix ans un Master en sciences infirmières (101 étudiant·e·s en automne 2019, dont 44 nouvellement inscrit·e·s), mais également depuis 2017 un Master en sciences de la

santé destiné aux filières d'ergothérapie, nutrition et diététique, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale. 36 étudiant·e·s ont entamé ce nouveaux Master pour sa première édition en 2017, 24 étudiant·e·s l'année suivante et 29 en 2019. Enfin, l'UNIL offre depuis 2018 un nouveau Master en pratique infirmière spécialisée. Ce dernier prépare à une pratique infirmière avancée comportant un droit de prescrire certaines investigations et thérapies, en partenariat avec des institutions sanitaires ou des médecins, dans l'esprit de la révision de 2017 de la loi sur la santé publique vaudoise. Ce nouveau cursus rassemblait neuf étudiant·e·s en automne 2019, dont quatre nouvellement inscrit·e·s.

L'UNIL est également partenaire, avec le CHUV, l'HESAV et la Haute École La Source, du projet de Centre coordonné de compétences cliniques (C4, cf. 4.5.1 infra), futur lieu commun de formation pratique – en particulier de pratiques simulées et interprofessionnelles.

Finalement, l'UNIL maintient son implication dans la formation en sciences pharmaceutiques : suite à la dénonciation, en 2013 et pour juillet 2019, de la Convention régissant sa participation à l'École de pharmacie Genève-Lausanne, elle a conclu avec l'Université de Genève une nouvelle convention qui redéfinit les modalités de sa contribution, dans le cadre d'une collaboration renommée Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale. A l'occasion de cette démarche, l'UNIL a renforcé les ressources de sa Faculté de biologie et médecine en sciences pharmaceutiques, en prévision des enjeux à venir dans ce domaine (en particulier l'émergence de thérapies innovantes, par exemple en oncologie, et une demande de formation accrue par l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s en médecine et la nouvelle formation de pratique infirmière avancée).

3.4.2 Renforcer les partenariats stratégiques au sein de la place académique vaudoise dans le domaine de la santé

Définition : Cette mesure vise la consolidation d'options et de partenariats stratégiques pris par l'UNIL constitutifs d'une place académique forte et attractive, tels que ceux conclus dans le domaine de l'oncologie, de la médecine personnalisée ou le développement de nouveaux partenariats, par exemple en lien avec l'usage de la simulation dans les formations en santé.

Réalisations : Dans le domaine de la Santé personnalisée, l'UNIL est représentée par sa Rectrice dans le *Swiss Personalized Health Network (SPHN)* qui vise à organiser le partage sécurisé de données cliniques hospitalières anonymisées à des fins de recherche. L'UNIL est également membre de l'initiative *Health 2030*, avec le CHUV, l'EPFL, ainsi que les universités et hôpitaux universitaires de Genève et de Berne. *Health 2030* vise à encourager la recherche, la formation, le développement de nouvelles technologies, les services et le dialogue avec la société en matière de santé personnalisée. *Health 2030* a soutenu le démarrage de 61 projets, qui ont tous obtenus des fonds compétitifs, auprès du SPHN, du programme *Personalized health and related technologies*, du *Swiss data science center* et de la Fondation *Leenaards*. Parmi les nouveaux projets soutenus depuis 2019 figure le développement d'une plateforme d'apprentissage consacrée à la médecine personnalisée dans la pratique quotidienne des acteurs de première ligne en santé. *Health 2030* supervise également les activités du *Genome center* localisé au Campus Biotech de Genève, dévolu au séquençage de génomes à large échelle. Finalement, l'UNIL siège avec le

CHUV et la Direction générale de la santé au sein d'un groupe de coordination et d'échange d'informations nommé *Coordination vaudoise en santé personnalisée*.

- Dans le domaine de l'oncologie, l'UNIL a cofondé un projet de recherche sur le cancer avec le Ludwig Institute for Cancer Research et le CHUV. En 2018, elle a lancé avec l'EPFL, le CHUV et l'UNIGE, le Swiss Cancer Center Léman (SCCL) qui réunira près de 300 chercheur·e·s et clinicien·ne·s pour appliquer et créer de nouvelles thérapies. La Convention SCCL a été retravaillée en 2019 et le partenariat sera renouvelée début 2020. Par ailleurs, les équipes de recherche de l'UNIL ont investi le bâtiment Agora en 2019. Elles seront suivies par celles de l'EPFL en 2020.
- 2019 a été une année très productive pour le Département d'oncologie (DO) : il a publié plus de 190 articles dans des journaux médicaux ou scientifiques internationaux. En outre, le département mène des études cliniques impliquant des nombres restreints de patient·e·s pour tester le potentiel de nouvelles thérapies. Ainsi, en 2019, une autorisation a été obtenue de Swissmedic pour mener deux essais cliniques sur l'effet d'un nouveau vaccin personnalisé à base de cellules dendritiques contre le cancer des ovaires et celui du pancréas. Un autre essai clinique concerne un traitement de tumeurs dites "froides", c'est à dire héréditaires : huit patients ont été traités et les résultats sont en cours d'analyse. Les fonds de recherche obtenus en 2019, hors contribution du Ludwig Cancer Research Institute, se montent 18 millions de francs dont 7,6 millions à l'UNIL. Le Département continue de s'accroître et compte aujourd'hui 240 chercheur·e·s, doctorant·e·s, techniciens et personnel administratif, répartis en 16 groupes de recherche, ainsi que 28 étudiant·e·s de Master en cancer et immunologie et 58 doctorant·e·s PhD en oncologie. Ce nombre élevé confirme l'engagement dans la formation de la future génération de chercheur·e·s en recherche fondamentale et translationnelle sur le cancer, en particulier l'immunologie et l'immunothérapie du cancer. Le DO est engagé dans des projets collaboratifs translationnels avec les autres institutions lausannoises telles que l'EPFL, le SIB, et d'autres centres suisses comme l'ETHZ, le Département de Recherche Biomédicale de l'UNIBE, ou le département de Biomédecine de l'UNIBAS. Il travaille également avec des centres à l'étranger : des collaborations de recherche établies en 2016 avec l'Université de Lund en Suède, à l'origine financées par la Fondation ISREC et la Fondation suédoise Biltema, continuent grâce au soutien récent de la Fondation Cancera.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.4

Les grands défis sanitaires sur les plans démographiques, sociaux, scientifiques et technologiques comportent des enjeux de formation auxquels l'UNIL reste déterminée à répondre. C'est dans cette perspective qu'elle accroît et diversifie son offre de formation médicale et que d'autre part, elle collabore avec la HES-SO pour élargir son offre de formations académiques destinées à d'autres professionnel·le·s de la santé de manière à leur permettre d'accéder dans leurs domaines respectifs aux deux grands volets de la pratique avancée : celui principalement orienté vers les équipes de soins et le système de santé, et celui principalement orienté vers le patient·e individuel. Finalement, l'UNIL renforce ses ressources en sciences

pharmaceutiques en concluant une nouvelle convention avec l'Université de Genève pour la formation dans ce domaine.

Des partenariats entre acteur·trice·s de la place académique vaudoise existent dans de multiples domaines de la santé. En 2019, ils se sont particulièrement intensifiés dans les domaines de l'oncologie avec la mise en service du bâtiment Agora dévolu à la recherche translationnelle dans ce domaine.

Critères de réalisation	
Nombre et type de diplômes délivrés dans le domaine de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation continue du nombre d'étudiant·e·s formés en médecine. 189 grades de master et 223 grades de bachelor délivrés en 2019. - Consolidation de la nouvelle passerelle entre biologie /bioingénierie et médecine. - 9 étudiant·e·s engagé·e·s dans le nouveau Master ès sciences en pratique infirmière spécialisée.
Bilan des mesures et des projets de collaboration	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de 2 nouveaux projets interinstitutionnels en santé personnalisée dans le cadre de l'initiative <i>Health 2030</i>. - Début de l'exploitation du bâtiment Agora dévolu à la recherche interinstitutionnelle en oncologie. - Cf. supra 3.4.1 Département d'oncologie

4. Axe 4 : La politique institutionnelle

La créativité et l'esprit d'entreprendre sont essentiels à une recherche de qualité et à la formation de diplômés qui pourront pleinement jouer leur rôle dans un monde économique et social en constante évolution. La communauté universitaire, dans toute la diversité de ses facultés, de ses membres et de leurs activités, est un moteur d'innovation et du changement qui mérite d'être valorisé et soutenu.

4.1 Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre

Introduction

Cet objectif vise à organiser au niveau institutionnel les multiples initiatives existant à l'heure actuelle pour leur donner plus d'impact et étendre la culture entrepreneuriale à l'ensemble de l'institution.

Mesures

4.1.1 Encourager la créativité et l'esprit d'entreprendre chez les étudiant·e·s et le personnel d'enseignement

Définition : Quel que soit le domaine concerné, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s doivent se sentir encouragés à développer leur créativité et leur esprit d'entreprendre, et soutenus dans le lancement de leur projet. Au-delà des domaines traditionnels de l'innovation basés sur des hautes technologies ou des ruptures, d'autres champs méritent d'être investis. C'est le cas de l'innovation sociale qui ouvre de nouvelles possibilités de transferts de savoir et de connaissance, notamment en sciences humaines et sociales.

Réalisations : Suite aux recommandations du groupe de travail qui avait œuvré en 2018, la Direction a créé en 2019 une nouvelle entité institutionnelle, le HUB Entrepreneuriat et Innovation. Cette structure dépend du Dicastère Carrières et Société. La Directrice de cette nouvelle entité a été recrutée au 1^{er} février 2019, et le Directeur académique nommé à l'été 2019. Le budget de fonctionnement du HUB a été validé pour une période de quatre ans.

La mission du HUB est de stimuler l'esprit d'entreprendre auprès de toute la communauté UNIL. Outre le soutien des idées issues de notre communauté, l'objectif est de donner aux étudiant·e·s des compétences et attitudes entrepreneuriales qu'ils pourront utiliser dans leur future vie professionnelle, qu'ils soient indépendant·e·s, entrepreneur·e·s ou salarié·e·s.

Les valeurs du HUB sont les suivantes : a) inclusive, avec une vision large de l'entrepreneuriat, b) interdisciplinaire, avec la volonté d'enrichir les parcours académiques en intégrant des étudiant·e·s et professeur·e·s de plusieurs facultés dans des cours ou projets, c) contributive, avec le soutien particulier de projets ayant un impact sociétal ou environnemental, 4) collaborative, avec l'objectif de tisser des liens forts avec l'écosystème régional de l'innovation.

La gouvernance a été mise en place en juin 2019 sous forme de deux Advisory Board, l'un constitué de dix professeur·e·s ou représentant·e·s de chaque faculté ou partenaires institutionnels (PACTT, Biopôle), l'autre (Student Advisory Board)

constitué à fin 2019 par les président·e·s de neuf associations d'étudiant·e·s issues de cinq facultés, intéressées à participer à la mission du HUB.

Le HUB Entrepreneuriat et Innovation a été lancé officiellement le 18 novembre 2019. Il est à fin 2019 constitué d'une équipe de quatre personnes qui mettent en place la stratégie définie selon trois axes :

1. Inspirer : Développer la créativité et l'esprit d'entreprendre au travers d'événements, témoignages ou ateliers ouverts à toute la communauté.

Outre la manifestation de lancement du HUB, suivie par 350 participant·e·s, la semaine mondiale de l'entrepreneuriat en novembre a été l'occasion de collaborations avec plusieurs associations d'étudiant·e·s qui ont mobilisé 400 participant·e·s. Une plateforme digitale interdisciplinaire regroupe dorénavant toutes les activités dédiées à l'entrepreneuriat sur le campus (unil.ch/hub). A quoi s'ajoute la mise en place des outils CRM qui vont permettre de construire une communauté autour du HUB.

2. Éduquer : Mettre sur pied des cours interdisciplinaires pour apporter outils et compétences entrepreneuriales.

Des premières discussions ont eu lieu en 2019 avec les Doyen·ne·s des Facultés pour tester l'intérêt et le format de cours interdisciplinaires qui pourraient être introduits en entrepreneuriat.

3. Activer : soutenir au travers d'ateliers ou des programmes d'accélération des projets entrepreneuriaux issus de notre communauté.

En 2019 l'accélérateur UNIL (qui intégrera la nouvelle structure du HUB au 1^{er} février 2020) a accompagné et soutenu deux cohortes de cinq projets dont quatre projets dédiés aux questions de durabilité soutenus par le programme fédéral UChange.

Le HUB a élaboré et mis en place trois programmes "UCreate" : de conseil individuel, d'exploration d'idées et d'accélération de projets entrepreneuriaux, pour lesquels une équipe de *trainers* et de *coachs* a été sélectionnée. Des appels à projets ont été préparés en vue d'un lancement des programmes en février 2020.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.1

L'année 2019 a été marquée par la mise en place de la stratégie, de l'équipe, de la gouvernance, de la communication et de la promotion de la nouvelle entité HUB Entrepreneuriat et Innovation ainsi que par la planification des événements et programmes du premier semestre 2020.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures d'encouragement à la créativité et à l'entrepreneuriat auprès des étudiant·e·s et du personnel d'enseignement	<p>Mise en place de l'équipe du HUB (recrutement de trois personnes et nomination d'un professeur au titre de directeur académique).</p> <p>Validation de la stratégie et du budget 2019 -2023 et création du HUB Entrepreneuriat et Innovation UNIL.</p> <p>Démarrage des premiers programmes de conseil, d'exploration ou d'accélération de projets entrepreneuriaux.</p> <p>Mise en place du Student Advisory Board avec présidents de neuf associations représentant cinq facultés (deux séances en 2019).</p> <p>Promotion et lancement officiel du HUB Entrepreneuriat et Innovation (plus de 350 participant·e·s).</p>

4.2 Développer la politique de relève scientifique

Introduction

Devant l'évolution des besoins de la société et des pratiques en matière de recherche, le soutien à la relève est central pour permettre à chaque collaborateur·trice de construire sa carrière académique ou professionnelle. Ces personnes représentent à la fois les moteurs d'un enseignement et d'une recherche de standard international dans les hautes écoles, mais aussi un personnel qualifié, aux compétences scientifiques de pointe, recherché par les institutions publiques et les entreprises privées. Le présent objectif met donc l'accent sur la relève, en particulier l'accompagnement des jeunes chercheur·e·s dans les premières étapes de leur carrière.

Mesures

4.2.1 Renforcer la qualité de l'encadrement scientifique des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s

Définition : Cette mesure vise à assurer et à renforcer l'encadrement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s en proposant notamment une formation à l'attention des superviseur·e·s et en encourageant le recours à des outils de suivi.

Réalisations : La formation d'une demi-journée destinée aux superviseur·e·s de thèse a été donnée deux fois en 2019. Au total, 22 personnes y ont participé et ont pu échanger sur les bonnes pratiques d'encadrement. Elle continuera d'être offerte une fois par semestre.

Le suivi annuel des thèses, par le biais d'un questionnaire en ligne confidentiel donne la possibilité à chaque doctorant·e, et impose à chaque superviseur·e de thèse, de donner son ressenti sur les conditions de réalisation de la thèse. Introduite sous sa forme actuelle en 2018, la procédure de suivi fait désormais partie du calendrier des doctorant·e·s et superviseur·e·s autant que des entités responsables que sont le Graduate Campus, les Écoles doctorales et les secrétariats de facultés. En 2019, la participation – facultative – des doctorant·e·s est restée relativement élevée (57.9%), tandis que le taux de réponse des superviseur·e·s est élevé (82.6%). La participation n'a pas atteint le 100% visé, notamment en raison d'un taux de réponse insuffisant des personnes rattachées principalement au CHUV. Ces personnes répondent en effet moins facilement à des sollicitations administratives venant de l'UNIL. Le nombre de cas nécessitant une action du Graduate Campus est resté stable en 2019 par rapport à 2018 : la procédure de suivi a amené à l'organisation de 21 entretiens.

Les bénéficiaires de la répétition annuelle de la procédure de suivi commencent à se faire sentir, permettant de suivre chaque année de manière plus fine l'évolution des situations individuelles. Le traitement des situations amène progressivement une confiance dans le processus, en augmentant le taux de participation et surtout la réalisation de la mission première du suivi : le dépistage précoce des problèmes, avant leur évolution en conflit ou en abandon. Il est planifié de distinguer le traitement des thèses en médecine (MD) de celui des thèses de doctorat (PhD) pour tenir compte du contexte spécifique des statuts hybrides UNIL-CHUV, et de la durée plus courte du MD, qui est de deux ans au lieu de cinq pour un PhD. Cette séparation devra permettre un taux de réponse plus élevé de la part des superviseur·e·s rattaché·e·s au CHUV.

En 2019 55 participant·e·s ont suivi l'atelier « bien démarrer sa thèse » dispensé deux fois par semestre, en français et en anglais par le Graduate Campus, pour favoriser l'accueil et l'insertion des jeunes chercheur·e·s à la communauté UNIL.

L'évènement « Meet & Greet » organisé en mars et en septembre, conjointement avec le Welcome Center, dans un format plus élargi, a permis l'accueil à l'UNIL d'environ 100 jeunes chercheur·e·s par édition. Ce rendez-vous au format détendu et informel permet à ce public de prendre contact avec les deux services organisateurs, ainsi que les services centraux associés, autour d'une courte présentation en fin de journée, suivi d'un moment convivial d'échanges.

L'UNIL participe depuis 2016 au concours « Ma thèse en 180 secondes », qui réunit une quinzaine de doctorant·e·s candidat·e·s chaque année (cf. supra 2.1.3).

4.2.2 Poursuivre l'accompagnement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s dans le choix et le développement de leur carrière

Définition : Cette mesure améliore le conseil aux jeunes chercheur·e·s dans leurs premiers choix de carrière, académique ou professionnelle, et leur accès à des formations visant l'acquisition de compétences transverses (communication, réseau, gestion ...).

Réalisations : 329 participant·e·s ont participé en 2019 à 40 ateliers de développement de la carrière académique ou non-académique, sur les sites de Dornoy et d'Epalinges : il s'agit de 14 modules qui couvrent des sujets tels que les enjeux pour la carrière, les ressources de soutien disponibles à l'UNIL, le bilan de compétences, le dossier de candidature, le réseautage et le profil en ligne, l'entretien d'embauche et la négociation. En outre 49 doctorant·e·s et postdoctorant·e·s, ont reçu des conseils personnalisés au cours d'une à cinq séances, jusqu'à six mois après le terme de leur contrat UNIL/CHUV. Finalement, huit événements organisés par des doctorant·e·s et postdoctorant·e·s sur des thèmes variés comme la gestion de projet, la communication de la science ou la lecture rapide ont reçu un soutien du Graduate Campus.

L'enquête sur le devenir des titulaires d'un doctorat UNIL achevée à fin 2019, a permis de récolter des données sur 2'446 docteur·e·s diplômé·e·s de l'UNIL entre 2007 et 2017. La première phase de l'enquête, de récolte « passive » de données, réalisée entre 2017 et 2018 a permis de retrouver 75% des personnes visées ; la deuxième phase a été faite d'entretiens téléphoniques semi-dirigés auprès de 19% des personnes retrouvées. Les données quantitatives récoltées à propos du secteur et du type de travail et sur la pertinence du doctorat pour la carrière suivie ont déjà pu être mises à profit pour adapter l'offre du Graduate Campus. 80% des 459 personnes interrogées se sont en outre portées volontaires pour participer aux activités organisées par l'UNIL qui en 2020 tireront parti de cet engagement sous forme de participations aux événements carrière, entretiens étendus et publiés, podcasts

Le Graduate Campus assure une veille stratégique sur les tendances locales, nationales et internationales en matière de relève scientifique et participe activement aux réseaux suisses et internationaux. La responsable du conseil carrières a développé et animé en 2019 un atelier européen sur l'organisation de programmes de développement professionnel pour les chercheur·e·s. Les membres du Graduate Campus représentent les institutions suisses au sein du groupe de travail de l'OCDE « Reducing the precarity of researchers' careers ».

Le Graduate Campus, en collaboration avec le Dicastère Recherche et Relations internationales, le ColLaboratoire et le CSE a participé en 2019 à l'événement We Scientists 2035 mis sur pied par SCNAT, autour d'une réflexion concrète et pratique sur l'avenir de la culture de la recherche scientifique, et qui sera reconduit en 2020 avec l'organisation de plusieurs ateliers à l'interne de l'UNIL.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.2

En 2019, l'UNIL a continué le développement de son offre de conseils individuels, d'ateliers de formation centrés sur la thèse, la gestion de la recherche, et le développement de la carrière. Cette mission est assurée en premier lieu par le Graduate Campus, qui collabore avec les divers services et facultés de l'UNIL. Avec cette structure, l'UNIL dispose dorénavant d'un outil performant de suivi des conditions de réalisation de la thèse de ses doctorant·e·s et de veille et soutien sur le développement professionnel des docteur·e·s.

Critères de réalisation	
Bilan de l'offre d'ateliers pour les encadrant·e·s scientifiques, les doctorant·e·s et les postdoctorant·e·s	L'offre d'ateliers « thèse », « recherche » et « carrière » du Graduate Campus est passée de 48 en 2018 à 67 en 2019. Ils ont réuni au total 22 encadrant·e·s, 237 postdoctorant·e·s et 302 doctorant·e·s
Bilan des mesures « carrière » à l'attention des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s	Dans cette deuxième année complète d'activité, 49 personnes ont reçu une consultation individuelle (ponctuelle ou étendue), et les 40 ateliers « carrière » ont attiré 329 participant·e·s

4.3 Consolider la politique d'égalité

Introduction

Cet objectif consolide la politique d'égalité de l'UNIL, qui se décline en plusieurs volets complémentaires. Si les mesures qui sont en cours ont des effets visibles, il n'en reste pas moins que les femmes sont encore mal représentées dans les postes à responsabilités.

Mesures

4.3.1 Renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite

Définition : Cette mesure s'attache à un renforcement de la participation des femmes dans la gouvernance de l'institution, que ce soit à des postes de professeures ou à des fonctions de conduite.

Réalisations :

Mise en œuvre des procédures égalité dans les commissions de nomination

Depuis août 2017, les expert·e·s du Bureau de l'égalité assurent le suivi égalité des procédures de recrutement professoral, en priorité dans la FBM, la FGSE et la FDCA

(cf. RG 2017 et 2018 4.3.1). Sur les 32 commissions qui ont débuté leurs travaux durant l'année académique 2018-2019, 24 ont été suivies par le Bureau de l'égalité. Sur les dix commissions qui ont débuté leurs travaux entre août et décembre 2019, deux ont été suivies par le Bureau de l'égalité. Un rapport sur le suivi des commissions de nomination entre août 2017 et juillet 2019, contenant des données quantitatives et des analyses qualitatives, sera soumis à la Direction en 2020.

Des efforts de sensibilisation du public académique ont été poursuivis en 2019. La vidéo de sensibilisation aux biais inconscients qui affectent négativement l'évaluation des dossiers féminins (stéréotypes de genre) dans une procédure de recrutement ainsi que la boîte à outils en ligne (unil.ch/egalite) ont continué d'être largement diffusés. Un atelier intitulé « Biais de genre dans le recrutement – les reconnaître et les éviter », animé par l'équipe du Bureau de l'égalité et par Mme Marianne Schmid Mast professeure de comportement organisationnel en HEC, a réuni des membres du corps professoral des Facultés de SSP et des lettres en février et en septembre.

La vidéo et la stratégie de l'UNIL pour augmenter la part des femmes dans le corps professoral ont été présentées lors de la Journée nationale de l'égalité professionnelle dans l'enseignement et la recherche, le 24 juin 2019 à Lyon, organisée par le Ministère français de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Soutien aux carrières féminines

Plusieurs offres de soutien aux carrières féminines sont à relever.

1. L'offre d'ateliers destinée au PAT de l'UNIL (cf. RG 2018) a été rééditée et augmentée en 2019 : 22 femmes du PAT ont suivi les quatre éditions de l'atelier « Prête pour sa carrière », dans le cadre d'une collaboration avec Mme Marie-Paule Haefliger, psychologue, coach et formatrice ; des « Midi égalité du PAT », ateliers courts sur une thématique liée à l'égalité ont été proposés régulièrement ; un premier « Midi égalité » destiné aux femmes cadres et intitulé « Comment développer son leadership interpersonnel ? » a été animé par la Prof. Marianne Schmid Mast.
2. La 1ère édition du programme « PROWD - PROfessional Women with Doctorates » s'est clôturée le 21 mai 2019. Ce programme propose un soutien de carrière (mentoring/coaching, ateliers et rencontres) aux docteuses de l'UNIL ; il est structuré en deux volets, selon que les bénéficiaires envisagent leur carrière dans le milieu académique ou hors de celui-ci. Vu le succès rencontré (12 participantes au volet académique et 10 participantes au volet non-académique), une 2ème édition a été lancée le 10 octobre 2019.
3. Quatre ateliers ont eu lieu à l'UNIL en 2019 dans le cadre du programme REGARD de coopération entre les bureaux de l'égalité des Hautes écoles romandes. Ce programme propose aux femmes de la relève académique et aux professeuses des ateliers de formation continue, dans une perspective d'égalité. L'UNIL a en outre poursuivi sa participation au Réseau romand de mentoring pour les femmes en faveur de la relève académique féminine, qui a lancé en 2019 la 10e édition de son programme.

4. L'UNIL a intégré également le programme « H.I.T — High Potential University Leaders Identity & Skills Training Program - Gender Sensitive Leaders in Academia », géré par l'UZH, qui offre aux professeures des ateliers et du coaching pour les préparer à occuper des positions dirigeantes au sein de leur institution et les aider à développer des compétences en matière d'égalité. Trois professeures de l'UNIL ont été sélectionnées pour participer à ce programme et ont pu participer à trois ateliers menés par des spécialistes de renommée internationale en matière de leadership et de diversité dans le milieu académique. Le Bureau de l'égalité a financé leur participation pour un montant total de CHF 6000.-.
5. Quatre Subsidies Tremplins ont été accordés par l'UNIL en 2019 à des femmes de la relève académique, pour leur permettre de se décharger de tâches d'enseignement, d'encadrement et administratives afin de pouvoir momentanément se consacrer essentiellement à leur recherche et étoffer leur dossier scientifique.

Poursuite du projet « Vision 50/50 » de promotion de l'égalité dans chaque faculté

Le renforcement de la participation des femmes dans la gouvernance de l'institution passe aussi par l'ancrage de l'égalité dans chaque faculté de l'UNIL. Dans toutes les facultés, des objectifs et des mesures ont été définis ou redéfinis pour la période 2017 – 2020, afin de relever les défis spécifiques à chacune. La mise en place de nombreux projets égalité proposés par les facultés a été soutenue grâce aux fonds fédéraux obtenus par la Direction pour le Plan d'action de l'UNIL, dans le cadre du Programme fédéral « Égalité des chances et développement des Hautes écoles 2017 – 2020 ». Pendant l'année académique 2017-2019, CHF 251'828.- ont ainsi été redistribués en contribution aux mesures facultaires.

Renforcement de l'égalité dans les conditions de travail

Pour les femmes en particulier, la conciliation entre une carrière à responsabilités et la vie de famille reste une gageure. C'est pourquoi l'UNIL et l'EPFL ont développé, en collaboration, une vaste politique d'accueil de la petite enfance. En 2019, le projet de professionnalisation et de renforcement de la gouvernance des structures d'accueil du campus a franchi un cap important avec la réunion de toutes les garderies du campus dans la nouvelle Fondation accueil petite enfance EPFL-UNIL (FAPE). Cette fondation est présidée par la Vice-rectrice Déborah Philippe et la déléguée à l'égalité de l'UNIL siège au conseil de fondation.

Conformément aux dispositions constitutionnelles et légales, l'UNIL entend prévenir toute discrimination en son sein. En tant qu'institution subventionnée par le Canton et en conformité avec son *Plan d'action pour l'égalité 2017 – 2020*, l'UNIL compte mesurer régulièrement l'égalité salariale entre collaboratrices et collaborateurs, identifier les causes d'éventuelles différences et, si nécessaire, proposer des mesures de correction. En novembre 2018, le Bureau de l'égalité a soumis à la Direction un premier rapport présentant les résultats de l'analyse LOGIB (modèle d'analyse standard de la Confédération) de l'égalité salariale entre femmes et hommes à l'UNIL. Ces résultats montrent que l'égalité salariale est respectée à l'UNIL, avec une différence inexplicée non significative de 0.6% démontrant le respect du principe

constitutionnel « salaire égal pour travail de valeur égale ». Une nouvelle analyse sera conduite avec les données 2019.

La prévention des discriminations concerne aussi le harcèlement, notamment sexuel. La Direction a pris plusieurs mesures en ce sens, élaborées en collaboration avec les services concernés. Le 1^{er} avril 2019, la Directive « Prévention et gestion des conflits et atteintes à la personnalité au sein de la communauté universitaire » est entrée en vigueur. Ce document qui clarifie les définitions, les rôles des différentes instances compétentes, les procédures d'action, les sanctions et les mesures mises en place à l'UNIL pour prévenir ou gérer ce type de situations est une base essentielle de la politique de la Direction pour renforcer la protection de ses collaborateur·trice·s et se doter des outils nécessaires pour intervenir de manière appropriée dans l'intérêt de tou·te·s. De plus, la Directive étend le périmètre d'application du dispositif à l'ensemble de la communauté de l'UNIL, au-delà de ses seuls collaborateur·trice·s, en y incluant les étudiant·e·s et auditeur·trice·s.

Depuis fin octobre le site unil.ch/help donne à l'ensemble de la communauté universitaire des informations complètes sur les notions de conflits et d'atteintes à la personnalité, dont le harcèlement sexuel et psychologique, ainsi que sur les moyens d'action et ressources disponibles à l'UNIL. Une formation en ligne intitulée « Comprendre les conflits et les atteintes à la personnalité au travail » est venue compléter la trentaine de séminaires de deux heures qui ont été organisés par la Direction à destination des personnes assurant une fonction d'encadrement, mais également de l'ensemble du personnel de l'Université, pour les sensibiliser aux thématiques précitées et à leur responsabilité d'intervention face à des situations déclarées.

L'UNIL a également soutenu une campagne de la Fédération des associations d'étudiant·e·s (FAE), déployée à l'automne 2019, visant à sensibiliser la communauté estudiantine au sexisme et au harcèlement sexuel.

L'objectif d'informer tout le personnel et notamment les cadres sur la manière de prendre en charge les cas de harcèlement demeure un défi sur lequel l'UNIL va continuer de travailler.

Finalement la Direction et les facultés ont pris des mesures exceptionnelles, à la demande des autorités vaudoises, pour qu'aucun examen n'ait lieu le 14 juin, journée de la Grève nationale des femmes, qui tombait en pleine session d'examen. Ceci pour permettre à tous les étudiant·e·s de l'UNIL désireux de le faire de participer à cette journée sans conséquence excessive sur leur cursus d'études. Cette disposition a demandé un effort conséquent de la part de l'administration qui pour une session d'examens à laquelle se présentent environ 11'000 étudiant·e·s, doit organiser une cinquantaine de milliers de situations d'examen (oral ou écrit) sur une quinzaine de jours travaillés.

A l'occasion de cette journée de grève, le collectif féministe UNIL-EPFL a publiquement remis à la Rectrice un manifeste contenant une liste de 44 mesures qu'il jugeait utiles à la création d'une culture universitaire non sexiste au sens discuté par le collectif. Afin d'apporter une réponse documentée à cette question, la Direction de l'UNIL a produit un rapport qui fait état des acquis et lacunes actuels pour chacune

des 44 mesures prônées par le manifeste. Ce rapport a été mis à disposition sur le site d'actu UNIL.

4.3.2 Développer des formations spécifiques pour toute personne ayant des fonctions de conduite

Définition : Cette mesure prévoit de sensibiliser et former les personnes ayant des fonctions de conduite aux enjeux et aux avantages d'une institution qui repose sur une culture partagée de l'égalité des chances.

Réalisations : L'offre d'ateliers destinés au personnel administratif et technique de l'UNIL (cf. supra, 4.3.1.) inclut des formations à l'égalité pour les cadres. Le 9 septembre 2019, l'atelier « Recrutement : comment favoriser un processus égalitaire ? » a été dispensé à 12 responsables de l'UNIL, dans le but de donner des outils pour favoriser l'égalité dans les recrutements à l'UNIL et à en démontrer les bénéfices pour l'institution.

Un « Midi égalité » destiné aux femmes cadres du PAT a eu lieu en octobre, sous le titre « Comment développer son leadership interpersonnel ? » (cf. supra 4.3.1).

L'atelier de formation et de sensibilisation aux biais de genre pouvant interférer dans l'évaluation des candidatures, donné à l'UNIL en 2017 et à l'EPFL en 2018, a été organisé à l'UNIL à deux reprises en 2019, pour des personnes concernées de la Faculté des lettres en février et de SSP en septembre.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.3

En 2019, le *Plan d'action de l'UNIL pour l'égalité entre femmes et hommes 2017 – 2020* a continué de fournir un cadre solide à la politique de l'université en matière d'égalité, qui repose notamment sur les activités du Bureau de l'égalité et l'implication des facultés.

L'objectif de recrutement professoral féminin avait été fixé à 40% des nouveaux engagements dans le plan stratégique 2011-2016, puis 2017-2022. Alors que le taux atteint en 2017 (37.9%) approchait de cet objectif, il avait diminué en 2018 (30.7%) pour remonter légèrement en 2019 (31.8%). Ces résultats fluctuants témoignent d'une certaine fragilité des progrès obtenus et rappellent que le travail pour la promotion de l'égalité doit être constant. A noter, que la proportion de femmes professeures augmente néanmoins de manière constante depuis plusieurs années. Pour atteindre l'objectif d'un taux de 40% de femmes parmi les professeur·e·s recruté·e·s, il s'agira de développer davantage les initiatives visant à renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral – et, de manière générale, aux postes à responsabilités – ainsi que de consolider une culture partagée de l'égalité à l'Université.

Critères de réalisation	
<p>Bilan de la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite</p>	<p>A la fin 2018, les femmes représentent 27.3% du corps professoral. La Direction s'est fixée pour objectif de recruter au moins 40% de femmes aux postes professoraux d'ici 2020. En 2019, ce taux est de 31.8%.</p> <p>Depuis 2016, l'UNIL a à sa tête une première femme rectrice. Les femmes occupent un tiers des postes au sein de la Direction. Au sein des facultés, on compte six doyens et une doyenne, ainsi que 16 Vice-doyens et sept Vice-doyennes. Par ailleurs, en 2019, 65% des 20 services centraux sont dirigés par des hommes.</p> <p>En 2019, les conseils des facultés restent majoritairement masculins, à l'exception de ceux de la FDCA et de la FTSR, où les femmes sont plus nombreuses que leurs homologues masculins (58% en FDCA et 63.6 % en FTSR, grâce à une forte présence féminine dans le corps intermédiaire et le PAT. À l'autre extrême, le conseil de la Faculté des SSP ne compte que 31.8 % de femmes.</p> <p>Le Conseil de l'UNIL est présidé par une femme depuis octobre 2019. Parmi ses 44 membres, 18 sont des femmes (40.9 %).</p> <p>Au niveau des commissions de planification académique (CPA), les hommes sont majoritaires dans toutes les facultés. En HEC, aucune femme n'a pris part à la CPA ; en FDCA, une seule femme siège dans celle de l'Ecole des Sciences criminelles et une seule dans celle de l'IDHEAP. En FBM, sur 20 membres de la CPA, 15 sont des hommes (75 %).</p>
<p>Bilan des formations « égalité » à l'attention des divers responsables hiérarchiques</p>	<p>Des outils de sensibilisation (vidéo « Éviter les biais de genre dans le recrutement professoral », brochure « Recruter sans biais de genre » / « Recruiting without discrimination ») ont été diffusés au sein des commissions de présentation pour l'engagement des professeur·e·s. L'atelier « Biais de genre dans le recrutement - les reconnaître et les éviter », destiné aux membres professoraux des commissions de présentation</p>

	<p>mais ouverts à toutes et tous, a été donné à deux reprises, dans les facultés des Lettres et de SSP.</p> <p>L'atelier « Recrutement : comment favoriser un processus égalitaire ? » a été dispensé à des cadres du personnel administratif et technique. Le « Midi égalité » « Comment développer son leadership interpersonnel ? » a été proposé à des femmes cadres du personnel administratif et technique.</p>
--	---

4.4 Gérer la croissance et la transformation des sites du Campus

Introduction

Cet objectif concerne la conduite des développements immobiliers engagés sur les divers sites de l'UNIL. Ces chantiers d'envergure, dont plusieurs seront finalisés d'ici 2022, ont la particularité de devoir être conduits sur des sites vivants et actifs.

Mesures

4.4.1 Accompagner les développements immobiliers en préservant la qualité de vie sur les sites

Définition : Cette mesure assure que les divers projets d'infrastructures en cours sont mis en œuvre en préservant la qualité de vie et de travail des usager·ère·s.

Réalisations :

Dialogue entre la communauté universitaire et les services en charge du développement et de la gestion du campus

Après de longue négociation, l'UNIL a signé courant 2019 un bail pour la location de la majorité des espaces se trouvant au rez-de-chaussée du bâtiment Vortex. Ces espaces permettront de développer un programme bénéficiant à la qualité de vie des habitant·e·s du bâtiment et plus largement des membres de la communauté de l'UNIL avec notamment la création d'une salle polyvalente, d'un restaurant, d'une crèche, de petits commerces ainsi que de locaux associatifs.

Le projet de recherche-action « Cause commune » mené par des chercheur·e·s de l'UNIL et le Service de la cohésion sociale de la commune de Chavannes, sur le territoire de laquelle se trouve le Vortex, a contribué à renforcer les liens avec cette commune. Une représentante de ce service a ainsi été intégrée à la commission d'évaluation pour le choix de l'exploitant des espaces de restauration du Vortex.

Pendant le semestre d'automne 2019, les étudiant·e·s du Master en urbanisme dispensé par la FGSE ont été invités à travailler sur le périmètre du campus, dans le cadre d'un atelier de projet. Un architecte d'UNIBAT ainsi qu'un représentant du Dicastère Durabilité & Campus ont participé aux différentes phases de l'atelier puis

au jury final. Cette collaboration permet de mettre à profit la créativité des étudiant·e·s pour développer des pistes de développement du campus.

En attendant que la procédure de financement des travaux de renaturation de la Chamberonne aboutisse, la collaboration entre UNIBAT et des chercheur·e·s de la FGSE a été temporairement suspendue. Elle pourrait reprendre dans le courant de l'année 2020.

Lignes directrices d'aménagement du campus

Le processus d'élaboration du Schéma directeur des Hautes écoles lausannoises s'est poursuivi pendant toute l'année. Au printemps, une démarche participative réalisée sous forme de rencontres et d'une enquête électronique a permis de recueillir les attentes des membres de la communauté universitaire et de constituer une « vision souhaitée pour le campus 2050 ». Cette vision est retranscrite dans le Schéma directeur au travers de quatre thématiques et de cinq principes fondamentaux qui font office de fil rouge :

- « Un campus ambitieux et innovant en termes de durabilité »
- Nature : « Un campus ressourçant, riche en biodiversité et perméable »
- Paysage et espace public : « Un campus reconnu comme grand parc urbain »
- Urbanisation et considérations sociales : « Un campus unifié et ouvert à toutes et tous »
- Mobilité : « Un campus connecté, apaisé et pionnier ».

Ce document de 80 pages présente la vision des Hautes écoles pour les 20 ou 30 prochaines années en termes de développement des infrastructures, avec un plan détaillé et une série de fiches de mesures. Il propose une stratégie de planification évolutive avec des étapes à court, moyen et long terme dans chacune des quatre thématiques d'action. Achievé de rédiger en décembre, le Schéma directeur devrait être validé par les Directions des deux Hautes écoles dans le courant du mois de mars 2020, puis présenté aux autorités et aux usagers. Ce document remplacera les « Lignes directrices d'aménagements du campus » datant de novembre 2013 et constituera une pièce maîtresse du Plan Directeur intercommunal de l'Ouest-lausannois, en cours d'élaboration.

Le processus d'élaboration du Schéma directeur a permis à l'UNIL de se rapprocher des préoccupations des communes de l'Ouest-lausannois et de proposer des solutions pour résoudre des tensions territoriales autour des terrains de sport de la Ville de Lausanne qui sont situés dans le périmètre du Plan d'affectation cantonal PAC 229 régissant l'urbanisme des Hautes écoles. Ce rapprochement s'est d'ailleurs concrétisé par l'invitation faite aux Directions de l'UNIL et de l'EPFL de participer au pilotage de la Stratégie de développement de l'Ouest-lausannois (SDOL), aux côtés des syndicats de huit communes du District et des représentants de l'État de Vaud. Le Vice-recteur Durabilité et campus de l'UNIL et le Vice-président pour les ressources humaines et les opérations de l'EPFL siègeront dès 2020 au Groupe de pilotage du SDOL.

En ce qui concerne les terrains agricoles du campus, la démarche d'appel à projets a permis de désigner des lauréats qui commenceront à exploiter le domaine en 2020 (cf. supra 3.1.3).

Développements immobiliers

Alors que les études concernant le bâtiment des sciences de la vie à Dorigny ont été poursuivies tout au long de l'année, le COPIL des constructions universitaires a décidé en août d'intégrer au projet un élément supplémentaire : un centre de cryomicroscopie électronique commun à l'UNIL et à l'EPFL. Le Conseil d'État a autorisé le COPIL à augmenter le programme du bâtiment de cette infrastructure.

Le projet d'agrandissement du bâtiment Unithèque a été poursuivi et a franchi une étape décisive : le Grand Conseil a octroyé un crédit d'ouvrage de CHF 79.5 millions le 17 septembre. Les travaux commenceront au début 2020.

Sur la zone sportive, le permis de construire délivré le 30 novembre va permettre à l'UNIL et à l'EPFL d'ouvrir le chantier de construction d'un pavillon de « smart training » sur la base d'un projet imaginé par des étudiant·e·s. Les travaux devraient durer une douzaine de mois.

Le projet d'extension du bâtiment Internef a pris un peu de retard au moment de la phase de rapport de faisabilité. Lors des analyses conduites en été 2019, il s'est avéré qu'il n'était pas possible de répondre aux besoins identifiés pour les Facultés FDCA et HEC dans l'enveloppe financière estimée par l'État de Vaud. Une nouvelle stratégie de déploiement autour d'un quartier commun constitué de l'Internef, de l'Extranef et du nouveau bâtiment à construire a été acceptée par les Facultés concernées. Un cahier des charges va donc pouvoir être rédigé au début 2020 et un crédit d'études demandé dans le courant de l'année.

La construction du bâtiment Vortex destiné à accueillir dans un premier temps les athlètes des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 puis les étudiant·e·s et des hôtes académiques à partir de l'été 2020 a été achevée dans les délais, en octobre 2019. Pour réaliser les travaux d'aménagement intérieur du rez-de-chaussée du bâtiment dont l'UNIL aura la responsabilité, un crédit d'ouvrage urgent a été rédigé au printemps 2019. Alors qu'on imaginait initialement que ces travaux intérieurs ne pourraient être effectués qu'après les JOJ, la conduite exemplaire du chantier a permis d'anticiper l'opération à la fin 2019. Le Grand Conseil a donc octroyé au COPIL des constructions universitaires un crédit de CHF 6 millions en juillet, lui permettant de financer ces espaces de restaurant, crèche, salle polyvalente, espace de vie associative et petits commerces.

4.4.2 Planifier et mettre en œuvre la transition du site de Dorigny vers un fonctionnement 24/7

Définition : Cette mesure vise à réussir, avec la mise à disposition à Dorigny de logements pour les étudiant·e·s, la mutation du site en un campus actif 24h sur 24h, véritable portion de ville, sûre, intégrée à son territoire et bénéficiant d'un accès aux services.

Réalisations : La procédure d'appel à candidature puis de sélection d'un exploitant pour les espaces de restauration du Vortex a été menée à terme en 2019. La Direction de l'UNIL a validé le choix d'un jeune restaurateur indépendant déjà bien implanté en Ville de Lausanne proposant un concept dynamique, avec des horaires d'ouverture étendus 7j/7, à même de dynamiser la vie sur le campus.

Les travaux de préparation de l'ouverture aux habitant·e·s du bâtiment Vortex se sont poursuivis en parallèle avec l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020. Le concept d'exploitation du bâtiment a impliqué les services Unibat et Unisep.

Mise en service le 6 janvier, la Centrale d'appels d'urgence du service Unisep a fonctionné à satisfaction pendant toute l'année 2019. Le numéro d'urgence 115 a été composé en moyenne quatre à cinq fois par jour pour des urgences sanitaires ou des départs de feu. L'ambulance a dû être appelée à un peu moins de 120 reprises pendant l'année. Grâce à une campagne de communication réalisée par Unicom pour rappeler l'existence de ce numéro, on constate une recrudescence de son utilisation à partir de la fin des dernières semaines de l'année.

Le *plan lumière*, élaboré en 2018 afin de définir une stratégie d'éclairage pour chaque zone du campus en tenant compte des besoins des usager·ère·s tout en limitant la pollution lumineuse et la consommation d'énergie, a commencé à être déployé sur le campus.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.4

De très nombreux projets avancent en parallèle sans qu'il soit aisé de déterminer si leur réalisation permettra véritablement de réaliser l'objectif de gérer la croissance et la transformation des sites du campus de l'UNIL. En effet, il faudra pour cela attendre la mise en service du Vortex et ses effets véritables, à laquelle la Direction et les services de l'UNIL se préparent activement.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures d'accompagnement proposées aux utilisateurs des sites	- Schéma directeur des Hautes écoles, démarche participative
Bilan des mesures assurant la transition vers un campus 24/7	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du programme commun du Vortex - Choix d'un restaurateur pour le Vortex - Fonctionnement de la centrale d'appels 24/24 d'Unisep

4.5 Favoriser les collaborations interinstitutionnelles

Introduction

Depuis le début du siècle, le fonctionnement de l'UNIL repose structurellement sur des collaborations interinstitutionnelles. En premier lieu avec sa voisine l'EPFL (suite au projet Science-Vie-Société mis en œuvre en 2003) et l'UNIGE/UNINE dans le cadre du Triangle Azur. Cette dynamique de collaboration interinstitutionnelle s'étend aujourd'hui à l'échelle suisse et internationale. En effet, pour répondre à sa mission d'université cantonale, telle que définie dans la LUL, l'UNIL doit se positionner à la pointe de la recherche internationale dans la plupart des domaines scientifiques qu'elle développe. La durabilité de l'activité universitaire suisse, comme lausannoise repose donc sur l'accès à un grand bassin de compétences et de financements : il n'existe presque plus de domaines de recherche dans lesquels un petit laboratoire peut travailler hors des réseaux, faire ses découvertes et ensuite les exploiter sans être rapidement dépassé par de grands consortiums. Les scientifiques de l'UNIL doivent donc avoir accès aux initiatives internationales et avant tout européennes, qui concernent de larges domaines de recherche. Ce n'est pas seulement une question de fonds, mais aussi une question d'expertise.

Mesures

4.5.1 Renforcer les liens avec les Hautes écoles suisses

Définition : des Hautes écoles romandes et suisses. La présence sur un seul site d'un hôpital cantonal universitaire, d'une école polytechnique fédérale, et de l'Université permet notamment l'émergence de projets interinstitutionnels ambitieux. Plus largement, l'Université souhaite développer des alliances autant dans le domaine de la recherche que de l'enseignement ou des contributions à la société allant au-delà du canton de Vaud et de l'arc lémanique avec les Hautes écoles spécialisées, Hautes écoles universitaires et les écoles polytechniques suisses.

Réalisations : L'UNIL a renforcé ses liens avec plusieurs Hautes écoles suisses à travers divers projets qui ont sensiblement progressé ou qui se sont concrétisés en 2019 :

- On trouve supra 3.4.1 la collaboration de l'UNIL avec l'UNIGE dans le cadre de l'Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale et en 3.4.2 les collaborations avec l'EPFL, le CHUV et l'UNIGE pour créer le Swiss Cancer Center Léman (SCCL).

- L'UNIL, l'EPFL et l'IMD ont décidé de collaborer pour réfléchir à un système économique durable et inclusif, dans le cadre d'un nouveau centre commun, « Enterprise for Society Center » (E4S). E4S a pour but de former les cadres de demain aux défis de la durabilité et de la responsabilité sociale, tout en tirant parti des opportunités de la numérisation. Il sera actif sur trois niveaux : a) l'éducation de la nouvelle génération de dirigeant·e·s, en commençant par la création d'un Master en Management durable et technologie, dans lequel interviendront des enseignant·e·s issus des trois institutions ; b) l'encouragement de projets impliquant des chercheur·e·s des trois institutions, appelés à collaborer sur des thèmes à fort impact social ; c) le renforcement de l'écosystème offert aux start-ups par les trois institutions.
- La création du « Centre d'imagerie Dubochet UNIL-EPFL » : l'attribution, en 2017, du prix Nobel de chimie au Prof. Dubochet pour ses contributions au développement de la cryo-microscopie électronique à transmission a mis en évidence la révolution que peut amener cette méthode en science des matériaux, géologie, biologie ou médecine. En juillet 2019, l'UNIL et l'EPFL ont donc signé une lettre d'intention visant à la création d'un « Centre d'imagerie Dubochet », avec l'ambition d'en faire un centre de niveau mondial non seulement par les applications de la méthode à des domaines de recherche tels que le cancer et les maladies neurodégénératives, mais aussi par le développement de la méthode elle-même, en accélérant grandement l'acquisition des images. A la fin de l'année elles ont signé une convention qui règle les modalités d'engagement du Prof. Henning Stahlberg, venu de l'Université de Bâle, qui a été convaincu d'installer son laboratoire à Lausanne en raison du potentiel offert par la conjonction des ressources de l'EPFL en ingénierie pour révolutionner la technologie de la cryo-microscopie et des compétences de pointe développées en sciences de la vie, tout particulièrement à l'UNIL et au CHUV. Outre son laboratoire, le Prof. Stahlberg dirigera le Centre d'imagerie qui offrira des services à tous les chercheur·e·s dont les projets nécessitent la détermination de structures moléculaires tridimensionnelles. La mise en place du laboratoire du Prof. Stahlberg et du Centre d'imagerie Dubochet nécessite des investissements considérables, estimés à 35 millions de francs d'ici à la fin 2021 avec des développements additionnels ultérieurs à l'horizon 2024 se montant à environ 15 millions de francs, nécessitant également le recours à des fonds philanthropiques privés. Le projet de construction du bâtiment des sciences de la vie subira une modification pour accueillir le centre (cf. supra 4.4.1) ; d'ici là l'UNIL et l'EPFL travaillent dans l'urgence pour assurer un hébergement intermédiaire des premiers microscopes, volumineux, requis par ce projet.
- Le projet de Centre Coordonné de Compétences Cliniques (C4), commun entre l'HESAV, la Haute École de la Santé La Source, l'UNIL par le biais de la FBM et le CHUV, a significativement progressé en 2019. Les quatre parties ont notamment validé un contrat de société simple et défini les modalités financières du projet.

- En 2019, l'UNIL a travaillé à son intégration au 1^{er} janvier 2020 dans le Swiss Polar Institute (swisspolar.ch) dont étaient déjà membres l'EPFL, l'EPFZ et l'Université de Berne. En effet l'UNIL, et tout particulièrement la FGSE, est particulièrement intéressés par l'étude de l'impact du climat sur l'évolution du paysage, la cryosphère et les écosystèmes du sol et de l'eau, ce qui est particulièrement pertinent dans les régions polaires et alpines. Rejoindre le SPI en tant que membre et bailleur de fonds permettra à l'UNIL de faire partie de la communauté suisse de recherche polaire, qui est en pleine expansion, tout en apportant son expertise en sciences naturelles et sociales.
- L'UNIL et l'EPFL ont collaboré pour former un nouveau Centre d'action sur les impacts du changement climatique, baptisé « CLIMACT », dont la mise en place se précisera en 2020. Son objectif principal est de réunir les compétences des deux institutions pour étudier à la fois les impacts environnementaux du changement climatique (air, eau et terre, tant pour la Suisse que pour le monde entier) et ses conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes). Il développera une représentation globale de l'environnement, de la ville aux sommets des montagnes, afin de permettre une quantification des solutions possibles en fonction des choix technologiques et sociétaux. S'il démarre en se basant sur les compétences existantes à l'UNIL et à l'EPFL, le centre CLIMACT est aussi le fruit d'une dynamique qui voit les sciences du climat monter en puissance dans les deux institutions. La FGSE de l'UNIL et l'EPFL sont par exemple en phase de recrutement de sept professeur·e·s au total, pour fournir de nouvelles chaires créées dans ce domaine.

4.5.2 Encourager les échanges internationaux pour les étudiants et doctorants

Définition : Cette mesure vise à créer des conditions cadres pour favoriser la mobilité des étudiant·e·s et des doctorant·e·s. Elle se traduit par un choix de destinations aussi large que possible, ainsi que par l'octroi de bourses de mobilité au plus grand nombre. Elle vise aussi à internationaliser au maximum le campus en accueillant à l'UNIL des étudiant·e·s et doctorant·e·s en mobilité.

Réalisations :

- 18 nouvelles conventions d'échange ont été signées en 2019 avec des universités étrangères, pour atteindre un total de 396 universités partenaires
- 443 étudiant·e·s en mobilité IN et 512 en mobilité OUT

4.5.3 Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international

Définition : L'UNIL se doit d'être proactive dans le développement de ses relations internationales pour donner des signes clairs et tangibles de sa détermination à collaborer, indépendamment du climat politique national et international. Ainsi, la Direction poursuit sa participation active à des réseaux universitaires tel qu'UNICA (Network of Universities from the Capitals of Europe). Elle œuvre également au

renouvellement et à la promotion d'accords d'échanges pour les étudiant·e·s et enseignant·e·s (accords SEMP - Swiss European Mobility Programmes), qui n'ont pas fait l'objet de la même attention que les projets de recherche Horizon 2020 de la part du monde politique suisse.

Enfin, la Direction continue d'encourager et d'aider à la mise sur pied de nouvelles écoles d'été et d'hiver internationales.

Réalisations : En 2019 l'UNIL a signé quatre nouvelles conventions d'échange avec des universités de la zone UE et 14 universités hors UE (notamment avec l'Université de Berkeley et l'Université McMaster - Canada), de manière à accroître l'offre de mobilité pour les étudiant·e·s de l'UNIL.

Cinq écoles d'été internationales ont été organisées, notamment en histoire du sport, en relations internationales et en études du tourisme et du terroir. Elles ont réuni plus de 70 étudiant·e·s.

L'UNIL poursuit par ailleurs sa participation active dans des réseaux universitaires, en particulier le réseau UNICA et l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) et cherche à en intégrer d'autres. Plusieurs collaborateur·trice·s de l'UNIL ont participé aux séminaires des sous-groupes UNICA relations internationales, enseignement ou encore durabilité.

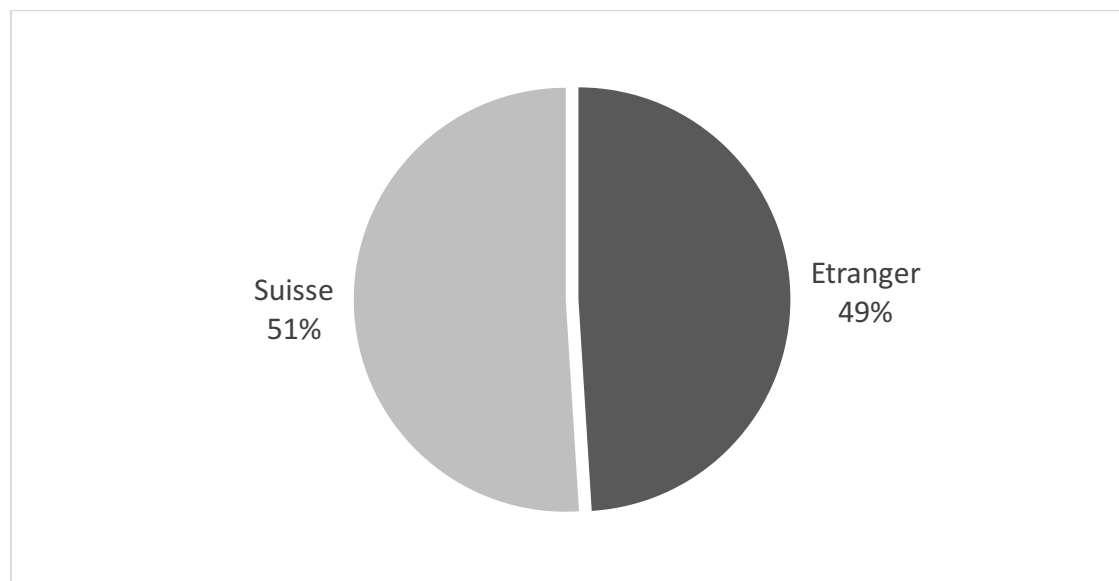
Enfin, l'UNIL a été présente dans les principaux congrès ayant trait à l'internationalisation des universités (APAIE -mars 2019- à Kuala Lumpur ; NAFSA – mai 2019- à Washington et EAIE -septembre 2019- à Helsinki) Cela donne une visibilité internationale importante à l'institution et permet de nouer les contacts indispensables à l'établissement de nouvelles conventions internationales.

4.5.4 Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s

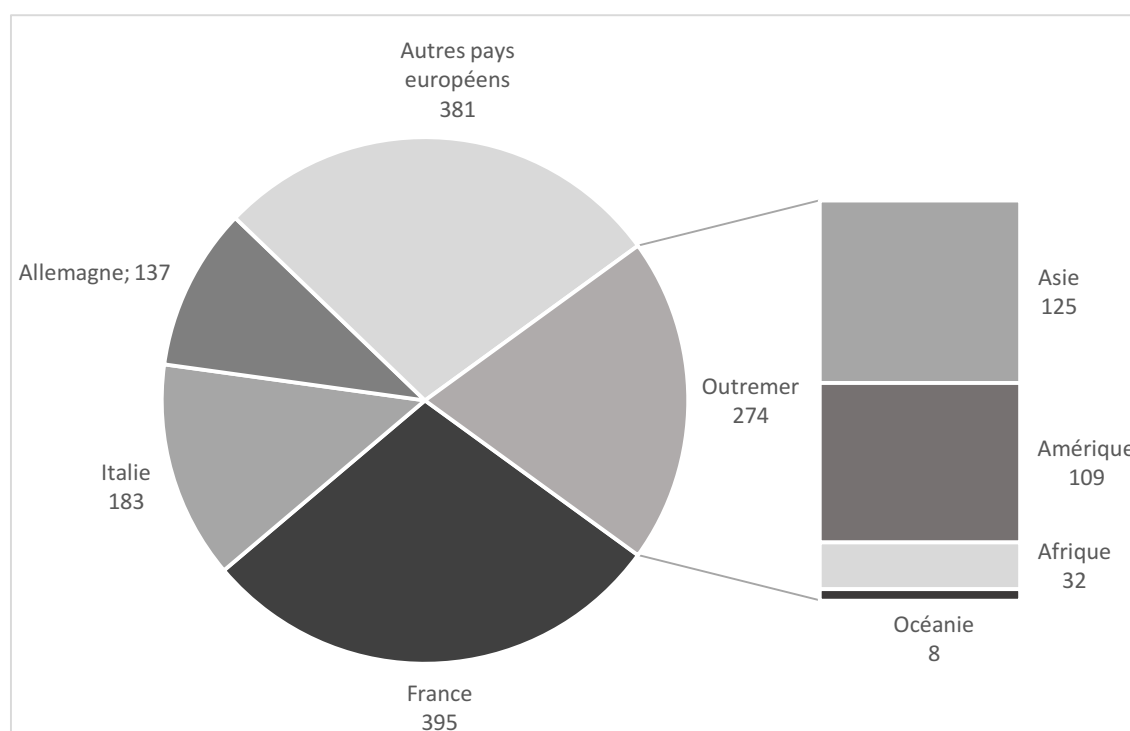
Définition : La Suisse et l'UNIL en particulier ont des atouts à faire valoir pour attirer les meilleurs chercheur·e·s à l'échelle nationale et internationale. Parmi ces atouts, on peut mentionner une qualité des infrastructures exceptionnelle, un taux de succès élevé des financements du FNS en comparaison internationale, l'accès aux fonds européens et une structure de soutien forte pour le dépôt de requêtes (Euresearch), un fort potentiel de synergies lié à la concentration en Hautes écoles de la région lémanique, mais aussi une qualité de vie élevée (environnement, sécurité, stabilité politique, revenus élevés, qualité des écoles publiques). La Direction de l'UNIL encourage les facultés à diffuser systématiquement leurs offres d'emploi académiques à l'étranger.

Réalisations : Proportion des membres du corps enseignant/chercheur·e·s de nationalité étrangère vs. Suisse :

Axe 4 : La politique institutionnelle



Nationalité des membres du corps enseignant/chercheur-e-s de nationalité étrangère :



On trouve au point 2.2.1 du présent rapport les efforts développés par le bureau Euresearch pour aider les professeur-e-s à obtenir des montants européens ainsi que les chiffres pour l'année 2019.

Le Welcome Centre du Service des relations internationales soutient les chercheur-e-s étrangers dans leur quête de logement et leur apporte une aide et du conseil pour diverses questions administratives. Il a traité 170 dossiers en 2019. Les principales demandes concernaient l'aide au logement, le système d'assurance maladie, ainsi

que les carrières duales pour des couples (DCC). En novembre 2019, le centre a organisé une conférence IDCN (International Dual Career Network) réunissant quelque 80 personnes. L'évènement avait pour thème l'intégration des conjoints étrangers lorsqu'un couple déménage en Suisse pour des raisons professionnelles.

Voir sous 4.2.1 les mesures pour favoriser l'intégration à l'UNIL des jeunes chercheur·e·s à leur arrivée de l'étranger.

4.5.5 Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères

Définition : Le Service des Relations Internationales met l'accent sur les éléments suivants dans sa perception des partenariats privilégiés :

- Initier des collaborations plus intenses à trois niveaux (étudiant·e·s - corps enseignant – personnel administratif)
- Initier des projets novateurs uniquement réalisables dans le cadre de ce type de partenariats
- Penser différemment, être créatif et innovant.

L'UNIL a en effet près de quatre-cents universités partenaires, avec lesquelles la collaboration est en général limitée à la mobilité étudiante ou enseignante. Les partenariats privilégiés permettent d'aller au-delà et de mettre en place des collaborations plus ambitieuses, dans l'intérêt de toute la communauté universitaire.

Une attention particulière est accordée à la mise sur pied de projets concrets. L'intérêt de ces partenariats est de stimuler, grâce aux relations privilégiées qu'entretiennent les universités, des collaborations innovantes en matière d'enseignement, de recherche et d'échange de bonnes pratiques, afin qu'elles bénéficient à l'ensemble de la communauté universitaire. Plusieurs projets collaboratifs innovants ont ainsi pu être mis sur pied à l'initiative d'enseignant·e·s (par exemple écoles d'été conjointes, programme institutionnalisé d'échange de personnel) dans le cadre des partenariats en place ; ils n'auraient pas pu émerger sans les relations privilégiées existantes.

Réalisations :

Université libre de Bruxelles :

- Sélection de quatre nouveaux projets de collaboration en enseignement innovant ; ces projets favorisent les échanges et les collaborations entre étudiant·e·s lausannois et bruxellois. Par exemple, la mise sur pied d'un camp d'une semaine en août 2020 à l'UNIL sur les microbes permettra à 24 étudiant·e·s de l'UNIL et de l'ULB d'ancrer des notions clés dans le domaine microbiologie/infections/santé publique par la création d'un site internet commun. Les étudiant·e·s travailleront en binôme et rédigeront des fiches sur les thématiques suivantes : « pathogènes », « diagnostic microbiologique par syndromes », « sérologie, PCR, séquençage à haut débit, microscopie, culture » et « microbiologistes célèbres ». Une deuxième semaine sera organisée en juin 2021 à l'ULB sur un modèle similaire.

Axe 4 : La politique institutionnelle

- Continuation de sept projets de collaboration en recherche ou enseignement ayant débuté en 2018 ;
- Finalisation de sept projets de collaboration en recherche ou enseignement ayant débuté en 2017 et débouchant pour certains d'entre eux sur des financements externes.

Université de Lancaster

- Conduite de cours communs à l'UNIL avec des enseignant·e·s des deux universités (-> enseignement interuniversitaire très stimulant pour les étudiant·e·s UNIL en termes de méthodes d'enseignement notamment) ;
- séminaires et camps de terrain conjoints en Suisse et en Grande-Bretagne, ouverts aux étudiant·e·s des deux universités ;
- conduite d'un projet d'échange de personnel administratif (2^{ème} édition) ; accueil de sept collaborateur·trice·s de Lancaster à l'UNIL et envoi d'une délégation de sept collaborateur·trice·s de l'UNIL à Lancaster (mai 2019) ;
- accueil d'une délégation de doyen·ne·s et vice-doyen·ne·s d'universités britanniques prestigieuses emmenées par l'Université de Lancaster dans le cadre d'une formation de cadres ;
- visite d'une délégation de neuf collaborateur·trice·s de l'Université de Lancaster à l'UNIL (novembre 2019) pour faire le point sur le partenariat et envisager de nouvelles pistes de collaboration dans le domaine des sciences du sport, des humanités digitales, des géosciences et de la langue et littérature anglaises. Développements envisagés : enseignements, recherches et conférences conjointes et échanges de bonnes pratiques au niveau administratif.

Université Laval (Québec)

- Soutien aux travaux et au développement de *l'Unité mixte internationale en psychiatrie de l'enfant*, structure interinstitutionnelle permettant de mettre en commun les ressources de l'UNIL et de l'Université Laval dans le domaine de l'identification de biomarqueurs / endophénotypes de risque des grandes maladies psychiatriques. L'UMI est dirigée conjointement par l'UNIL et l'Université Laval ;
- Échanges scientifiques dans le cadre du laboratoire international associé (LIA) en systèmes hydrogéologiques complexes, unissant l'UNIL, l'Université Laval, l'Université de Neuchâtel et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS, Québec).

Soutien au projet AnthroPen, dictionnaire d'anthropologie en ligne (anthropen.org).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.5

Les collaborations interinstitutionnelles, à l'échelle lausannoise, nationale ou internationales se sont développées à l'UNIL au point de transformer son fonctionnement et son identité de manière fondamentale. L'UNIL est aujourd'hui clairement un partenaire indispensable au développement de projets innovants du développement de la place scientifique lausannoise, et un partenaire recherché d'institutions étrangères de renom international. Les efforts de l'UNIL en matière

d'internationalisation passent avant tout par un encouragement soutenu à la mobilité étudiante et par un soin tout particulier au renforcement de ses collaborations avec ses partenaires privilégiés à tous les niveaux (enseignements, recherche, administration et gouvernance). L'augmentation du nombre d'écoles d'été est également un signe tangible de l'implication active des enseignant·e·s dans la politique d'ouverture de l'UNIL à l'international. Le défi pour l'UNIL est que les ressources dont elle dispose, notamment dans le cadre de son budget annuel, lui permettent de continuer sa participation aux projets qu'elle dynamise et qui la dynamisent, nécessaires pour qu'elle puisse pleinement assumer sa mission d'université cantonale. A ce titre, les menaces qui pèsent sur l'accès des universités suisses aux fonds et projets de l'UE constituent un risque préoccupant.

Critères de réalisation	
Bilan du renforcement des liens entre les hautes écoles suisses	Voir liste des projets interinstitutionnels 4.5.1: des collaborations de grande envergure sont en cours de développement ou de réalisation avec le CHUV, l'EPFL, l'IMD, l'HESAV, la Haute École de la Santé la Source, l'EPFZ ou l'Université de Berne,
Bilan des mesures d'encouragement en matière d'échanges internationaux pour les étudiants et les doctorants	18 nouvelles conventions d'échange internationales signées Augmentation de la mobilité OUT
Nombre d'écoles d'été et d'hiver internationales	Cinq, dont trois nouvelles
Nombre d'étudiant·es· en échange	Chiffres pour l'année académique 2018-19 Mobilité étudiante (IN) : 443 (SEMP : 270, autre : 173) Mobilité étudiante (OUT) : 512 (SEMP : 297, autre : 215)
Activités dans le cadre de partenariats privilégiés avec des universités étrangères	Voir réalisations 4.5.5
Proportion des enseignant·e·s /chercheur·e·s étrangers	Voir graphique 4.5.4

5. Rapport des facultés

5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

Introduction

L'année 2019 a été marquée par l'entrée en fonction d'un nouveau Décanat qui a poursuivi la réalisation du plan d'action initié par le Décanat précédent. Défini suite à l'auto-évaluation de la Faculté réalisée en 2014, ce plan d'action s'articule autour des axes suivants : (1) *Recherche*: créer les structures et conditions cadres pour favoriser une recherche de très haut niveau et devenir un lieu de référence et d'expertise sur le religieux auprès de la société et des autorités politiques, (2) *Enseignement*: développer un enseignement d'excellence, (3) *Gouvernance*: mettre en place une gouvernance transparente et proactive.

Les chapitres suivants résument les réalisations effectuées en 2019 sur chacune des axes stratégiques.

Recherche

La Faculté a pu renforcer ses structures de recherches interdisciplinaires et interfacultaires par (1) la création du Centre interdisciplinaire d'études juives (CIEJ), (2) la réforme du Département interfacultaire en histoire et sciences des religions (DIHSR), renommé Centre interdisciplinaire en histoire et sciences des religions (CIHSR), et (3) le transfert de la Direction à la Faculté de la Plateforme Ethos et sa transformation en Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE). Les activités de ces centres ont pour vocation de renforcer les collaborations de recherches interdisciplinaires et interfacultaires et de constituer des interfaces avec la société civile.

Des projets de recherche de premier plan ont été finalisés en 2019. On peut citer: (a) le projet Sinergia sur l'écriture de la Bible hébraïque, financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), en lien avec les universités de Zürich et de Tel Aviv, et (b) le projet FNS Agora, « Atelier des religions » projet collaboratif entre la Faculté et les Radios Chrétiennes Francophones. D'autres projets ont été poursuivis dans l'année sous revue, notamment le (c) projet *European Research Council* (ERC), financé par l'Union européenne, « Art and Activism – Artivism », sur l'usage de l'art par les minorités politiques et religieuses, et (d) le projet FNS Structure, sur l'édition de manuscrits d'apocryphes chrétiens (ENLAC).

Le Décanat a soutenu le démarrage de plusieurs projets de recherche par un financement de départ (*seed-money*).

Les missions du poste de consultant·e de recherche ont été redéfinies afin de pouvoir renforcer le soutien aux chercheur·e-s dans le développement et la rédaction de projets de recherche (*open science*, financement, *Data Management Plan* ou valorisation de la recherche).

Enseignement

Forte de sa double identité, théologie (TH) et sciences des religions (SR), la Faculté cherche à développer son offre d'enseignement en favorisant les échanges entre les deux domaines. La consolidation du partenariat AZUR en théologie, initié dès 2015, a été poursuivie. Elle a permis de multiplier les ponts entre la théologie et les sciences des religions et de renforcer la cohérence des formations proposées.

Le Collège de théologie protestante (CTP), issu du partenariat AZUR, réunit les facultés de Lausanne et de Genève pour définir l'offre d'enseignement et mettre en œuvre des cursus communs en bachelor et master. Le CTP veille continuellement à créer des synergies entre les facultés et à répondre aux besoins romands en matière de pratique théologique voire ecclésiale.

Les négociations au sein du CTP ont abouti à la fin de l'obligation des inscriptions alternées avec l'UNIGE pour le programme de Master en théologie.

Soucieux des débouchés professionnels des étudiant·e·s en Masters en SR et TH, le Décanat a organisé en mars 2019, conjointement avec la Faculté de théologie de l'Université de Genève (UNIGE), un forum des métiers (ForME), réunissant des intervenant·e·s de différents secteurs d'activité professionnelle. La manifestation a rencontré un franc succès, raison pour laquelle il a été décidé de l'organiser tous les deux ans, en alternance avec la Faculté de Théologie de l'Université de Genève.

Après la création d'un poste professoral en « Islam et mondes musulmans » en 2018, la Faculté a mis en place un enseignement en « Histoire sociale et culturelle de l'islam et des mondes musulmans » qui élargit l'offre en SR.

La Faculté a mis en œuvre une « Attestation d'acquisition de crédits en langues de l'Orient » destinée aux personnes intéressées par les traditions culturelles de l'Orient, ancien ou moderne.

Le Décanat a encouragé les professeur·e·s à créer des formations continues. En 2019, deux Certificate of Advanced Studies (CAS) (« Accompagnement spirituel en milieu de santé » et « Santé, médecine et spiritualité ») ont été lancés ainsi que deux formations courtes (« Face à la diversité religieuse en institution » et « Communautés religieuses, pluralisme et enjeux de société »).

La Faculté a adopté un programme de mise à niveau en SR de 30 crédits pour le Master en didactique disciplinaire offert par le Centre romand de didactique disciplinaire (regroupement des Hautes Écoles Pédagogiques (HEP) romands). Dans le cadre de cette mise à niveau, la FTSR offrira une formation en éthique sous forme de tutorat.

Gouvernance

La réorganisation administrative, entamée en 2018, s'est poursuivie par la mise en place de structures et procédures transversales (communication, informatique, RH) qui favorisent la transparence et le partage de compétences. Une révision totale du Règlement de faculté ainsi que du fonctionnement des Commissions permanentes est en cours.

La Faculté a poursuivi sa modernisation administrative en intégrant de nouvelles technologies dans les processus de gestion, notamment en s'appuyant sur les instruments de gestion administrative mis à disposition par les services centraux de l'UNIL (Gestion Électronique de Documents de l'UNIL [GED-UNIL]). Elle a également adopté de nouveaux moyens de communication pour améliorer sa visibilité externe (Twitter, *Newsletter* électronique, refonte du site internet).

La Faculté a mis en œuvre le plan Vision 50/50 pour renforcer l'égalité homme-femme. Plusieurs mesures ont été prises en 2019, comme la nomination du récipiendaire de la bourse Mary Douglas au titre de « Professeure invitée », la mise en place de « *miles-égalité* » pour susciter l'invitation de chercheuses extra-européennes aux colloques et activités scientifiques et la présence d'un·e représentant·e du Bureau de l'égalité dans les commissions de nomination.

5.2 Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)

En 2019 s'est déroulée l'auto-évaluation de la FDCA, la première depuis la profonde mue institutionnelle vécue avec l'arrivée de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) en 2014 et la constitution de l'École de droit en 2016. « Tant de choses accomplies en si peu de temps ! »... L'étonnement des expert·e·s externes, lors de la restitution du 13 juin, est une mesure de l'avancée de la Faculté. La volonté d'intégration des trois Écoles constitutives - École de droit, École des sciences criminelles (ESC) et IDHEAP - s'est manifestée par la constitution d'une seule et même Commission d'autoévaluation. Pour la première fois aussi, un plan de développement unique a été élaboré, qui inclut l'intention d'écrire une charte facultaire et de définir une stratégie commune. Le Décanat y voit la preuve que les trois Écoles sont prêtes non seulement à collaborer, à envisager un avenir commun, mais aussi à trouver « les mots pour le dire ». C'est une nouvelle réjouissante !

En actes, cette volonté de collaboration se sera traduite, en 2019, par le déploiement de plusieurs projets facultaires. La FDCA approfondit ainsi son action dans le domaine du numérique. Dans ce sillage, la Direction de l'UNIL a fortement impliqué le Décanat dans les discussions relatives à la construction d'un cluster vaudois sur les questions de cybersécurité. Ce travail « en première ligne » donne à l'UNIL une visibilité nouvelle sur la carte des institutions-clés en la matière, au plan vaudois aussi bien que national. Les projets facultaires sur le sport et le droit du vivant ont, eux-aussi, connu des avancées déterminantes, dont les fruits feront l'actualité des prochaines années.

Enseignement

Accompagner la croissance des effectifs

En sciences criminelles, les effectifs continuent de s'accroître (+ 12% à la rentrée 2019). L'installation des laboratoires de l'ESC dans de nouveaux locaux à l'Amphipôle, au printemps 2019, a permis de détendre pour quelques années une situation critique. A plus long terme, la question des locaux reste toutefois ouverte.

Adapter les enseignements aux nouvelles données sociétales

Les expert·e·s de l'auto-évaluation de la FDCA ont tout spécialement souligné la capacité de la Faculté à « détecter des thèmes ou des phénomènes sociétaux en devenir ». Sur le plan de l'enseignement, cela s'est traduit, en 2019, par les actions suivantes :

- Le Master interfacultaire DCS (droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information) est passé, à la rentrée 2019, de 90 à 120 crédits. Cette évolution prend la mesure du besoin, exprimé par les étudiant·e·s eux-mêmes, de renforcer cette formation en prévision des tâches sociétales qui les attendent.
- Alors que les enseignements en « traces numériques » ont été renforcés à l'ESC avec l'embauche d'un nouveau Professeur, l'École de droit a introduit en bachelor un enseignement « Transformation numérique du droit et de sa pratique ».
- A l'École de droit a eu lieu la première édition de la Semaine de la digitalisation, rencontre entre la science et le droit dans le numérique. Cette manifestation mixte, destinée aux étudiant·e·s mais qui inclut une journée publique rassemblant des praticien·ne·s de haut niveau, a connu un grand succès sur les deux plans. Ses conceptrices entendent bien la reconduire, avec le plein soutien du Décanat.

Les étudiant·e·s brillent au-delà des auditoires !

Une équipe d'étudiant·e·s de l'École de droit a brillé au Concours René Cassin 2019, le plus ancien concours francophone de plaidoiries sur les droits humains. Les étudiant·e·s ont remporté le prix du meilleur mémoire en défense, le prix du meilleur plaideur et la 4ème place au classement général.

A la finale nationale du concours « Ma thèse en 180 secondes », Armand Brice Kouadio, de l'IDHEAP, a remporté le 2^{ème} prix pour la présentation de sa thèse « L'engagement au travail des employés publics en contexte post-bureaucratique : quelles ancrs dominantes pour quelle publicité ? ». Il y représentait l'UNIL après avoir gagné la finale de la première phase du concours, organisé à l'échelle de notre Université.

Recherche

La contribution de la FDCA au développement du numérique à l'UNIL

Alors que l'UNIL vient de se doter d'une Stratégie numérique, la FDCA approfondit résolument le travail de fond qu'elle a impulsé, sur ces questions, dès le début des années 2000. En 2019, la Faculté et ses Écoles ont fait des pas essentiels en direction d'un positionnement et d'une visibilité forts, à l'échelle suisse et internationale. Le projet de « Pôle gouvernance numérique » (PGN), rencontrant l'assentiment de la Direction de l'UNIL, s'est vu attribuer des dotations professorales essentielles à son développement futur. Sa structuration se poursuit.

Dans le chœur des recherches menées sur ce thème à la FDCA, il convient de se réjouir du succès de deux enseignant·e·s de l'IDHEAP dans l'appel à projet du PNR 77 « Transformation numérique ». Elle et il travailleront sur le thème « Internet of things for occupational health: practical, ethical and legal issues » (Professeur·e·s Tobias Mettler et Sophie Weerts).

Des projets de recherche emblématiques

La sélection de projets présentée ci-dessous, emblématique par l'ampleur et la nouveauté des sujets traités, témoigne de la vitalité de la recherche à la FDCA. Les projets suivants ont été obtenus par des chercheur·e·s de la Faculté en 2019 :

- « Composition chimique des empreintes digitales », FNS (Professeur Andy Bécue),
- « Development of an operational methodology for the combined detection of inorganic and organic gunshot residues », FNS (Professeure Céline Weyermann),
- « Match fixing », Erasmus + (Professeur Stefano Caneppele, Fiona Langlois et Pim Verschueren),
- « INSPECTr » (suivi automatisé des fraudes en ligne), projet européen (Professeur Eoghan Casey),
- « La performance et le bien-être des employés dans différents contextes organisationnels : les nouvelles manières de travailler font-elles une différence ? », FNS (Prof. Yves Emery).

La médaille Douglas M. Lucas attribuée à un chercheur de l'ESC

Décernée par l'Académie américaine des sciences forensiques (AAFS) et remise tous les trois ans seulement, cette médaille récompense l'exceptionnelle contribution internationale du Professeur Christophe Champod à la science forensique et en particulier à l'interprétation des traces et empreintes. Après Pierre Margot en 2011, c'est la deuxième fois qu'un membre de l'École des sciences criminelles remporte cette distinction, la plus prestigieuse de la discipline.

Liens à la société

Formation continue : un investissement au long cours

La Faculté continue d'investir des forces considérables dans la Formation continue, fruit et gage de relations privilégiées avec plusieurs milieux professionnels. Pour 2019, saluons le lancement, à l'automne, du nouveau programme LLM « International Business Law » de l'École de droit.

Après la floraison de projets des dernières années, et alors que le nouveau CAS « Regulation of global sport » impliquant les 3 Écoles de la FDCA était sur le point de s'ouvrir, la Faculté préparait déjà de nouvelles évolutions dans le domaine de la formation continue des magistrats, des polices et de l'armée. Affaires à suivre.

Des conférences de haut niveau

Les trois Écoles de la FDCA continuent de proposer, à l'attention du grand public et de publics avertis, des conférences de haut niveau qui sont la marque d'un rayonnement aussi bien scientifique que social. En 2019, la FDCA a ainsi accueilli :

- Le Prof. Daniel Markovits, Guido Calabresi Professor of Law à la Yale Law School, autour de son ouvrage « The Meritocracy Trap » (conférence du Centre de droit de l'entreprise CEDIDAC).

- Jerry Buting, l’avocat défenseur de Steven Avery dans la fameuse affaire « State of Wisconsin versus Avery », qui a fait l’objet sur Netflix de la série documentaire « Making a murderer ».
- Richard M. Stallmann, le mythique précurseur du logiciel libre, invité à l’UNIL dans le cadre du projet CANVAS consacré à la cybersécurité.

Par ailleurs, s’est tenu à l’IDHEAP un cycle de sept conférences sur le thème « Digitalisation and the future of work », soutenu par le FNS. L’IDHEAP a également accueilli la 8ème édition de l’eGovernment Symposium romand, réunissant des responsables de l’économie, des administrations et de l’université autour du thème « Les conditions-cadres pour la cyberadministration ».

5.3 Faculté des lettres

Durant l’année 2019, le nouveau Décanat élu en 2018 a pris ses marques dans tous les domaines qui le concernent et il a pu développer ses axes prioritaires. Il a toutefois pu constater à quel point les aspects opérationnels et administratifs sont nombreux et chronophages, repoussant parfois à des temps meilleurs les opérations stratégiques dont la portée vise un long terme. Par conséquent, pour pouvoir travailler dans de meilleures conditions et pouvoir aussi traiter de thématiques encore peu interrogées en Faculté des lettres, il a été décidé de créer un quatrième dicastère décanal en 2020 qui sera responsable des questions ayant trait à la relève, à l’égalité et à la formation continue.

Durant cette année, il a fallu composer avec une multiplication des concours pour des postes professoraux et de maîtres d’enseignement et de recherche, tous présidés par des membres du Décanat, mais aussi avec l’ouverture de l’auto-évaluation de la Faculté – que le Décanat a cherché à rendre la plus efficace possible en faisant recours au logiciel *MindManager* – ainsi que la planification des postes académiques pour la période 2021-2024, pour laquelle la Commission *ad hoc* a siégé plus de 40 heures (il s’agissait de passer en revue près de 270 postes répartis en 20 sections et 10 centres). Le Décanat a continué son travail de simplification des directives ; il s’est notamment intéressé au Conseil de faculté, constatant que celui-ci était parfois surchargé de tâches pour lesquelles son avis n’est pas rendu nécessaire par l’appareil réglementaire facultaire. Déchargé de certaines missions superflues, le Conseil a vu ses séances se réduire tant en nombre qu’en durée. Ceci a permis de dégager plus de temps pour les sujets de fonds pour lequel l’avis du Conseil est considéré comme essentiel par le Décanat (notamment en lien avec le nouveau Dicastère Relève, Egalité et Formation continue).

L’effectif des étudiant·e·s poursuit l’augmentation légère mais régulière constatée depuis 2016 (2018 : 2238). Le nombre de thèses inscrites reste stable (382) alors que celui des soutenances augmente. Ce dernier point, a priori très positif, a pour conséquences que le nombre de postdoctorant·e·s croît alors que le nombre de postes demeure stable, ce qui génère un certain nombre de frustration au sein du Corps intermédiaire. En outre, la stabilisation des maîtres assistant·e·s, sujet très discuté au Conseil de l’Université on le sait, a suscité de nombreuses discussions entre le Décanat et l’Association du corps intermédiaire de la Faculté des Lettres (ACIL) qui ont aligné leurs positions sur un nombre de thèmes non négligeable. Une réflexion plus globale sur le sens du doctorat ès lettres et sur les carrières en sciences

humaines a été initié, notamment ensuite du rapport demandé par la Vice-rectrice D. Philippe à ce sujet. Cette analyse sera menée plus avant dans le cadre du nouveau dicastère décanal qui a été créé en grande partie dans ce but.

Le Décanat a aussi travaillé à la préservation des coordinateur·trice·s des écoles doctorales financées par la Conférence universitaire de suisse occidentale (CUSO) (cinq en Faculté) car ces postes étaient appelés à disparaître avec les réductions budgétaires annoncées. Ils sont pourtant jugés essentiels par les responsables de ces programmes. Une discussion avec la Direction a permis de les sauver (avec un passage de 20 à 15% et un *matching* dans leur financement entre la Direction et la Faculté). A noter qu'une *summer school* a été organisée en linguistique, mettant en valeur l'un des pôles forts de la Faculté en matière de recherche.

Enfin, on peut souligner la création d'un Collège des professeur·e·s à l'initiative du Décanat. Il s'agit de réunir les enseignant·e·s de la Faculté lors de courtes conférences présentant des recherches en cours, en général interdisciplinaires, et de permettre aux nouveaux enseignant·e·s de rencontrer leurs collègues mais aussi, le cas échéant, de discuter de questions plus stratégiques, par exemple concernant le doctorat, les procédures de recrutement, etc. En réunissant près de la moitié des professeur·e·s de la Faculté, soit une trentaine, pour écouter deux collègues spécialistes de l'histoire de la philosophie et de littérature anglaise du XVIIe siècle, la première séance peut être considérée comme un succès.

Valorisation de la recherche et visibilité de « l'image » des Lettres

La Faculté est comme toujours très active en matière de recherche, mais aussi de médiation et de vulgarisation. Plusieurs plateformes permettent dorénavant de s'en rendre compte : le site *Eurêka* qui met en évidence l'actualité de la recherche dans la Faculté et le site *Labelettres* qui recense toutes les monographies publiées par les membres de la Faculté (plus de 100 par année !). Plusieurs publications sont dorénavant accompagnées de capsules vidéo dans lesquelles les auteur·e·s présentent leur travail : plusieurs d'entre elles ont à ce sujet été visionnées plus de 2000 fois.

La Faculté a eu la chance d'honorer le Professeur Jean-Yves Mollier, historien de l'édition, des livres et des médias, d'un doctorat *honoris causa* lors du Dies Academicus. Le Prof. Mollier collabore avec de nombreux chercheur·e·s de la Faculté depuis les années 1980 et il est lié de près à la fondation du Centre des sciences historiques de la culture qui a proposé son nom.

En outre :

- Sept projets ont été soutenus par le FNS dans les domaines suivants : linguistique générale, linguistique anglaise, littérature française, littérature occitane, lexicographie vénitienne, informatique pour les sciences humaines (deux projets SPARK).

- Le Centre de traduction littéraire CTL a non seulement fêté ses 30 ans, mais il a aussi reçu le **Prix spécial de médiation 2019 décerné par l'Office fédéral de la culture. La Ville de Lausanne a toutefois menacé au même moment de couper la subvention qu'elle donne au Centre depuis sa création ; après une rencontre avec le syndic, M. Grégoire Junod, le Décanat est parvenu à éviter une coupe complète et a négocié la poursuite du soutien du Centre par la Ville.**
- Le projet FNS-Agora *Le syndic, la vache et le verre de blanc*, consacré à l'histoire du Comptoir suisse, a donné lieu à une exposition à la place de l'Europe (14-29 septembre) puis à l'Anthropole (18 novembre-3 décembre). La couverture médiatique a été très large.
- Le trentième anniversaire de l'Anthropole s'est terminé avec la publication d'un ouvrage : *Du BFSH2 à l'Anthropole. Vademecum*, qui donne un large aperçu des recherches menées dans la Faculté en amont des événements d'Anthropole30.
- Le Printemps de la poésie était accompagné en 2019 d'un colloque international sur la Poésie intitulé « L'entre-deux lyrique ».
- Les actes de la Journée de la recherche sont dorénavant publiés sur le site de la Faculté.
- La Faculté a collaboré au Festival Histoire et Cité ; ce projet lancé à Genève en 2015 a dorénavant une antenne lausannoise au Palais de Rumine. Le Décanat fait partie du comité qui gère l'événement, en lien avec le Service culture et médiation scientifique de l'UNIL. De nombreux chercheur·e·s issus de la Faculté y prennent part lors de conférences, de tables rondes, etc. Il en est de même au Festival BDfil.
- Enfin, notons les quatre cours publics organisés par la Faculté au Palais de Rumine (deux séries de conférences : « Les animaux au Moyen-Âge » ; « ... en séries... » et une soirée en collaboration avec 24Heures et la Conférence cantonale des chef·fe·s de file d'histoire du Canton de Vaud) et à l'Anthropole (journées Blupi explore... l'histoire du jeu vidéo suisse).

Traduction concrète d'une culture de l'interdisciplinarité dans l'enseignement

L'interdisciplinarité fait partie intégrante de la conception de l'enseignement. Les Centres de la Faculté valorisent en particulier cette approche transversale au niveau Master. On peut ici citer à titre d'exemple le cours donné dans le cadre du Collège des humanités par deux professeurs de la Faculté et ouvert aux étudiant·e·s de l'EPFL et à ceux du Centre des sciences historiques de la culture. Consacré aux 50 ans du campus de l'EPFL à Ecublens, il a débouché sur une exposition in situ et sur un site internet réalisé par les étudiant·e·s issus de six filières différentes (histoire de l'art, histoire, histoire du cinéma / architecture, matériaux, etc) qui ont travaillé en collaboration tant sur le contenu historique que sur la scénographie. <https://www.epfl.ch/campus/visitors/fr/batiments-phares/les-premiers-batiments-de-lepfl/introduction/>.

5.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

Avec l'année 2019, s'est ouvert le chantier de l'auto-évaluation de la Faculté qui intervient chaque sept ans. Cette année est donc une année de transition consacrée à la constitution des dossiers d'analyse, la réflexion sur l'accomplissement des missions et le développement de la Faculté afin de produire à l'orée de 2020 un rapport et un nouveau plan de développement 2020-2027.

Gouvernance

La Faculté, qui fût pionnière dans le développement des études Genre en Suisse et particulièrement à l'UNIL dont elle accueille toujours *la PlaGe (Plateforme en Études Genre)* auxquelles les sept Facultés de l'UNIL adhèrent désormais, est fière d'annoncer l'entrée en fonction de sa première Doyenne, Marie Santiago Delefosse.

Après la mise en place du Plan d'Action Égalité, 2019 a été consacrée à l'élaboration d'un Plan Relève de la Faculté. Les statistiques produites, qui concrétisent le résultat de la collaboration avec le Service Système d'information et statistiques et le Bureau de l'égalité, nourrissent l'analyse qui débouchera début 2020 sur le plan de développement de la Faculté relatif à la relève scientifique.

La Journée de la Recherche de la Faculté a porté sur le thème des défis éthiques des sciences sociales et humaines et la Commission éthique de la Faculté a examiné ses premiers dossiers. Rappelons que cette Commission n'a pas pour but de se substituer à la Commission cantonale d'éthique ou à la Commission d'éthique de l'UNIL mais de les décharger, en procédant à l'examen des demandes les moins complexes.

L'Institut d'études politiques, historiques et internationales a été renommé en *Institut d'études politiques* afin de créer une marque forte à l'UNIL et être plus lisible et visible à l'externe. L'Institut des sciences du sport de l'UNIL (ISSUL) et l'Institut des sciences sociales (ISS) ont fêté leurs dix années d'existence. A cette occasion, l'ISS a lancé diverses manifestations et conférences, qui se poursuivront en 2020, pour valoriser ses travaux auprès du grand public par le biais d'une série de conférences en partenariat avec *Connaissance 3* et un concours photos sur Instagram « Faire société aujourd'hui ».

L'objectif de renforcement de la gouvernance des recherches interdisciplinaires s'est concrétisé. D'abord avec l'inauguration du *Centre Suisse de recherche sur les parcours de vie et les vulnérabilités (LIVES)*, qui réunit des chercheur·e·s des Universités de Lausanne et Genève dans un pôle de compétences romand, visant à maintenir les études en ce domaine à un niveau national et même international à la fin du NCCR. Ensuite avec la reconnaissance par l'UNIL du *Centre de Recherche sur les parcours de vie et les vulnérabilités (LIVES-UNIL)* qui associe des chercheur·e·s de SSP, Droit, HEC, FBM et FTSR, comme l'un des cinq centres interdisciplinaires de recherche soutenus par la Direction. Tout comme le *Centre interdisciplinaire de recherche sur le sport* également hébergé par SSP et qui associe des chercheur·e·s des sept Facultés. Signalons également dans ce cadre les collaborations entre les Facultés SSP et FBM, en particulier la tenue d'un 5 à 7 « Santé, vulnérabilités et parcours de vie ».

La collaboration UNIL avec le Collège de France s'est illustrée dans l'organisation par l'*Institut d'études politiques* d'une conférence du Prof. Henry Laurens sur « La question de Palestine » (captation disponible sur la chaîne YouTube SSP).

Enseignement

Les quatre filières d'enseignement ont procédé au bilan de suivi de leur auto-évaluation de cursus. Le BA en sciences sociales a été resserré autour des fondamentaux de la discipline et les mineures supprimées. Ceci afin de garantir à l'entrée en master un socle commun de connaissances. Afin d'être plus en lien avec le Master, le plan d'études du BA en sciences du sport a également été revu. Il entrera en application à la rentrée 2020.

L'encadrement des étudiant·e·s en psychologie reste le problème majeur de la Faculté. La filière des étudiant·e·s en psychologie représente 46% de tous les étudiant·e·s de la Faculté et un dixième des étudiant·e·s de l'UNIL. Par le nombre d'étudiant·e·s, l'Institut de Psychologie est le plus grand institut de psychologie de Suisse romande et le plus grand institut de l'UNIL, plus grand que la FTSR et la FGSE réunies. Les recrutements d'enseignant·e·s n'ayant pas suivi, les conditions d'encadrement de cette filière sont loin des standards UNIL et nécessitent urgemment de réels moyens supplémentaires.

Le nombre des stages a progressé légèrement mais les demandes restent couvertes. La collaboration avec les entreprises partenaires est bonne. Les implications de la créditation des stages en Master de sciences du sport est à l'étude. Demeure le point problématique lié aux questions de permis de travail pour les ressortissant·e·s des États tiers. Cela autant pour les sciences sociales que pour la science politique.

Pour la première fois cette année, les étudiant·e·s de Master ont été invités à participer à la journée de la Recherche à travers un concours de posters organisé à leur intention. Chaque unité de recherche a sélectionnée un ou deux étudiant·e·s pour présenter leur travail de mémoire afin de valoriser les nombreux travaux de recherche effectués dans ce cadre. Des vidéos de présentation sont disponibles sur la chaîne Youtube UNIL SSP.

Enfin le réseau des Alumni SSP¹ continue de se construire et 11 événements ont été organisés cette année à leur intention afin de consolider les liens entre la Faculté et ses ancien·ne·s.

Recherche

Poursuivant sa politique de soutien à la recherche, la Faculté a accepté 64 demandes pour un montant de CHF 305'751.-- en 2019. La dynamique de la recherche reste excellente avec 31 projets obtenus pour un total d'environ CHF 19 millions. Notons que l'Institut d'études politiques a obtenu en tant qu'institution coordinatrice, un fonds H2020 « TIGRE – Trust in Governance and Regulation in Europe » de près de CHF 3 millions. Les financements FNS représentent toujours une grande part des projets des quatre instituts de la Faculté. Par exemple, à l'Institut de psychologie – « Swiss centenarian study : vulnerability and resilience at age 100 » (Sinergia, avec

¹ Le Réseau des Alumni SSP compte 5051 membres en 2019.

le CHUV, l'UNIGE, les HUG et l'Université de Zürich), « Towards a social psychological approach to populism : Testing the Populist Representations Model Across Four European Countries », « From enforced disappearance of persons to the victims' relatives' complicated grief : observing the historicization process » ; à l'Institut d'études politiques – « Moral Accounting Matters: A history of behavioural governance », « Bypassing the Nation State? How Swiss Cantonal Parliaments Deal with International Obligations » (co-requérant avec la FDCA), « Employees' performance and well-being in different contexts: do new ways of working matter? » (co-requérant avec l'IDHEAP) ; à l'Institut des sciences sociales, « The food that will feed the world: Energy industrialisation and the politics of productive sovereignty in Bolivia », « Les médecines chinoises dans le pluralisme médical en Afrique », « Critical events and transitions in family and work and multidimensional wellbeing », « Coupled Inequalities. Trends and Welfare State Differences in the Role of Partner's Socio-Economic Resources for Employment Careers », « Les parcours de formation professionnelle au prisme du genre et de l'orientation sexuelle »; à l'Institut des sciences du sport, « Télévision publique, représentations collectives et politiques d'intégration. Sociohistoire audiovisuelle des rapports à l'invalidité et au handicap en Suisse Romande, 1950-2018 », « Women's participation in decision-making in sport. A comparative approach on boards of governance of four international sports federations » et « Le rapport au corps des ex-sportifs et sportives de haut niveau. Une analyse dispositionnaliste » (co-requérant avec la HESAV).

Notons plus particulièrement pour cette même année 2019 l'obtention de trois projets Eccellenza (environ CHF 1,5 million chacun), de deux bourses Ambizione et de quatre projets Spark, qui confirment la qualité scientifique de la relève et l'attractivité de l'institution.

Signalons, sur la trentaine de colloques et congrès organisés par la Faculté, les colloques internationaux suivants :

- « [Le Cyborg face au handicap](#) » (SSP - ISSUL, avec la collaboration de la Faculté des lettres - Section d'histoire, UNIL - Centre des sciences historiques de la culture, EPFL, Maison d'Ailleurs),
- « [Les États-Unis et l'Europe depuis 1945 : réseaux économiques, philanthropiques et scientifiques](#) » (SSP – CRHIM, avec le soutien de la Section d'histoire (Lettres), de l'Institut d'études politiques (SSP) ainsi que du Fonds national suisse de la recherche scientifique),
- La 23^{ème} édition du « [Congrès annuel du Comité européen d'histoire du sport](#) » (SSP – ISSUL),
- Le Colloque sur « [Les mouvements lesbiens, homosexuels et trans en France - Années 70 et 80](#) » (SSP - CEG, CRAPUL et CWP avec les universités de Toulouse Jean-Jaurès, Nice Sophia Antipolis, Anger, l'IMAF-CNRS et la London school of economics and political science).

Enfin, le *Symposium Adolescence 2019* de l'Institut de psychologie : « Générations numériques : défis et opportunités » a eu l'honneur d'une intervention de Mme la Conseillère d'État Cesla Amarelle.

5.5 Faculté des hautes études commerciales (HEC)

L'année 2019 se place résolument dans la continuité de la stratégie menée par le Décanat HEC depuis plusieurs années, qui s'articule autour de trois axes: (1) Accroître le rayonnement et l'impact de la Faculté; (2) Renforcer les programmes et les aspects pédagogiques; (3) Développer l'internationalisation. Un pas en avant important, et touchant les trois axes, a toutefois été réalisé avec la concrétisation par la Direction de l'UNIL d'un accord de grande ampleur avec l'EPFL et l'IMD, au sein duquel la Faculté des HEC joue un rôle majeur.

Axe 1 : Accroître le rayonnement et l'impact de la Faculté

Création du Enterprise for Society Center (E4S)

Début Décembre 2019, après plus de deux ans de préparation et de discussions, a été signée une convention de collaboration entre l'Université de Lausanne (UNIL), l'École Polytechnique de Lausanne (EPFL) et l'Institute of Management Development (IMD). Cette convention officialise la création d'un grand centre commun aux trois institutions : le Enterprise for Society Center (E4S).

L'objectif de ce centre à fort impact sera d'être à la pointe de la réflexion sur les questions clés qui feront le monde de demain, et notamment celles dans lesquelles s'articulent changement technologique (digitalisation, robotisation, etc.), durabilité, économie et management. Du côté de l'UNIL, c'est donc HEC Lausanne qui engagera la plupart des forces vives pour le développement de ce projet.

Ce centre interdisciplinaire proposera des projets de recherche interdisciplinaires (où interagiront des chercheur·e·s des sciences dures et des sciences de l'ingénieur·e, avec des chercheur·e·s en économie et en management), des programmes d'enseignement (à commencer par un master en management durable et technologie), et une plate-forme pour le soutien aux start-ups.

Du fait de la grande proximité géographique des institutions, au sein de l'écosystème lausannois, de leur complémentarité en termes de compétences, de leur excellence reconnue au niveau international et de la nature la collaboration, il s'agit d'une initiative unique au monde.

Impact de la recherche

18 projets de chercheur·e·s d'HEC Lausanne ont été sélectionnés pour recevoir des fonds en 2019 pour un total de plus de CHF 9.5 millions. Au total, les soutiens financiers cumulés atteignent près de 19 millions de francs. Cette somme est répartie sur plusieurs mois ou années et elle leur permet de constituer des équipes de recherche tout en conduisant leurs projets. De telles sources de financement sont gage de l'excellence des travaux scientifiques menés à la Faculté.

La visibilité et l'impact international de la recherche effectuée au sein de la Faculté continue d'augmenter suite aux efforts réalisés en matière de vulgarisation, de diffusion dans la presse locale et internationale, et d'utilisation des réseaux sociaux. Un exemple frappant de cet impact est la quatrième place mondiale obtenue par un professeur HEC dans le classement Thinkers 50, pour ses recherches concernant les innovations par les modèles d'affaire. Ce classement, publié tous les deux ans,

récompense les penseur·e·s en management considérés comme les plus influents dans le monde.

La Faculté a organisé plusieurs conférences en 2019 contribuant ainsi à la visibilité de la recherche scientifique, notamment :

- Dans le cadre du cycle de conférences Walras Pareto, le Département d'économie a organisé une conférence-débat avec le Professeur Matthew O. Jackson de la Université de Stanford. Économiste reconnu mondialement pour ses recherches sur les réseaux socio-économiques, il a expliqué le rôle que jouent les réseaux humains dans les questions de marché du travail, d'inégalités sociales, de changements technologiques et de polarisations politiques.
- Le China Economics and Finance Centre (CEFC) de la Faculté a construit une plateforme d'échanges et de coopération entre les universités et les entreprises chinoises et suisses. Parmi de nombreuses activités et recherches, le Centre a accueilli la conférence « Unicorn or Dragon: How to Achieve Miraculous Growth ? An Application of Chinese Ancient Philosophy Sun Tzu, in modern business ». Le discours principal a été prononcé par Bo Ji, Doyen adjoint du Global Executive Education de la Cheung Kong Graduate School of Business (CKGSB) Europe.
- En partenariat avec l'Association des Alumni HEC, avec laquelle la Faculté continue de travailler étroitement, HEC a hébergé une conférence du Conseiller Fédéral Guy Parmelin, chargé du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) sur le thème de : « Mondialisation, climat, bilatéralisme : la place économique suisse peut-elle rester sereine ? ».
- Une série de conférences ont été organisée dans le cadre des « 100 ans de sciences actuarielles » à HEC Lausanne mettant ainsi l'accent sur un domaine d'expertise reconnu comme indispensable par la Faculté dès sa création.

Entrepreneuriat et start-ups

L'accélérateur UNIL-HEC, créé en 2016, fait maintenant partie intégrante du nouveau Hub Entrepreneuriat et Innovation lancé par l'UNIL à la fin 2019. Dans ce cadre, la Faculté des HEC va continuer à collaborer activement avec ce nouveau service de l'UNIL par des cours, des interventions de professeur·e·s, des séances de coaching pour les jeunes entrepreneur·e·s, etc.

Axe 2 : Renforcer les programmes et les aspects pédagogiques

L'année 2019 a été marquée par l'engagement de cinq nouveaux professeur·e·s pour renforcer le positionnement de HEC Lausanne en terme de durabilité, de transformation digitale et d'analyse de données « big data ».

En 2019, le nombre d'étudiant·e·s inscrits aux programmes de bachelor a continué à augmenter : 673 nouveaux étudiant·e·s se sont inscrits en première année, alors que les inscriptions étaient de 664 en 2018, 625 en 2017, 587 en 2016 et 526 en 2015. Concernant les effectifs des huit programmes de niveau master, les effectifs globaux inscrits en 1ère année en 2019 sont de 688 étudiant·e·s (contre 709 en 2018 et 664 inscrits en 2017).

Les programmes de mentorat sont en plein essor. Le programme de mentorat-étude aux bachelors compte 153 mentees pour 37 mentors et le programme de mentorat

alumni-étudiant·e visant à faciliter l'entrée dans la vie active et piloté par l'Association des Alumni HEC Lausanne compte 103 mentees pour 103 mentors.

Le prix « Female Career Award », qui récompense deux fois par année une carrière académique féminine exceptionnelle d'une chercheuse affiliée à une institution externe à l'UNIL, a été attribué aux deux lauréates suivantes: la Professeure de finance Renée Adams de l'Université d'Oxford, et la Professeure de comptabilité Mary Barth de l'Université de Stanford.

Le très prestigieux CFA Institute Research Challenge est une compétition mondiale d'analyse financière promouvant l'émergence de nouveaux talents. En avril 2019, une équipe d'étudiant·e·s du Master en Finance a remporté la finale « Europe, Moyen-Orient et Afrique » et a représenté la Faculté au niveau mondial soulignant ainsi la continuité de l'excellence de l'enseignement en finance.

Les programmes de formation continue ont poursuivi leur développement. L'Executive Education HEC Lausanne a ainsi lancé conjointement avec l'EPFL un nouveau *Certificate of Advanced Studies* (CAS) en Management et Leadership. La Faculté a aussi eu l'opportunité de créer deux programmes pour deux très grandes institutions bancaires chinoises.

En 2019, trois professeur·e·s (comptabilité, économie, mathématique) de gymnases vaudois étaient en stage à HEC Lausanne afin d'aligner au mieux leurs cours avec les attentes de la Faculté.

Axe 3 : Développer l'internationalisation

Le réseau des partenariats académiques de HEC Lausanne a continué son expansion avec la signature de plusieurs nouveaux accords de mobilité étudiante. Parmi ceux-ci, un partenariat avec la National University of Singapore Business School ajoute une des meilleures business schools asiatiques au réseau de la Faculté, un accord avec la Universidad del Pacifico (Perou) ouvre de nouvelles perspectives géographiques pour les étudiant·e·s, et des conventions avec Lancaster University Management School ainsi que University of Edinburgh Business School (Royaume-Uni) renforce les collaborations existantes dans un pays prisé par les étudiant·e·s.

Deux autres partenariats ont été conclu aux Etats-Unis, avec la University of Pennsylvania et la University of California, Berkeley dans le cadre de la bourse Annen, nouvelle bourse créée dans le but d'aider financièrement les étudiant·e·s en séjour dans ces deux universités.

5.6 Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)

Le Décanat actuel, nommé en août 2018 est constitué par Frédéric Herman, Doyen, Sébastien Pilet, Vice-doyen aux affaires académiques et Directeur de l'École des géosciences et de l'environnement, Christian Kull, Vice-doyen à la Recherche, Communication et Qualité, et achèvera son mandat à la fin juillet 2021.

Les géosciences et les sciences de l'environnement feront partie des domaines de recherche scientifique les plus importants du 21^{ème} siècle. Il est urgent de mieux comprendre l'impact du changement climatique sur l'environnement, d'identifier des stratégies pour gérer les ressources à disposition sur notre planète pour des

populations en croissance et en migration, pour atténuer les risques naturels qui affectent les populations humaines et leurs infrastructures, et pour élaborer des politiques environnementales durables. Ces problèmes sont étroitement liés, et les défis qu'ils soulèvent ne feront que croître dans les années à venir. Dans ce contexte, le Décanat promeut le renforcement d'une culture de recherche d'excellence qui traite ces enjeux majeurs, et d'un enseignement proche de la recherche. En outre, le Décanat s'efforce de traiter d'autres enjeux de société plus larges concernant les compétences numériques, le rôle des chercheur·e·s dans la société via l'*outreach*, l'égalité entre femmes et hommes, et la transition vers une recherche complètement transparente via l'Open Access et l'Open Data.

En 2019, la FGSE a produit nombre d'avancées scientifiques et techniques. Certaines études ont permis de remettre en cause les concepts classiques sur la formation des Alpes, et une équipe de chercheur·e·s s'est lancée dans la construction d'un jeu vidéo sur le changement climatique en montagne. La Faculté a également fait des avancées sur les effets des changements climatiques sur les rivières, les glaciers et leur impact sur la gestion de l'hydroélectricité. Une de nos professeures assistantes a obtenu un financement *ERC Starting grant* pour étudier l'impact des glaciations du Quaternaire sur les montagnes. La FGSE a aussi bénéficié de nouvelles installations de pointe dans les laboratoires des isotopes stables, de luminescence et de tomographie par rayons-X, et l'élargissement de son parc technique en télédétection via l'acquisition de LIDARs terrestres. La FGSE est également impliquée dans l'établissement d'une plateforme d'observation, l'EXPLORE, sur le lac Léman en collaboration avec l'Université de Genève, l'EAWAG et l'EPFL. Finalement, la FGSE a établi de nouveaux projets de collaboration pour le développement au Vietnam, en Inde et au Népal, ainsi qu'une convention avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Avec le soutien de la Direction, la FGSE a décidé en 2019 de renforcer sa visibilité et ses activités en sciences du climat avec trois recrutements de professeur·e·s. La première chaire se concentre sur les paléoclimats. Il est impensable de ne pas prendre en compte l'évolution du climat dans l'étude du système Terre. Il n'est également pas envisageable d'estimer les changements à venir sans comprendre les changements du passé. La deuxième chaire se concentrera sur les processus atmosphériques actuels et leurs interactions avec la surface de la Terre et de l'environnement. Nous espérons ainsi renforcer nos capacités de prédiction pour les changements à venir. Finalement, la troisième chaire traitera les enjeux sociétaux liés aux changements climatiques. L'ensemble du travail des commissions de nomination a été effectué en 2019, et nous espérons accueillir en 2020 deux « lead authors » du GIEC, et deux financements du Conseil Européen de la Recherche, tout en répondant à nos objectifs d'améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau du corps professoral. Ces recrutements nous permettront également d'ajuster nos enseignements sur les questions climatiques au niveaux bachelor et master.

La FGSE a également décidé d'établir un centre d'action et d'étude des impacts climatiques (CLIMACT) en collaboration avec la Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC) de l'EPFL, ainsi que leurs antennes en Valais (ALPOLE, Pôle de recherche sur l'environnement alpin et polaire et CIRM, Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Montagne). CLIMACT agira comme une

plaque tournante pour la recherche sur les impacts des changements climatiques, ayant pour objectif principal de réunir les compétences de l'UNIL et de l'EPFL afin de générer un changement radical dans la compréhension scientifique des impacts du changement climatique. CLIMACT étudiera à la fois les impacts environnementaux (air, eau et terre, tant pour la Suisse que pour le monde entier) que leurs conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes). Il développera une représentation globale de l'environnement de la ville aux sommets des montagnes afin de permettre une quantification des solutions possibles en fonction des choix technologiques et sociétaux. Ces travaux seront destinés à fournir une base pour la prise de décision et le développement de solutions techniques. Sa mise en place se précisera en 2020.

La FGSE a établi une convention de collaboration avec la Direction générale de l'enseignement postobligatoire pour la mise en place en 2020 d'une plateforme consacrée à la Durabilité à l'intention des maîtres de gymnase. Cette plateforme a pour objectif principal l'élaboration d'une plateforme pédagogique numérique consacrée à la durabilité et ses futurs contenus. Le développement durable - dans ses dimensions sociale, économique et environnementale - et la nécessité de développer l'éducation numérique et la culture générale de la numérisation dans l'ensemble du système de formation font partie des axes prioritaires du Programme de législation du Conseil d'Etat. Via cette plateforme, la FGSE pense répondre à cette priorité.

La FGSE a consolidé le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Montagne (CIRM) grâce au soutien financier de la Direction de l'UNIL et de la FGSE. L'objectif principal de ce centre est de renforcer la recherche de l'UNIL sur les problématiques des régions de montagne (durabilité, changement climatique, par ex.) sous un angle interdisciplinaire et de diffuser les résultats des recherches de l'UNIL auprès du public et des décideurs. Les travaux sont concentrés sur les Alpes vaudoises et valaisannes. En 2019, quatre chercheurs post-doc ont été recrutés dans les domaines de l'histoire environnementale, l'écologie des lacs et des rivières, glaciologie et risques naturels, et quatre projets *seed-funding* ont été financés dans les domaines de la glaciologie, tourisme, toponymie et adaptation au changement climatique. Deux cycles de conférences « Montagnes et société » (pour le grand public) et « Regards sur la montagne » (pour les scientifiques) ont été mis sur pied. Une nouvelle professeure assistante a également rejoint le centre, même si elle est principalement rattachée à l'Institut de Géographie et Durabilité. Finalement, ce centre s'inscrit dans le développement de la FGSE et de l'UNIL sur le site de Sion, pour lequel le Décanat précédent avait œuvré en lien étroit avec la Direction. Le CIRM et un renforcement de la présence d'enseignant·e·s sur le site sont les piliers de la politique mise en place et feront l'objet d'une évaluation avant le renouvellement de la Convention avec la Ville de Sion et le Canton du Valais en 2022. Notez qu'un rapprochement physique éventuel avec l'EPFL sur le site de Sion a également été abordé en 2018, mais n'est plus d'actualité.

La FGSE a recruté deux nouvelles professeures ; une en humanités environnementales et une en géographie des ressources de montagnes. Tout en respectant l'objectif premier d'excellence, ces recrutements sont en cohérence avec le Plan d'action de l'UNIL pour l'égalité entre femmes et hommes qui s'inscrit dans le cadre du Programme fédéral pour l'égalité des chances. Le Décanat assurera toujours

la bonne intégration de ces nouvelles professeures via une séance d'information générale et une présentation du Décanat. Un comité de suivi a été mis en place pour les professeures en pré-titularisation conditionnelle. Ce comité de suivi rencontre les professeures une fois par an au minimum et soumet un rapport au Décanat.

Afin de maintenir l'excellence tout en respectant les règles éthiques et administratives, la FGSE a recruté en 2019 une personne sur un poste de soutien administratif qui permet aux chercheur·e·s de mieux identifier les sources de fonds potentielles en Suisse et dans l'Union Européenne, et de les soutenir pour la rédaction de requêtes. De nombreux chercheur·e·s ont déjà fait appel à ses besoins.

La FGSE a entrepris diverses démarches en vue de mieux valoriser les sciences naturelles auprès du public, des médias et sur ses propres sites. Dans ce contexte, elle a organisé une conférence d'Edouard Bard du Collège de France suivie d'une table ronde, avec cinq chercheur·e·s de la Faculté et le Professeur Jacques Dubochet, sur les enjeux climatiques. La conférence a accueilli plus de 500 personnes. La FGSE a également organisé huit séminaires interfacultaires en environnement autour du thème : « *L'alimentation, mais encore ? Voir au-delà de nos assiettes* » et poursuivi la valorisation des sciences naturelles, mettant notamment en avant la sismologie et le risque, la fonte des glaciers, les océans et réchauffement climatique, via notre site internet et notre compte twitter.

Les autoévaluations des Masters en études du tourisme (MET) et du Master interfacultaire en Fondements et Pratiques de la Durabilité (MFPD) sont intervenues durant l'année 2019 et devraient permettre, pour le MET, de clarifier son positionnement et de se consolider, et pour le MFPD, de résoudre des questions liées à l'encadrement (compte tenu de l'importance des effectifs) et aux débouchés professionnels. La Faculté a commencé fin 2019 à faire le point sur l'ensemble des cursus en vue de préparer l'autoévaluation de la Faculté qui débutera à l'été 2020.

Avec le soutien de la Direction, la FGSE participe maintenant au Swiss Polar Institute (SPI). L'objectif scientifique du SPI est d'identifier les points forts du paysage de la recherche polaire suisse, tracer la voie à suivre pour les développer et proposer le développement de nouvelles activités pour la recherche en milieu alpin et polaire. Via son adhésion, une nouvelle offre de financements est accessible pour les chercheurs de la FGSE.

5.7 Faculté de biologie et médecine (FBM)

Le Conseil de la Faculté de biologie et de médecine a été renouvelé pour une législature de deux ans (2019-2021).

Le règlement de Faculté a été adapté de manière prendre en compte le changement de législation de la Policlinique médicale universitaire (PMU). La Section des sciences cliniques compte à présent deux groupes (Groupe I pour le CHUV et Groupe II pour la PMU). Deux sièges sont dédiés à la représentation du corps professoral de la PMU. Parmi les autres changements acceptés par le Conseil de Faculté, celui de permettre au Décanat de désigner pour sa législature un membre du corps professoral en charge de soutenir son action sur le plan opérationnel. Ce renfort, compte tenu de la grandeur de la Faculté, permettra un renforcement des liens avec les départements de la Faculté, en particulier au sein de la Section des sciences fondamentales. Le

Conseil a également conféré à l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS) le statut d'école afin de renforcer ses interactions avec le corps enseignant.

Les discussions concernant les conditions de travail du corps intermédiaire au sein des départements de la Section des sciences fondamentales se sont poursuivies en collaboration avec la Direction et le Service des ressources humaines de l'UNIL.

Le développement du Centre interdisciplinaire des humanités en médecine (CIHM) avec la nomination d'un nouveau professeur associé dans le domaine de l'éthique médicale et d'une nouvelle professeure titulaire à 40% en charge des relations entre patients et professionnels à l'hôpital. L'équipe de la Plateforme médecine, spiritualité, soins et société a intégré le CIHM à l'automne. Des démarches sont menées pour que l'axe « Santé et spiritualité » soit supervisé par un membre du corps académique.

Poursuite des actions de soutien à l'Egalité du plan AGIR+ (soutien pendant un congé parental qui s'adresse au corps intermédiaire, soutien à des conférences ayant des femmes comme oratrices principales).

Organisation du 2ème Forum féminin de la FBM.

Création d'un Prix pour l'action égalité récompensant les initiatives prises par des membres de la Faculté.

Réflexions sur la mise en place de formations managériales avec une dimension genre.

Promotion de l'augmentation des présidences féminines des commissions de nomination.

Mandat a été donné pour la mise en place d'un cours Skills aux étudiants en médecine sur le sexisme et le harcèlement dans le milieu des soins.

Communication, relations extérieures et affaires stratégiques

L'unité a publié sur le site de la FBM 345 « mémentos » et 291 « actualités », dont une trentaine a fait l'objet d'un travail de vulgarisation scientifique valorisé auprès des médias et sur les réseaux sociaux UNIL et CHUV. Cinq « Entretiens de la FBM » ont été publiés.

17 leçons inaugurales ont été organisées, soit une augmentation de 24%.

Édition des deux newsletters électroniques mensuelles, « INFO FBM » et « La FBM dans les médias », adressées à près de 6'000 destinataires. Publication de deux numéros d'« Échos du vivant », à destination des enseignant·e·s de biologie des gymnases romands, accompagnée de l'organisation d'un événement.

Mise à jour de la plaquette FBM (édition française) en versions papier et électronique.

Organisation de la troisième édition du prix annuel de la Communication « FBM Communication Award » et soutien actif à l'Association for Postdocs in Natural Sciences (APNS) pour la réalisation de la troisième édition de « Figure 1.A ».

Consolidation du réseau Alumni FBM ; sept événements mettant en avant des alumni de la FBM publiés (conférences, expositions).

Organisation du séjour lausannois et de la réunion avec la « Lausanne Medical School Alumni Association » (USA), qui a permis la création du « Prix Marie Lavanchy ».

Relève académique et plans de carrière

La Commission de la relève FBM a poursuivi sa réflexion large et multipartite pour identifier des voies d'amélioration des carrières et du recrutement académique, en particulier pour les postes professoraux. Différentes pistes et outils ont été identifiés et leur faisabilité est en cours d'étude, le but étant de favoriser la qualité de l'enseignement et de la recherche, fondamentale et clinique, tout en soutenant méthodologiquement les comités de sélection.

Le Décanat estime trop tôt pour faire un bilan de l'augmentation du nombre de postes de professeur·e assistant·e tenure-track, mais la tendance actuelle montre, en Section des sciences fondamentales (SSF), que la voie de la pré titularisation conditionnelle est bénéfique aux carrières professorales féminines puisqu'en 2018-19, la parité est atteinte. Une structure semblable mais adaptée à la Section des sciences cliniques (SSC) est en cours d'études.

Le Guide pratique des carrières académiques à la FBM visant à expliquer et promouvoir les parcours académiques au sein de la Faculté continue à faire l'objet d'une large diffusion. Ce support permet de mieux faire connaître les procédures à la communauté facultaire. Des séances spécifiques d'informations ont été proposées au cas par cas.

La grille de critères académiques prenant en compte les modifications du règlement d'application de la Loi sur l'Université de Lausanne (LUL) avec une analyse en profondeur a été menée. Cette étape a permis de poursuivre la modernisation du processus de promotion académique qui rencontre une forte adhésion.

Enfin, le caractère officiel des correspondances et des publications oblige, afin de ne pas créer de confusion à la lecture, à respecter un certain nombre de règles. A cet effet, le Décanat a arrêté des dispositions claires et pratiques concernant le libellé des titres ou fonctions académiques dans les correspondances et publications à l'usage du corps enseignant de la SSC, répartis dans les différentes institutions en relation avec la Faculté.

Enseignement et formation

Le Conseil suisse d'accréditation a approuvé l'accréditation du cursus de médecine qui sera valable jusqu'à 2025 avec cinq conditions, pour lesquelles un rapport sur leur réalisation devra être rédigé d'ici fin 2020.

Le Dicastère de l'enseignement a soutenu des projets ciblés des étudiant·e·s en médecine en lien avec l'enseignement, afin de renforcer l'autonomie d'apprentissage des étudiant·e·s.

Ecole de biologie

La nouvelle Direction de l'Ecole de biologie a été désignée en août 2019 avec la mise en place d'un plan stratégique pour les années à venir qui comprendra notamment l'introduction du Bachelor à temps partiel dès la rentrée 2020-21, une amélioration de l'organisation et du soutien aux travaux pratiques ainsi qu'une réflexion sur la communication interne et externe de l'Ecole.

La collaboration avec le département d'Oncologie fondamentale s'est développée pour mettre en place un groupe supplémentaire de travaux pratiques de biologie moléculaire.

Le document relatif à l'Application de la Directive 3.4 de la Direction de l'UNIL, « langues utilisées dans le cadre des enseignements » pour les évaluations a été mis à jour.

Une réflexion sur une amélioration de la sélection des étudiant·e·s de première année du Bachelor en biologie a été lancée.

Le suivi de l'organisation de la mineure en physiologie a été développé avec la Faculté des SSP.

L'Ecole de biologie a également été impliquée dans le cadre de la mise en place du nouveau système de calcul haute performance de l'UNIL.

L'étude de faisabilité du passage à des Masters de 90 à 120 crédits ECTS a été initiée.

La collaboration avec l'EPFL, l'UNIGE et l'UNINE pour le suivi de la qualité des enseignements de la première année du BSc sciences pharmaceutiques réformée s'est poursuivie.

Un enseignement optionnel de morphologie pour répondre à la demande des étudiant·e·s se préparant à l'examen d'admission au programme « Passerelle biologie / ingénierie des sciences du vivant – médecine » et qui ne peuvent pas suivre l'enseignement optionnel de Morphologie donné par l'EPFL a été élaboré.

Ecole de médecine

Projet C4 : Les travaux de la Commission de projet (CoPro) ont abouti à un redimensionnement du projet pour rester dans la cible budgétaire : le bâtiment devrait comporter trois niveaux au lieu des quatre prévus initialement. La mise en fonction du bâtiment est programmée pour 2023. Les travaux placés sous la responsabilité de l'organe quadripartite sur la gouvernance du C4 (GPil C4) progressent (forme institutionnelle, structure organisationnelle, vision, business plan).

Nouvelles technologies d'enseignement : Le portfolio de l'Université de Lausanne pour les skills (PULS), développé sur mesure pour les étudiant·e·s de médecine, a été mis en production avec succès (le même outil vient d'être adopté par la Faculté de médecine de l'UNIGE). L'utilisation d'outils de vote pour animer des enseignements interactifs a été promue au travers des formations pédagogiques de l'Unité de pédagogie médicale.

Pérenniser des locaux pour l'examen fédéral : Dès 2019, l'examen fédéral « Clinical Skills » aura lieu dans les locaux du bâtiment Géopolis ainsi que dans le bâtiment qui héberge l'IDHEAP et ce jusqu'à l'ouverture du C4. La disponibilité des locaux ne permettra toutefois pas de réaliser les activités préparatoires proposées aux candidat·e·s (entraînement l'examen fédéral « Clinical Skills ») sur le même site que l'examen en 2019.

Ecole doctorale (ED)

Le Graduate Campus UNIL s'intègre bien au sein de la FBM. Il finance les projets des associations et collabore avec le programme Skills for Scientists (Epalinges).

L'édition 2019 du Life Science Career Day (LSCD) s'est déroulée avec un forum de l'emploi prometteur (28 stands).

Le Bioscience Network Lausanne (BSNL), partenaire du LSCD, a développé un carnet d'adresses avec les entreprises dans le domaine des sciences de la vie.

Pour valoriser l'implication des doctorant·e·s ayant réalisé des actions notables au sein des associations, des attestations mettant en lumière les soft skills (project management, leadership, communication...) ont été délivrées.

Une brochure a été créée pour mieux orienter les doctorant·e·s dans leur choix de formation et valoriser les événements/cours organisés sur le campus.

Une soirée pour les alumni de L'Ecole doctorale a été organisée à Rumine.

L'Ecole a collaboré avec le Centre informatique à un projet d'amélioration du système de gestion administrative du doctorat en médecine (MD).

Les documents réglementaires des différentes filières doctorales ont été en grande partie actualisés.

Une brochure pour mieux accompagner les doctorant·e·s MD est en cours de publication.

Un financement a été obtenu afin d'encourager la participation en personne de l'expert·e externe lors de l'examen de demi-thèse.

Des nouvelles guidelines ont été créées afin d'assurer la qualité des examens ayant lieu par visioconférence.

Une sensibilisation au plagiat a été mise en place (avec des contrôles ponctuels).

L'administration des programmes thématiques est gérée à présent de manière plus centralisée, permettant une gestion harmonisée.

Ecole de formation postgraduée (EFPG)

Valorisation de l'enseignement post-grade : l'objectif a été atteint avec l'intégration de l'enseignement post-grade structuré dans l'évaluation des dossiers académiques.

L'Ecole a soutenu les Services dans leur démarche d'accréditation de Centre de Formation et a représenté le CHUV et la FBM pour les questions de formation post-

graduée auprès des autorités cantonales et fédérales, en particulier l'Institut Suisse pour la formation médicale (ISFM).

Elle a participé à l'organisation de réseaux de formation en collaboration avec les établissements de formation post-graduée d'autres hôpitaux dans le Canton de Vaud et en Suisse romande, en médecine clinique, hospitalière et ambulatoire, en étant particulièrement attentive à la formation en médecine de famille. L'École contribue aussi à l'analyse de la démographie médicale au sein du CHUV.

Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS)

Le plan stratégique de l'IUFRS a été présenté au Conseil de l'IUFRS en automne. Il prévoit l'engagement d'un nouveau professeur pour la filière de Master en pratique infirmière spécialisée. Le plan stratégique présente également des axes de recherche en lien avec les « Soins centrés sur la personne et la famille ».

La première volée ordinaire du Master ès Sciences en pratique infirmière spécialisée a démarré en 2019. L'IUFRS gère ainsi trois programmes de master et un programme doctoral (pour rappel il s'agissait d'un programme pilote en 2018).

Des échanges d'étudiant·e·s ont été réalisés avec deux universités canadiennes (Sherbrooke et McMaster). Un échange avec l'Université de Plymouth, au niveau professoral, a eu lieu, via un accord interuniversitaire.

Recherche et innovation

Le département des sciences biomédicales (DSB) a été structuré. Il permettra de renforcer les thématiques en recherche fondamentales sur les maladies humaines et offrira des perspectives de collaboration renforcées avec les chercheur·e·s du CHUV.

Le LIMNA (Lausanne Integrative Metabolism and Nutrition Alliance), initiative créée par les institutions FBM/CHUV/EPFL, a poursuivi ses activités.

Les programmes de soutien institutionnels ont été régulièrement annoncés par voie d'appel via courriel, newsletter et site internet.

Le PACTT, bureau de transfert de technologies UNIL/CHUV, est régulièrement consulté pour toutes les questions de protection et valorisation de la propriété intellectuelle provenant des recherches faites dans la Faculté.

Enseignement et formation

Campus post-grade : Globalement l'objectif est finalisé (création par la Direction de l'UNIL du Campus) et les interactions avec l'École doctorale de la FBM définies. Le Décanat a pris la décision de soutenir des initiatives d'enseignement en partenariat avec l'industrie.

La commission Médecine et Genre est à présent opérationnelle au sein de l'École de médecine.

Le Dicastère de l'enseignement relève la bonne participation et l'intégration des représentant·e·s des étudiant·e·s dans les commissions ainsi que durant la procédure d'accréditation.

Le Décanat a abandonné le projet de suivi des cohortes en médecine par manque de moyen. Le dossier reste toutefois actif à l'Ecole de biologie.

Un système d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs en lien avec les processus d'accréditation (2011 et 2018) a été mis en place.

Dans le cadre du processus d'accréditation de la filière de médecine, des évaluations formatives sont développées ainsi que des nouveaux formats d'examens. Poursuite du déploiement du Portfolio.

Ecole de biologie

L'auto-évaluation du Master ès Sciences en comportement, évolution et conservation (MSc BEC) a été réalisée.

L'Ecole de biologie a participé à la rédaction du rapport d'accréditation de la filière Sciences pharmaceutiques avec l'Université de Genève et celle de Neuchâtel.

Une évaluation des besoins en informatique par les enseignant·e·s et une introduction d'un enseignement de programmation dans le Bachelor en biologie a été entreprise.

Introduction d'une spécialisation en géosciences, écologie et environnement (spécialisation GEE) dans le cadre du MSc BEC.

L'Ecole a procédé à un état des lieux « soutien aux travaux pratiques » du Bachelor en biologie et une réactivation de la communication via les réseaux sociaux.

La mineure en Physiologie dans le cadre du Bachelor en Sciences du sport et de l'éducation est réalisée.

Mise en place de trois nouveaux enseignements transversaux optionnels dans le cursus du Bachelor.

Une étude de faisabilité du passage à des Masters de 3 à 4 semestres (90 à 120 crédits ECTS) est en cours.

L'Ecole a collaboré à un enseignement optionnel de Morphologie donné par l'EPFL pour préparer les étudiant·e·s à l'examen d'admission au programme « Passerelle biologie / ingénierie des sciences du vivant – médecine ».

Ecole de médecine

Les formations TeachUp « Enseigner en milieu universitaire » et « Encadrer en milieu clinique », organisées au sein de l'École de médecine ont suscité un grand intérêt. 45 personnes ont été formées en 2018 (226 au total depuis 2013). Ces formations sont complétées par des ateliers de rédaction de questions QCM et des ateliers Mini-CEX (*Mini Clinical Evaluation Exercise*) organisés sur demande.

Locaux du Bugnon 9 : les travaux d'assainissement se poursuivent. Le débit d'air a été augmenté. Une expertise du Service de sécurité, environnement et prévention de l'UNIL (UNISEP) est en cours.

Projet C4 : les travaux de la Commission de projet (CoPro) ont abouti à un redimensionnement du projet pour rester dans la cible budgétaire. Les travaux placés

sous la responsabilité de l'organe quadripartite sur la gouvernance du C4 (GPil C4) progressent.

Le portfolio électronique PULS a été mis en production avec succès (le même outil vient d'être adopté par la Faculté de médecine de l'Université de Genève).

L'utilisation d'outils de vote pour animer des enseignements interactifs a été promue au travers des formations pédagogiques.

Dès 2019, l'examen fédéral « Clinical Skills » aura lieu dans les locaux du bâtiment Géopolis ainsi que dans le bâtiment qui héberge l'Institut de hautes études en administration publique et ce jusqu'à l'ouverture du C4. La disponibilité des locaux ne permettra toutefois pas de réaliser les activités préparatoires proposées aux candidat·e·s (entraînement à l'examen fédéral « Clinical Skills ») sur le même site que l'examen en 2019.

Ecole doctorale (ED)

Des actions en lien avec la valorisation du doctorat et les opportunités de carrière ont été organisées. Parmi elles, le Life Science Career Day (LSCD), journée facultaire pour les doctorant·e·s a attiré 400 visiteurs, alumnis, entreprises et coaches. La collaboration avec l'association de doctorant·e·s « Bioscience Network Lausanne » a permis de développer un réseau avec des industries.

Un *framework agreement* entre l'ED-UNIL et Nestlé a été signé pour permettre de mener des thèses PhD et MD-PhD (Doctorat en médecine et ès sciences) dans le milieu industriel.

La procédure d'évaluation de la formation doctorale PhD a été optimisée. Des brochures-guides en anglais ont été mises à disposition, l'organisation des filières, avec ou sans option thématique, tend à s'harmoniser via des restructurations (en cours) & l'offre en tutoriels a été diversifiée (leur objectif pédagogique ayant été précisé).

L'application de la charte du doctorat est régulée par une procédure actualisée et vérifiée par un questionnaire annuel/enquête. Une formation pour les encadrant·e·s offerte par le Campus Postgrade a été publiée sur le site web.

Ecole de formation postgraduée (EFGP)

Valorisation de l'enseignement post-grade : l'objectif a été atteint avec l'intégration de l'enseignement post-grade structuré dans l'évaluation des dossiers académiques.

L'Ecole a soutenu les Services dans leur démarche d'accréditation de Centre de Formation et a représenté le CHUV et la FBM pour les questions de formation post-graduée auprès des autorités cantonales et fédérales, en particulier l'Institut Suisse pour la formation médicale (ISFM).

Elle a participé à l'organisation de réseaux de formation en collaboration avec les établissements de formation post-graduée d'autres hôpitaux dans le Canton de Vaud et en Suisse romande, en médecine clinique, hospitalière et ambulatoire, en étant particulièrement attentive à la formation en médecine de famille. L'Ecole contribue aussi à l'analyse de la démographie médicale au sein du CHUV.

Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS)

Le Professeur ordinaire Philip Larkin a été engagé pour assurer la Direction académique de l'Institut.

Une journée au vert avec le soutien POS-CHUV (Projets et Organisation stratégique) a été organisée pour arrêter la stratégie de l'IUFRS.

Un nouveau Master (Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée – IPS) a été créé. L'IUFRS gère maintenant trois programmes de Master et un programme doctoral. Dans le cadre de la création du Master IPS, des contacts ont été pris avec l'Université de Montréal.

L'IUFRS s'est engagé en 2018 dans la formation continue, en participant à un projet de CAS (*Certificate of advanced studies*) en santé mentale et un CAS-DAS (*Diploma of Advanced Studies*) existant en qualité-sécurité des soins.

Des contacts ont été pris avec l'Université McMaster (Canada) pour un MOU (*memorandum of understanding*) avec l'UNIL. Des échanges, y compris pour des co-tutelles de thèse, sont prévus.

Recherche et innovation

Un collaborateur a été recruté en mai 2018 (transfert interne de poste) pour fournir un soutien individuel aux chercheur·e·s dans leurs recherches de financement.

La pérennisation de la dotation prévue pour les activités de la Commission de la recherche a fait l'objet d'une réflexion du Décanat afin de répartir sur des bases définies et solides.

Le projet de création d'un nouveau département pour soutenir la recherche biomédicale s'est poursuivi. L'objectif de la nouvelle structure est de renforcer les collaborations entre les deux sections de la Faculté et soutenir la formation des jeunes chercheur·e·s dans le domaine de la médecine expérimentale et translationnelle.

Deux nouvelles plateformes technologiques, Imagerie in vivo du rongeur et Plateforme de biostatistique, ont été créées.

Le Centre interdisciplinaire des humanités en médecine (CIHM) a été lancé sur les bases de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique (Prof. Vincent Barras). Les développements suivants ont été initiés : création d'un poste professoral à 50% en éthique médicale et mise au concours d'un poste de professeur·e associé·e à 40% en relations patients-professionnels (CHUV).

Le LIMNA (Lausanne Integrative Metabolism and Nutrition Alliance), initiative créée par les institutions FBM/CHUV/EPFL, a poursuivi en 2018 ses activités.

Les programmes de soutien institutionnels ont été régulièrement annoncés par voie d'appel via courriel, newsletter et site internet.

Le PACTT, bureau de transfert de technologies UNIL/CHUV, est régulièrement consulté pour toutes les questions de protection et valorisation de la propriété intellectuelle provenant des recherches faites dans la Faculté.

Bachelor en biologie (suivi de l'évaluation)

L'Ecole de biologie continue à renforcer sa communication et développer la transition avec les milieux professionnels. Deux chargés de cours (Consultant, CEO) ont été engagés pour des enseignements optionnels dans les domaines de l'entrepreneuriat et du marketing.

Master in Molecular Life Sciences (suivi de l'évaluation)

Avec la création du Département de biologie computationnelle, de nouveaux enseignements en programmation et bio-informatique ont été proposés avec une augmentation des capacités d'encadrement des projets dans le domaine de la biologie computationnelle.

Un accord a été signé avec le Nestlé Research - Nestlé Institute of Health Sciences pour que les étudiant·e·s en biologie puissent réaliser des travaux de master dans ce Centre.

Une grille de critères pour l'évaluation du Module 4 a été réalisée et mise à disposition des encadrant·e·s.

Master in Medical Biology (suivi de l'évaluation)

Le cours d'expérimentation animale est à présent mutualisé avec le MSc MLS.

Le soutien demandé pour l'enseignement des biostatistiques E-Learning n'a pas été accordé. Cet enseignement reste actuellement assuré par un professeur assistant.

6. Chiffres et statistiques

6.1 Etudiant·e·s

6.1.1 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2019 par cursus

Cursus principal	2002	2007	2012	2018	2019
Diplôme EFLE	205	138	175	170	170
% femmes	86%	83%	87%	81%	81%
Bachelor		5'974	7'146	7'901	8'121
% femmes		57%	56%	56%	57%
Master et préalable		1'370	3'463	4'573	4'706
% femmes		53%	57%	54%	54%
Licence/diplôme	7'512	1'597	4	0	0
% femmes	55%	60%	46%	-	-
MAS ¹	801	371	227	322	458
% femmes	52%	64%	49%	56%	66%
Doctorat	1'574	1'583	1'916	2'271	2'301
% femmes	44%	48%	49%	53%	53%
Formations compl. *				73	70
% femmes	44%	48%	49%	66%	61%
Sans titre **	70	29	24	24	42
% femmes	46%	34%	30%	46%	52%
Total	10'162	11'062	12'955	15'334	15'868
% femmes	53%	56%	55%	55%	56%

* précédemment inclus avec les bachelors ou les masters

** étudiant·e·s inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire (étudiant·e·s hôtes, étudiant·e·s en Droit allemand)

6.1.2 Provenance des étudiant·e·s débutant au semestre d'automne 2019 en master²

	UNIL	HEU suisses	Autres HE*	Total
Etudiant·es débutants Master	1'082	341	307	1'730
% Etudiant·e·s débutants Master	63%	20%	18%	100%

* y compris les étudiant·e·s débutants avec des provenances multiples (p. ex. HEU et HES suisse).

¹ Y compris les anciens programmes postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3^e cycle)

² En fonction de la Haute école qui a décerné le dernier titre obtenu par l'étudiant·e débutant en master.

6.1.3 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2019 par faculté

Faculté	Total	% Femmes
Théologie et sciences des religions	107	53%
Droit, sciences criminelles et administration publique	2'118	63%
Lettres	2'255	63%
Sciences sociales et politiques	3'226	63%
Hautes études commerciales	3'104	35%
Biologie et médecine	3'688	61%
Géosciences et environnement	912	45%
Formation continue	458	66%
Total	15'868	56%

6.1.4 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2019

Faculté	Bachelor	Total	Femmes
Théologie et sciences des religions	Baccalauréat universitaire en Théologie *	19	79%
	Baccalauréat universitaire en Sciences des religions	19	58%
Droit, sciences criminelles et administration publique	Baccalauréat universitaire en Droit	713	67%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en science forensique	375	68%
Lettres	Baccalauréat universitaire ès Lettres	1'069	64%
Sciences sociales et politiques	Baccalauréat universitaire en Sciences sociales	341	72%
	Baccalauréat universitaire en Science politique	342	45%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Psychologie	1085	77%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Sciences du sport et de l'éducation physique	320	24%
Hautes études commerciales	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences économiques (tronc commun 1 ^{ère} et 2 ^e année)	1'248	34%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en management (3 ^e année)	272	35%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en économie politique (3 ^e année)	135	26%
Géosciences et environnement	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Géosciences et environnement	431	45%

Biologie et médecine	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Biologie	514	54%
	Baccalauréat universitaire en Médecine	1'171	67%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Sciences pharmaceutiques ³	67	75%
Total		8'121	57%

* Bachelor interinstitutionnel

6.1.5 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2019⁴

Faculté	Master	Total	Femmes
Théologie et sciences des religions	Maîtrise universitaire en Théologie*	5	80%
	Maîtrise universitaire en sciences des religions**	18	61%
Droit, sciences criminelles et administration publique	Maîtrise universitaire en Droit	238	66%
	Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles	18	72%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en science forensique	101	59%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en traçologie et analyse de la criminalité	12	50%
	Maîtrise universitaire en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information**	38	45%
	Maîtrise universitaire en Droit des Universités de Zurich et Lausanne*	23	39%
	Maîtrise universitaire en politique et management publics*	101	53%
	Maîtrise universitaire en Droit en criminologie et sécurité	105	80%
	Maîtrise universitaire en professions judiciaires	38	55%
Lettres	Maîtrise universitaire ès Lettres	508	62%
	Maîtrise universitaire en humanités numériques**	45	42%
Sciences sociales et politiques	Maîtrise universitaire ès Sciences en psychologie	415	85%
	Maîtrise universitaire en science politique	75	49%
	Maîtrise universitaire en sciences sociales	81	69%

³ Seule la 1^{ère} année est enseignée à l'UNIL

⁴ Sans les mises à niveau (107 étudiant·e·s).

Chiffres et statistiques

	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences du mouvement et du sport	223	32%
	Maîtrise universitaire en méthodologie d'enquête et opinion publique*	17	65%
Hautes études commerciales	Maîtrise universitaire ès Sciences en management	372	47%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en économie politique	87	38%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information	122	29%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en finance	337	23%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en comptabilité, contrôle et finance	155	39%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences actuarielles	81	25%
	Maîtrise universitaire en Droit et économie**	124	48%
Géosciences et environnement	Maîtrise universitaire en études du tourisme	31	74%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie	109	39%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biogéosciences*	30	37%
	Maîtrise universitaire en fondements et pratiques de la durabilité	94	56%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de l'environnement	32	44%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de la Terre	24	46%
Biologie et médecine	Maîtrise universitaire ès Sciences en comportement, évolution et conservation	50	54%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences moléculaires du vivant	43	44%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biologie médicale	91	66%
	Maîtrise universitaire en Médecine	669	59%
	Master ès Sciences en sciences infirmières*	101	78%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée*	9	56%
Total		4'622	54%

* Master interinstitutionnel

** Master interfacultaire

6.1.6 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2019⁵

	Master of advanced studies	Total	Femmes
1	Executive MBA	71	27%
2	MAS en Administration publique	63	33%
3	MAS en droit fiscal international	28	57%
4	MAS en droit international et européen de l'économie et du commerce	6	50%
5	MAS en Sciences et Organisation de la santé	11	55%
6	MAS en Psychothérapie comportementale et cognitive	91	86%
7	MAS en Psychothérapie psychanalytique	100	88%
8	MAS en Psychothérapie systémique	61	87%
7	MAS en Vaccinologie	27	67%
	Total	458	66%

⁵ Inclut étudiant·e·s gérés par la fondation pour la Formation Continue UNIL-EPFL

6.1.7 Provenance des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2019 (domicile légal lors de la première inscription à une HEU)*

Provenance	Dipl. EFLE	Bachelor	Master	Docto-rants	Form. Comp.**	Sans Titre***	Total	% Total
Vaud	4	4'751	1'963	680	35	2	7'435	48%
Fribourg	2	264	203	47			516	3%
Valais	1	644	349	96	6		1'096	7%
Neuchâtel	1	261	246	67			575	4%
Genève		452	395	96	1		944	6%
Jura		107	94	32	1		234	2%
Berne		113	83	36	2		234	2%
Tessin		383	124	77	1	1	675	4%
Suisse alémanique et Liechtenstein	1	224	213	93	4	3	449	3%
Union Européenne	9	683	678	685	15	32	2'102	14%
Autres pays européens	63	47	68	80	3	1	262	2%
Afrique	4	113	111	78		1	307	2%
Amérique	26	39	103	109	2	1	280	2%
Asie	57	39	72	118		1	287	2%
Océanie	2	1	4	7			14	0%
Vaud	4	4'751	1'963	680	35	2	7'435	48%
Autres cantons	5	2'448	1'707	544	15	4	4'723	30%
Étranger	161	922	1'036	1'077	20	36	3'252	22%
Total	170	8'121	4'706	2'301	70	42	15'410	100%

* sans les étudiant·e·s en formation continue (MAS)

** précédemment inclus avec les bachelors et les masters

*** étudiant·e·s inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire

6.1.8 Grades décernés

Titres décernés	2015	2016	2017	2018	2019
Bachelors	1'615	1'583	1'541	1'501	1'636
<i>% femmes</i>	53%	54%	52%	53%	57%
Masters	1'466	1'507	1'564	1'609	1'592
<i>% femmes</i>	56%	58%	54%	51%	56%
Licences/Diplômes	1	0	0	0	0
<i>% femmes</i>	100%	-	-	-	-
Dipl. féd. médecin*	0	0	0	0	0
<i>% femmes</i>	-	-	-	-	-
Diplômes postgrades et MAS	122	122	97	99	71
<i>% femmes</i>	50%	50%	43%	27.3%	35%
Dipl. spéciaux (EFLE)	12	11	18	13	15
<i>% femmes</i>	83%	82%	94%	84%	87%
Doctorats	241	294	275	270	296
<i>% femmes</i>	56%	48%	46%	49%	55%

Les examens de Diplôme fédéral de médecin ne figurent pas dans ce tableau car ils sont organisés par l'OFSP depuis 2011.

6.2 Personnel

6.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL⁶ (en EPT) - sans la médecine clinique

Statistique/indicateur	2015	2016	2017	2018	2019
Professeur·e·s ordinaires et associés	294.3	307.8	323.3	337.8	344.2
<i>% femmes</i>	23.7%	25.2%	27%	28%	28.1%
Professeur·e·s assistants dont	39.8	41.8	41	40.6	37.1
Professeur·e·s assistants PTC					35
<i>% femmes</i>	40.8%	37.5%	31.7%	33.5%	46.4%
Autres enseignant·e·s ⁷ dont	246.6	246.4	255.6	259.0	252.7
Maîtres assistant·e·s					29.7
MER 1					121.3
MER 2					28.4
<i>% femmes</i>	41.2%	41.9%	42%	41.8%	40.9%
Assistant·e·s	714.3	732.9	741.4	768.3	782.2
<i>% femmes</i>	51.9%	50.8%	49.8%	50.2%	50.5%
Pers. admin. et techn.	773.5	819.5	837.2	892.2	954.2
... dont chercheur·e·s	61.5	62.4	70.8	77.3	73.6
<i>% femmes</i>	57.9%	57.1%	57.2%	54.7%	54.1%
Apprenant·e·s et stagiaires	37.5	38.9	35.7	40.9	46.4
<i>% femmes</i>	55.0%	62.8%	67.6%	68.7%	55.3%
Total personnel sans cliniques EPT	2'106.0	2'187.2	2'234.2	2'338.9	2'416.8
<i>% femmes</i>	48.8%	48.5%	48.4%	47.8%	47.8%
Nombre de personnes	3'369	3'450	3'561	3'635	3'681
... dont personnel horaire	406	446	483	544	550
<i>% femmes</i>	49.42%	48.2%	47.96%	47.73%	48.33%

⁶ Enveloppe budgétaire de l'UNIL : subvention cantonale + subvention LAU (Loi fédérale sur l'Aide aux Universités) + revenus AIU (Accord intercantonal universitaire) + recettes d'exploitation de l'UNIL

⁷ Professeur·e·s titulaires, Privat-docents, Professeur·e·s invités, Professeur·e·s remplaçants, Chargé·e·s de cours, Maîtres d'enseignement et de recherche, Maîtres assistant·e·s, Remplaçant·e·s du corps intermédiaire

6.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)^{8*}

Statistique/indicateur	2015	2016	2017	2018	2019
Professeur·e·s ordinaires et associés*	297.2	312.2	324.3	338.9	349.4
% femmes	23.8%	25.2%	27%	28%	27.9%
Professeur·e·s ordinaires et associés, médecine clinique	148.1	154.9	166.4	172.5	178.3
% femmes	16.6%	17.6%	18.0%	19.1%	20.8%
Professeur·e·s assistants* dont	62.2	63.6	61.3	60.6	53.4
Professeur·e·s assist. PTC*					37.5
% femmes	39.7%	36.5%	35.1%	34.3%	46.2%
Professeur·e·s assistants, médecine clinique dont	6.1	8.5	9.5	9.2	6.9
Professeur·e·s assist. PTC					1.7
% femmes	16.4%	30.4%	31.5%	21.7%	24.7%
Autres enseignant·e·s* dont	262.6	265.4	270.9	276.3	268.0
Maîtres assistant·e·s					41.8
MER1					122.3
MER 2					28.4
% femmes	40.2%	41.4%	42.1%	42.2%	40.9%
Autres enseignant·e·s, médecine clinique dont	184.7	204.9	202.8	257.3	253.2
Maîtres assistant·e·s					0.8
MER 1					205.1
MER 2					0.8
% femmes	30.9%	28.1%	26.6%	27.8%	29.1%
Assistant·e·s*	1'187.3	1'235.1	1'221.7	1'258.5	1'313.1
% femmes	51.6%	51.2%	51.6%	50.3%	50%
Pers. admin. et techn.*	960.0	1032.8	1049.1	1122.5	1143.10
... dont chercheur·e·s	119.0	128.2	136.4	149.8	141.6
% femmes	58.5%	57.8%	57.2%	55.4%	55.1%
Apprenant·e·s et stagiaires*	46.1	46.1	46.4	49.1	52.2
% femmes	50.4%	62.7%	63.2%	66.8%	57.8%
Total personnel en EPT, sans les cliniques	2'815.4	2'955.3	2'973.7	3'105.9	3'179.2
% femmes	49.7%	49.7%	49.9%	49.0%	48.7%
Nbre de personnes *	4'214	4'352	4'454	4'526	4'590
... dont personnel horaire	436	473	509	566	575
% femmes	50.3%	49.6%	49.3%	48.8%	49.6%
Total personnel en EPT avec cliniques	3'154.3	3'325.1	3'352.5	3'546.0	3'617.6
% femmes	47.0%	46.9%	46.8%	45.9%	45.9%
Nombre de personnes	4'733	4'907	5'032	5'072	5'032
... dont personnel horaire	436	473	509	566	575
% femmes	47.3%	46.7%	46.5%	46.2%	47.5%

*sans la médecine clinique

6.2.3 Professeur·e·s entrés en fonction entre le 1er août 2018 et le 31 juillet 2019 (nombre de personnes)

Titre	Sans clinique	Clinique	Total
Professeur·e·s ordinaires	17	7	24
<i>% femmes</i>	29%	14%	25%
Professeur·e·s associés	19	10	29
<i>% femmes</i>	42%	30%	38%
Professeur·e·s assistants	11	1	12
<i>% femmes</i>	55%	0	50%
Total	47	18	65
<i>% femmes</i>	40%	22%	35%

6.2.4 Assistant·e·s – doctorant·e·s (EPT)

Faculté	Budget ordinaire UNIL	FNS	Autres	Total
FTSR	10.3	4.4	1.9	16.6
FDCA	104.5	13.7	6.0	124.2
Lettres	70.6	40.1	0.2	110.9
SSP	104.8	33.8	0.6	139.1
HEC	88.9	20.4	4.5	113.9
FBM	113.1	79.1	56.2	248.4
FGSE	52.6	42.9	6.5	102.0
Total	544.8	234.4	75.9	855.1

A l'UNIL, les assistant·e·s diplômés sont immatriculés comme doctorant·e·s. Au 31.12.2019, 940 doctorant·e·s sur les 2301 inscrits à l'UNIL avaient un contrat d'assistant avec l'UNIL ; une partie du reste des doctorant·e·s était employée par le CHUV..

6.2.5 Effectif du personnel par faculté (en EPT)

Théologie et sciences des religions

Financement	Catégorie de personnel	2015	2016	2017	2018	2019
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	9.8	10.0	10.1	10.2	12.1
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	2.0	1.9	1.4	1.3	1.0
	Professeur·e·s assis. PTC					1.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	5.2	5.3	5.8	6.8	6.7
	Maitres assistant·e·s					0.6
	MER 1					2.7
	MER 2					0.4
	Assistant·e·s	11.0	13.2	13.4	13.7	13.5
	Personnel adm. et tech.	12.4	11.8	12.1	12.0	14.4
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	4.1	3.0	2.5	2.4	3.7
Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6	
	Total	40.4	42.2	42.8	43.8	48.3
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	9.8	10.2	10.1	10.3	12.2
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	2.0	1.9	1.4	1.3	1.0
	Professeur·e·s assis. PTC					1.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	5.2	5.3	7.0	8.8	8.7
	Maitres assistant·e·s					2.6
	MER 1					2.7
	MER 2					0.4
	Assistant·e·s	18.6	24.4	26.4	25.1	25.1
	Personnel adm. et tech.	13.2	12.7	13.5	14.2	16.2
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	4.7	3.7	3.7	3.4	5.0
Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6	
	Total	48.7	54.4	58.5	59.6	63.7

Droit, sciences criminelles et administration publique

Financement	Catégorie de personnel	2015	2016	2017	2018	2019
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	40.6	41.0	44.3	47.1	50.4
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	3.4	4.6	4.0	3.4	2.0
	Professeur·e·s assis. PTC					2.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	18.4	15.0	14.7	13.9	13.5
	Maitres assistant·e·s					2.0
	MER 1					2.0
	Assistant·e·s	97.4	101.0	102.8	109.4	109.5
	Personnel adm. et tech.	33.4	34.6	35.4	33.5	38.5
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	4.3	3.1	3.3	3.2	4.6
	Apprenant·e·s et stagiaires	2.1	0.9	0.5	0.6	0.8
	Total	195.3	197.2	201.6	207.9	214.7

Chiffres et statistiques

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	40.6	41.5	44.8	47.6	50.9
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	3.5	4.6	4.0	3.4	2.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	19.3	16.5	15.5	14.6	14.2
	MER 1					2.0
	MER 2					2.0
	Assistant·e·s	120.1	120.8	123.3	135.9	137.9
	Personnel adm. et tech. <i>... dont chercheur·e·s</i>	50.8	54.2	60.7	62.8	64.3
	Apprenant·e·s/stagiaires	17.4	18.0	20.6	21.2	19.6
		2.1	0.9	0.5	1.1	0.8
	Total	236.4	238.5	248.7	265.5	270.2

Lettres

Financement	Catégorie de personnel	2015	2016	2017	2018	2019
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	56.7	58.1	58.5	60.4	62.7
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	2.4	2.4	3.9	3.7	3.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	95.9	96.5	98.0	97.3	92.4
	MER 1					14.4
	MER 2					39.5
	Assistant·e·s	89.9	93.0	86.1	92.3	20.2
	Personnel adm. et tech. <i>... dont chercheur·e·s</i>	39.8	39.1	39.2	41.0	99.7
	Apprenant·e·s/stagiaires	6.2	5.4	5.5	5.2	47.3
		0.0	0.0	0.1	0.0	5.9
	Total	284.8	289.2	285.9	294.8	305.1
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	56.7	58.1	58.5	60.4	63.3
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	4.2	5.2	6.9	6.5	5.5
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	100.1	99.7	100.0	98.7	2.0
	MER 1					94.1
	MER 2					15.4
	Assistant·e·s	152.4	153.9	144.7	152.4	39.5
	Personnel adm. et tech. <i>... dont chercheur·e·s</i>	42.2	43.2	41.8	45.8	20.2
	Apprenant·e·s/stagiaires	7.0	5.9	5.9	6.0	157.0
		0.0	0.0	0.1	0.0	51.6
	Total	355.5	360.1	352.1	363.9	371.5

SSP

Financement	Catégorie de personnel	2015	2016	2017	2018	2019
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	47.8	48.8	52.7	56.1	56.4
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	5.8	5.8	4.5	2.8	2.4
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	52.2	53.9	56.1	57.8	57.6
	MER 1					6.5
	MER 2					35.6
	Assistant·e·s	136.3	139.9	135.4	140.4	3.7
	Personnel adm. et tech.	44.2	49.0	51.2	57.2	136.9
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	8.3	9.0	11.8	12.3	57.3
	Apprenant·e·s/stagiaires	4.7	4.5	5.3	5.8	8.8
	Total	290.9	301.9	305.3	320.1	315.4
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	50.2	51.0	52.7	56.1	58.0
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	6.6	6.6	4.6	2.8	2.4
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	54.6	57.4	59.5	61.3	60.4
	MER 1					7.7
	MER 2					36.6
	Assistant·e·s	200.7	206.6	200.6	194.8	3.7
	Personnel adm. et tech.	54.9	63.0	62.1	70.7	202.1
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	17.1	19.0	18.9	21.2	68.4
	Apprenant·e·s/stagiaires	5.0	4.7	6.4	6.2	15.7
	Total	372.0	389.3	386.0	391.8	396.7

HEC

Financement	Catégorie de personnel	2015	2016	2017	2018	2019
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	49.1	54.3	55.5	60.0	63.0
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	18.4	19.3	17.3	15.4	13.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	15.2	17.6	20.4	23.3	21.8
	MER 1					1.6
	MER 2					2.6
	Assistant·e·s	103.0	111.7	121.9	119.7	0.3
	Personnel adm. et tech.	42.7	47.6	50.1	56.4	125.6
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	3.5	2.9	4.7	4.8	55.6
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.7	0.0	3.9
	Total	228.4	250.5	266.0	274.9	279.1

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	49.6	54.9	56.0	60.6	64.0
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	22.9	21.6	17.9	15.8	14.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	15.6	18.3	21.1	23.3	21.9
	MER 1					1.6
	MER 2					2.6
	Assistant·e·s	152.5	155.9	157.8	155.1	168.0
	Personnel adm. et tech. <i>... dont chercheur·e·s</i>	57.1	62.5	65.1	71.1	70.6
	Apprenant·e·s/stagiaires	8.0	7.4	8.0	6.9	7.0
		0.0	00	1.2	0.0	0.0
	Total	297.6	313.3	319.1	325.9	338.5

Biologie et médecine et affiliés CHUV

Financement	Catégorie de personnel	2015	2016	2017	2018	2019
Budget ordinaire UNIL cliniciens exclus	Professeur·e·s ordinaires et associés	60.2	63.9	70.6	72.3	68.9
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	5.2	5.0	7.8	11.4	11.6
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	41.4	39.1	40.4	37.8	36.4
	MER 1					0.0
	MER 2					26.1
	Assistant·e·s	215.4	207.5	213.3	216.7	213.9
	Personnel adm. et tech. <i>... dont chercheur·e·s</i>	206.9	213.6	224.3	230.5	267.0
	Apprenant·e·s / stagiaires	20.8	23.0	26.3	31.5	32.5
		18.8	20.8	16.6	21.0	26.5
	Total	547.8	549.9	572.9	589.8	624.4
Toutes sources de financement y compris les enseignant·e·s cliniciens	Professeur·e·s ordinaires et associés	208.3	219.8	237.0	244.8	248.5
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	24.5	26.7	31.1	34.3	29.1
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	232.3	250.9	247.1	300.8	294.6
	MER 1					5.8
	MER 2					231.3
	Assistant·e·s	423.1	442.6	437.7	458.8	473.9
	Personnel adm. et tech. <i>... dont chercheur·e·s</i>	323.2	343.9	356.1	369.5	370.6
	Apprenant·e·s/stagiaires	44.0	51.1	55.5	64.3	66.5
		24.8	27.2	25.7	28.3	31.4
	Total	1'236.3	1'311.3	1'334.6	1'436.4	1'448.2

FGSE

Financement	Catégorie de personnel	2015	2016	2017	2018	2019
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	28.4	30.7	30.9	31.5	30.7
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	2.5	2.7	2.0	2.6	4.1 4.1
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	18.1	18.7	20.3	22.1	24.3 4.5
	MER 1					12.8
	MER 2					0.0
	Assistant·e·s	60.2	65.4	67.5	75.4	83.0
	Personnel adm. et tech.	41.9	42.7	45.5	49.4	48.7
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	9.0	8.9	10.1	11.3	7.3
	Apprenant·e·s/stagiaires	4.2	3.2	3.2	4.3	3.9
	Total	155.3	163.4	169.5	185.4	194.7
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	28.4	30.7	30.9	31.5	30.7
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i> Professeur·e·s assis. PTC	4.6	5.5	4.9	5.6	6.3 4.1
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i> Maitres assistant·e·s	20.0	21.8	23.6	26.2	27.3 7.4
	MER 1					12.8
	MER 2					0.0
	Assistant·e·s	118.0	128.8	129.8	134.2	147.3
	Personnel adm. et tech.	48.0	50.0	51.4	55.0	52.1
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	13.9	14.5	15.5	16.6	10.4
	Apprenant·e·s/stagiaires	6.4	3.8	3.2	4.3	4.3
	Total	225.3	240.5	243.9	256.9	267.9

6.2.6 Direction et ses services (en EPT)

Financement	Catégorie de personnel	2015	2016	2017	2018	2019
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.8	1.1	0.7	0.2	0.2
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.2	0.4	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	1.1	1.1	0.9	0.8	0.2
	Personnel adm. et tech.	352.3	381.0	379.4	412.1	425.3
	... <i>dont chercheur·e·s</i>				6.7	7.0
	Apprenant·e·s/stagiaires	7.8	9.4	9.2	9.2	9.6
	Total	363.2	392.9	390.2	422.3	435.2

Chiffres et statistiques

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.8	1.1	0.7	0.2	0.2
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.2	0.4	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	2.0	2.1	1.3	2.2	1.8
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheur·e·s	370.7	403.3	398.4	434.4	449.3
	Apprenant·e·s et stagiaires	7.8	9.4	9.2	9.2	9.6
	Total	382.5	416.2	409.7	446.0	460.8

Fondation FORS

Financement	Catégorie de personnel	2015	2016	2017	2018	2019
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.0	1.0	1.8	1.8	1.8
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheur·e·s	23.9	26.8	28.2	31.1	34.6
	Apprenant·e·s/stagiaires	1.2	0.3	0.9	0.3	0.3
	Total	26.9	28.1	30.0	33.2	36.6

Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise

Financement	Catégorie de personnel	2015	2016	2017	2018	2019
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
	Personnel administratif et technique	11.0	11.7	11.6	11.4	11.5
	Apprenant·e·s/ stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	11.3	11.7	11.6	11.5	11.5

7. Gestion financière

7.1 Budget 2019

En vertu de la LUL, l'Université de Lausanne dispose, depuis 2005, d'une enveloppe budgétaire globale. Celle-ci est composée :

- de la subvention cantonale;
- de la subvention de la Confédération en vertu de la Loi fédérale sur l'Encouragement des Hautes Écoles (LEHE);
- des produits résultant de l'Accord intercantonal sur le financement des universités (AIU);
- des «overheads» octroyés par le FNS et des «overheads» prélevés sur fonds de tiers;
- des taxes d'inscription aux cours;
- d'autres produits divers.

Le budget relatif à la mise à disposition de l'infrastructure immobilière (construction et entretien lourd de bâtiments), qui est à la charge de l'Etat de Vaud, n'est pas inclus dans cette enveloppe.

Depuis l'exercice 2007, les coûts liés aux tâches d'enseignement et de recherche dans le domaine de la médecine clinique sont entièrement portés au budget de l'Université. Depuis 2019, la subvention académique correspondante a été séparée entre le CHUV et UNISANTE (PMU). Une subvention totale de 121,6 millions a été versée à ces deux institutions (118 millions pour le CHUV et 3,6 millions pour UNISANTE).

Le budget des charges de l'UNIL a passé de CHF 504'113'060.31 en 2018 à CHF 521'599'906 en 2019, ce qui représente une croissance de 3,35%.

7.2 Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)

L'exercice 2019 se solde par **un excédent des produits sur les charges de CHF 10'934'764.66.**

Le solde du FRI est ainsi passé de CHF 33'256'063.69 au 1er janvier 2019 à CHF 38'161'131.00 au 31 décembre 2019, selon détail ci-dessous :

Rubrique	Exercice 2019 (CHF)	Exercice 2018 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	33'256'063.69	39'283'423.87
Excédents de charges (-) / produits (+) sur le budget ordinaire	+10'934'764.66	+191'004.58
Attribution volontaire au FRI en prévision de projets futurs	0.00	+900'000.00
Couverture de l'utilisation des reports	-1'511'681.77	-1'385'474.57
Utilisation du FRI pour financement de projets	-4'518'015.58	-5'732'890.19
Solde au 31 décembre	38'161'131.00	33'256'063.69

L'utilisation du FRI pour le financement de projets concerne notamment les projets importants suivants :

- Collaboration avec le LICR (Kfr. 1'593);
- Mise à niveau d'infrastructures d'animalerie à la FMB (Kfr. 1'267);
- Regroupement du DBC (Kfr. 852);
- Projet Gestud (Kfr. 522);
- Rénovation des locaux de recherche au Bugnon 9 (Kfr. 81);
- Système d'information du SI-RH (Kfr. 45);
- Modernisation du SI-Centre (Kfr. 45) ;
- Projet Innovations pédagogiques (Kfr. 39);
- Equipements scientifiques FGSE (Kfr. 38) ;
- Base de données HEC (Kfr. 36).

7.3 Exploitation du budget « Etat de Vaud » 2019

Voici un résumé du compte d'exploitation de l'Université relatif au budget ordinaire, au fonds de report et au FRI :

Compte d'exploitation	Budget 2019 ¹⁾	Comptes 2019 ²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2019
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Personnel	301'404'241	297'946'871	3'457'370
Biens, services, marchandises	69'836'162	72'576'030	-2'739'868
Subventions et subside ³⁾	141'535'302	139'048'209	2'487'093
Charges internes ⁴⁾	4'806'040	9'052'448	-4'246'408
Charges financières	48'162	20'562	27'600
Sous-total Charges	517'629'907	518'644'120	-1'014'213
Attribution au FRI	17'000'000	10'934'765	6'065'235
Total Charges	534'629'907	529'578'885	5'051'022
PRODUITS			
Taxes, ventes et remboursements ⁵⁾	12'828'700	13'187'556	-358'856
Utilisation des fonds	0	2'028	-2'028
Subvention de l'Etat de Vaud	321'228'500	321'228'500	0
Subsides, mandats et produits divers ⁶⁾	6'346'461	7'177'094	-830'633
Dédommagements - collectivités publiques ⁷⁾	164'250'000	177'013'305	-12'763'305
Produits internes	1'900'000	2'847'115	-947'115
Produits financiers	2'006'055	2'093'590	87'535
Sous-total Produits	508'559'716	523'549'188	-14'989'472
Dissolution du FRI	26'070'191	6'029'697	20'040'494
Total Produits	534'629'907	529'578'885	5'051'022

1) Budget ordinaire 2019

2) Comptes 2019 relatifs au budget ordinaire, aux reports et FRI

3) La rubrique de charges de subventions et subsides correspond à la subvention au CHUV (CHF 114,09 mios), la subvention à la BCU (CHF 5,7 mios), la subvention à l'EPGL (CHF 2,6 mios), la subvention à Unisanté (CHF 11,2 mios), le financement du Centre d'imagerie biomédical (CHF 1,3 mios). Le solde de la rubrique restant est composé de divers financements inférieurs à CHF 500'000.

4) Les charges internes comportent des attributions à des fonds financées sur le budget ordinaire de même que des analyses réalisées par les plateformes de recherche. Au cours de l'exercice 2019, les attributions suivantes ont été faites sur des fonds « Etat » : CHF 1,550 mios sur le fonds des bourses, 1,271 mios sur le fonds du Service des sports, CHF 1,150 mios sur un fonds « projets communs/matching funds », CHF 400k pour le fonds des parkings, CHF 267k sur le fonds du groupe Azur, CHF 100k sur le fonds social et CHF 50k sur un fonds du Département d'analyse ultrastructurale.

5) Les taxes, ventes et remboursements se décomposent en 3 catégories de recettes : les taxes, inscriptions et émoluments (pour CHF 11,7 mios), les remboursements divers (pour CHF 696k) et les ventes et travaux divers (pour 733k).

6) Cette rubrique comporte des recettes pour subsides et mandats (pour CHF 1,6 mios), des recettes pour prestations de services divers (pour CHF 4,9 mios dont CHF 2,6 mios pour l'entretien de locaux mis à disposition de l'EPFL) et des produits divers (pour CHF 649k).

7) Cette rubrique comprend la subvention de base de la LEHE (pour CHF 98,3 mios), les produits liés à l'AIU (pour 65,8 mios) la subvention en lien avec la convention EPGL (pour 2,6 mios), les overheads du FNS (pour CHF 10,4 mios) et la subvention LEHE aux loyers (pour CHF 0,3 mios).

7.4 Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement

Remarque préliminaire : la statistique financière diffère des comptes de l'UNIL sur le fait qu'elle ne prend pas en considération les opérations non monétaires, en particulier:

- les attributions à des fonds ou dissolutions de fonds;
- les charges internes.

En 2019, la source de financement « Subvention Etat de Vaud » comprend la subvention cantonale à l'UNIL (montant brut = CHF 321'228'500.00), augmentée d'une dissolution du fonds de réserve et d'innovation (montant = CHF 4'905'067.31).

Sources de financement	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Subvention Etat de Vaud	291.06	301.09	305.93	316.58	323.33	326.13
Mandats Etat de Vaud	3.16	3.93	3.26	3.24	5.33	3.29
AIU	60.14	60.19	58.84	61.98	63.66	65.82
Confédération - LAU	76.76	79.13	82.55	93.53	94.84	98.30
Autres Confédération	5.96	5.97	6.73	6.27	6.27	5.65
FNS	42.67	40.44	44.68	44.24	42.61	43.05
innosuisse (ex-CTI)	0.64	0.50	0.62	0.73	1.36	0.73
Recherche EU	8.08	9.54	8.62	8.33	8.85	8.48
Tiers	38.39	40.33	42.72	43.10	53.50	46.61
Etudiant·e·s, formation continue, congrès	13.91	14.39	14.38	14.93	15.03	17.85
Recettes diverses	21	19.90	19.11	8.54	15.84	7.56
Total statistique	561.77	575.41	587.46	601.47	630.62	623.48
Montants neutralisés	33.98	23.19	24.51	42.59	26.06	71.89
Total comptable	595.75	598.61	611.97	644.06	656.68	695.38

Couverture des dépenses (en millions de francs)

Les dépenses ci-dessus relatives au financement « Subvention Etat de Vaud » comprennent notamment :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Subvention au CHUV	116.56	118.42	119.12	121.90	120.00	114.09
Subvention à l'EPGL	5.08	5.08	5.00	4.99	5.03	2.63
Subvention à Unisanté						11.22

Taux de couverture des dépenses par source de financement (en %)

Sources de financement	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Subvention Etat de Vaud	51.8%	52.3%	52.1%	52.6%	51.3%	52.3%
Mandats Etat de Vaud	0.6%	0.7%	0.6%	0.5%	0.8%	0.5%
AIU	10.7%	10.5%	10.0%	10.3%	10.1%	10.6%
Confédération - LAU	13.7%	13.8%	14.1%	15.5%	15.0%	15.8%
Autres Confédération	1.1%	1.0%	1.1%	1.0%	1.0%	0.9%
FNS	7.6%	7.0%	7.6%	7.4%	6.8%	6.9%
innosuisse (ex-CTI)	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%	0.1%
Recherche EU	1.4%	1.7%	1.5%	1.4%	1.4%	1.4%
Tiers	6.8%	7.0%	7.3%	7.2%	8.5%	7.5%
Etudiant·e·s, formation continue, congrès	2.5%	2.5%	2.4%	2.5%	2.4%	2.9%
Recettes diverses	3.7%	3.5%	3.3%	1.4%	2.5%	1.2%
Total statistique	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

7.5 Gestion des biens universitaires vaudois

L'Université de Lausanne place ses excédents de trésorerie (à l'exception des fonds du Fonds national de la recherche scientifique, de l'Union européenne et de la Confédération) au travers de la « Gestion des biens universitaires vaudois » (GBUV). La GBUV est une société simple de placements selon contrat du 25 septembre 2019. Les associés de cette société sont, d'une part, l'Université et, d'autre part, des fondations proches de l'Université. Le but de la GBUV est d'unir les biens des parties au contrat en vue d'une gestion commune dans le but d'en simplifier l'administration, de réduire les frais s'y rapportant et de profiter de certaines possibilités de placements auxquelles elles ne pourraient avoir accès individuellement.

Dans les comptes de l'Université de Lausanne, les actifs de la GBUV sont évalués à leur valeur boursière. La politique de placement est fixée par l'Assemblée générale de la GBUV. Le dossier de la GBUV fait l'objet d'un mandat de gestion auprès de la BCV, avec obligation de la banque de respecter les normes de placement décidées par l'Assemblée générale.

Les apports de l'ensemble des associés s'élèvent à CHF 274'029'996.22 au 31 décembre 2019.

Les placements GBUV de l'ensemble des associés ont enregistré les mouvements suivants durant l'année 2019 :

Rubrique	Mouvements 2019 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	242'178'503.83
Apports / retraits (nets)	+6'370'878.86
Gains / plus-values de l'exercice (net)	+25'480'613.53
Placements GBUV de l'UNIL au 31 décembre	274'029'996.22

La part de l'Université dans la GBUV s'élève à CHF 243'769'410 à la fin de 2019, soit 89.0% du total des placements GBUV.

La GBUV a enregistré, en 2019, une performance TWR (*Time Weighed Return*) nette positive de +12.34 % (*en 2018* : -3.36 %).

Au cours des dernières années, la performance annuelle (TWR nette) de la GBUV a été la suivante :

Année	Rendement annuel net
2009	+12.38 %
2010	+1.93 %
2011	-0.49 %
2012	+7.40 %
2013	+4.86 %
2014	+7.16 %
2015	-0.35 %
2016	+2.51 %
2017	+6.76 %
2018	-3.36 %
2019	+12.34 %

Il convient néanmoins de relever que les marchés financiers ont été marqués par des variations à la baisse importante en début d'année 2020 en lien avec la conjoncture mondiale découlant de la prolifération du virus COVID-19. Ceci sera de nature à faire varier de manière significative à la baisse la valeur des placements de la GBUV au cours de l'exercice 2020. Pour rappel, la gestion du portefeuille est réalisée suivant une approche prudente basées sur les recommandations de l'ordonnance fédérale OPP2. Comme les autres années, une provision pour perte de valeur figure dans les comptes 2019 et permettra de faire face à la réévaluation des actifs qui va résulter de cette situation extraordinaire.

7.6 Financement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Université

Le Grand Conseil vaudois a adopté le plan stratégique 2017-2022 de l'Université le 26 mars 2019. Il a approuvé un amendement à la proposition du Conseil d'État se traduisant par l'ajout de l'objectif 4.5.

Les montants pour l'année 2017 figurant dans le rapport de gestion idoine étaient indiqués en lien avec les objectifs du précédent plan stratégique. Les montants pour 2018 et pour les années suivantes sont mentionnés selon les nouveaux objectifs (les montants sont tous structurels et sont exprimés en milliers de CHF).

Objectifs prioritaires		2018	2019
Axe 1 : L'enseignement			
1.1	Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite	1'300	1'380
1.2	Faciliter l'accès aux études		
1.3	Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail	50	
Axe 2 : La recherche			
2.1	Valoriser une recherche de haute qualité	300	200
2.2	Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines	400	1'830
Axe 3 : Les liens à la société			
3.1	Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité		
3.2	Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active		
3.3	Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société		
3.4	Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et recherche dans la santé		120
Axe 4 : La politique institutionnelle			
4.1	Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre		100
4.2	Développer la politique de relève scientifique	100	110
4.3	Consolider la politique égalité	150	50
4.4	Gérer la croissance et la transformation des sites du campus de l'UNIL	200	210
4.5	Renforcer les collaborations interinstitutionnelles		
	Total	2'500	4'000

Les axes 1 (Enseignement) et 2 (Recherche) ont majoritairement bénéficié de l'allocation du plan stratégique 2019 avec un montant de CHF 1,380 million pour l'enseignement et un peu plus de CHF 2 million pour la recherche.

Les montants octroyés pour l'enseignement ont été pour l'essentiel attribués à améliorer l'encadrement des étudiant·e·s par l'engagement d'enseignant·e·s et de membres du corps intermédiaire notamment en psychologie, en sciences économiques et en sciences sociales et par la poursuite du développement des activités de tutorat et de mentorat. Au niveau de la recherche, on notera en particulier la création de la Division de calcul et de soutien à la recherche ainsi que du Centre de compétences en bioinformatique.

Pour ce qui est des troisièmes et quatrièmes axes, les moyens du plan stratégique ont permis de soutenir les divers objectifs correspondants avec en particulier la gestion de la croissance et de la transformation des sites du campus, le renforcement du pôle vaudois de formation et de recherche dans la santé, le soutien à la relève scientifique et l'esprit d'entreprendre.

8. Organes de l'UNIL

8.1 La Direction

Rectrice

Nouria HERNANDEZ, Affaires générales

Vice-recteur·trice·s

François BUSSY, Recherche et Relations internationales

Benoît FRUND, Durabilité et Campus

Martial PASQUIER, Ressources humaines et Finances

Déborah PHILIPPE, Carrières et Société

Giorgio ZANETTI, Enseignement et Affaires étudiantes

8.2 Le Conseil de l'UNIL

	CORPS PROFESSORAL	CORPS INTERMEDIAIRE	PAT	ETUDIANTS (2019-2021)
FTSR	Olivier Bauer	Stefano Torres	Meiy Boun Pellerin	Claire Voirol
FDCA	Bettina Hummer Ariane Morin	Brian Favre	Sandra Félix	Margaux Bonnard Sarah Novet
LETTRES	Estelle Doudet Laurent Le Forestier Lorenzo Tomasin	Valentine Robert	Claudia Mignot	Lucas Klotz Anne-Laure Sabatier
SSP	Farinaz Fassa Recrosio Daniela Jopp Bernard Voutat	Marc Perrenoud		Mountazar Jaffar Nathanaël Joye
HEC	Xavier Castañer Julian Marewski Pascal St-Amour	Benjamin Malek		Clémence Gallopin Mathieu Sormani
FGSE	Lukas Baumgartner Jean Ruegg	Stéphanie Grand		Romain Götz
FBM	Blaise Genton Laurent Keller Thorsten Krueger Christian Widmann	Olivier Phan Julien Puyal	Amelia Amiguet	Asya Dolgikh Nilavan Sathasivam
SERVICES CENTRAUX			Marine Antille Daniel Rod	

Etat au 23 septembre 2019

Le Bureau du Conseil

Nom	Fonction	Appartenance	
Mme Marine ANTILLE	Présidente	PAT	CENTRE
M. Lorenzo TOMASIN	Vice-président	Professeur	LETTRES
Mme Ariane MORIN	Secrétaire	Professeure	FDCA
M. Lucas KLOTZ	Membre	Etudiant	LETTRES
M. Olivier PHAN	Membre	CI	FBM
M. Daniel ROD	Membre	PAT	CENTRE

Plus d'information sur le Conseil, ses séances et ses commissions : www.unil.ch/conseil

8.3 Les Doyen·ne·s

Faculté	Doyen
FTSR	M. Jacques EHRENFREUND
FDCA	M. Laurent MOREILLON
Lettres	M. Dave LÜTHI
SSP	Mme Marie SANTIAGO DELEFOSSE
HEC	M. Jean-Philippe BONARDI
FGSE	M. Frédéric HERMAN
FBM	M. Jean-Daniel TISSOT

Université de Lausanne
Secrétariat général
Bâtiment Unicentre
1015 Lausanne

secretariat.general@unil.ch / 021 692 20 50